

SÉRIES

DE L'ÉTÉ



MUSIQUES EN VILLES

A La Roque-d'Anthéron, le piano fait vibrer les vieilles pierres p. 8

GRANDS REPORTAGES

Papouasie, 1974

La naissance d'une nation, racontée par Jacques Decornoy p. 9

OFFRES D'EMPLOIS

Quatre pages p. 18 à 21

TARIFS PUBLICS

Les hausses de l'été p. 12

PARIS-PLAGE

Par milliers sous les palmiers p. 6

FORMULE 1

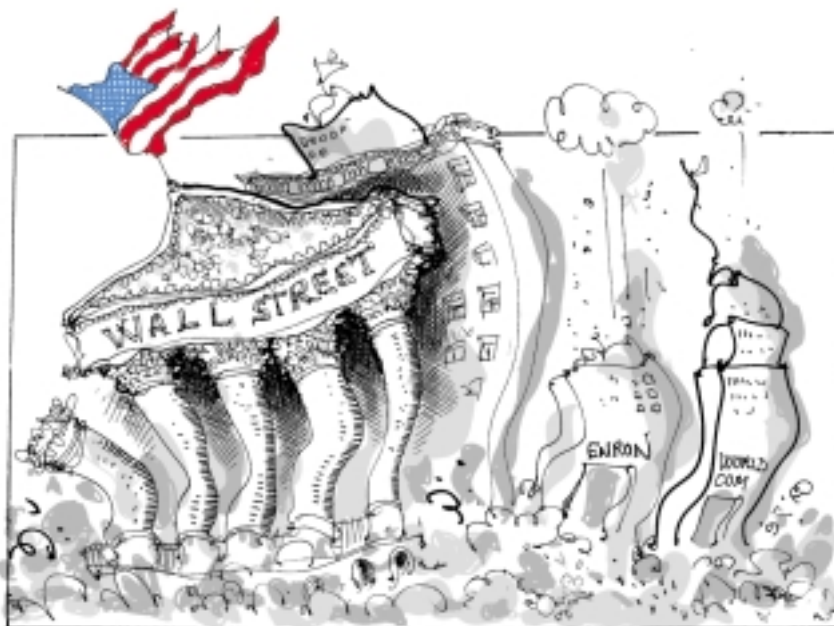
Schumacher comme Fangio p. 16

| | | | |
|---------------------|----|-----------------------|---------|
| International..... | 2 | Météorologie..... | 17 |
| France-Société..... | 5 | Jeux..... | 17 |
| Régions..... | 8 | Emploi..... | 18 à 21 |
| Horizons..... | 9 | Carnet..... | 22 |
| Entreprises..... | 11 | Abonnements..... | 22 |
| Marchés..... | 13 | Culture..... | 23 |
| Aujourd'hui..... | 14 | Radio-Télévision..... | 27 |

WorldCom, la plus grosse des faillites

LA SOCIÉTÉ WorldCom, qui compte plus de 20 millions d'abonnés à ses services de téléphonie aux Etats-Unis, s'est placée, dimanche 21 juillet, sous la protection du chapitre 11 de la loi américaine sur les faillites. Il s'agit du plus important dépôt de bilan de l'histoire économique américaine, et même mondiale. Il est plus important encore que celui d'Enron : l'opérateur de télécommunications dispose de 107 milliards de dollars d'actifs - soit presque la même somme en euros -, contre 60 milliards de dollars pour le courtier en énergie. La comparaison entre les deux groupes ne s'arrête d'ailleurs pas là puisque WorldCom s'avère aussi être une faillite frauduleuse. Organisées pour masquer les pertes et les dettes de la société, générées par une boulimie d'acquisitions onéreuses, les malversations comptables avoisineraient 3,85 milliards de dollars.

Ce nouveau scandale risque donc d'ébranler un peu plus les marchés boursiers, qui traversent un krach interminable. Samedi, le président Bush a pressé le Congrès d'entériner « d'ici août » ses mesures contre la criminalité d'entre-



se. De son côté, le président du New York Stock Exchange, Richard Grasso, s'est prononcé, dimanche, pour des peines de prison ferme contre les responsables de fraudes d'entreprise.

Dans un entretien au Monde, Thierry Breton, PDG de Thomson Multimédia, l'un des meilleurs connaisseurs du marché américain, analyse cette crise financière et appelle les Européens à appor-

ter « leurs propres réponses » à ces dysfonctionnements, sinon « ce seront d'autres organismes de régulation qui fixeront les normes et dicteront leur loi ». « Nous n'en sommes, hélas ! pas très loin », dit-il.

► L'opérateur américain de télécommunications a déposé son bilan

► Ses actifs sont très supérieurs à ceux d'Enron

► Cette nouvelle faillite frauduleuse risque d'ébranler un peu plus les marchés boursiers

► Le PDG de Thomson Multimédia appelle les Européens au sursaut

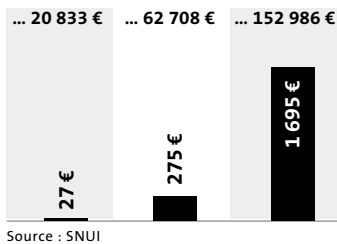
Lire page 11

A qui profitent les baisses d'impôt ?

APRÈS le vote en première lecture par l'Assemblée nationale, le 18 juillet, du collectif budgétaire, qui prévoit une baisse de 5 % de l'impôt sur le revenu dès cette année, deux syndicats du ministère des finances (le Syndicat national unifié des impôts et la CFDT) dénoncent une mesure qui, selon eux, ne va pas dans le sens de la justice fiscale. Etudes d'impact à l'appui, ils concluent que les foyers les plus aisés en seront les principaux bénéficiaires. Le PS estime que 70 % des 2,5 milliards

PRIME AUX MÉNAGES AISÉS

Gain après la réduction de 5 % de l'impôt sur le revenu pour un couple marié avec deux enfants et un revenu annuel de ...



d'euros d'allègements bénéficieront aux 10 % des Français les plus riches. A cette controverse, s'ajoutent les doutes qui s'expriment au sein de la majorité sur la stratégie économique du gouvernement : de nombreux élus UMP, dont le président du groupe à l'Assemblée, Jacques Barrot, ainsi que l'UDF estiment qu'une baisse des charges qui pèsent sur les entreprises serait un levier plus efficace de relance de la croissance.

Lire page 5

FESTIVALS

A Carhaix, le rock des Vieilles Charrues



LE PLUS POPULAIRE des festivals rock de France a réuni en trois jours, du 19 au 21 juillet, à Carhaix (Finistère), 165 000 personnes autour d'un menu varié : Cheb Mami, Miossec, Louis Chédid, Iggy Popp, les Rita Mitsouko (photo)... Côté classique, le festival de piano de La Roque-d'Anthéron (Bouches-du-Rhône) avait choisi Brahms pour les deux soirées d'ouverture. Lire pages 24 et 25

DAVID LEFRANC/GAMMA

Voyage marathon de 15 000 kilomètres pour un pape malade

ON LE DIT, au Vatican, « revigoré ». Un séjour d'une quinzaine de jours à Castel Gandolfo, traditionnelle résidence d'été des papes, à 30 kilomètres de Rome, lui aurait redonné des forces. On guette toutefois son pas hésitant, sa parole inarticulée, le masque de son visage. Car Jean Paul II, 82 ans, atteint d'une sévère maladie de Parkinson, repart en voyage, mardi 25 juillet. Un voyage marathon : 15 000 kilomètres, au Canada, au Guatemala, au Mexique, soit son plus long parcours depuis 1995 (Philippines, Australie).

Certains louent son courage, d'autres plaignent son inconscience. Tiendra-t-il ? Les rendez-vous avec la jeunesse resteront parmi les événements les plus mémorables de son règne. Qui ne l'a vu au Parc des Princes en 1980, à Manille (1995), à Longchamp (Paris en 1997), à Tor-Vergata (Rome en 2000), galvanisé par des millions de jeunes, ne peut comprendre l'ardente volonté qu'il exprimait à son entourage, depuis des mois, de ne pas manquer les Journées mondiales de la jeunesse, cette année à Toronto.

Ces voyages sont bâtis sur mesure pour un pape malade. A peine arrivé à Toronto, Jean Paul II ira se reposer trois jours sur une île près de la capitale de l'Ontario. Les visites officielles aux autorités du pays et de la province seront regroupées au cours de la même demi-journée. Il ne se déplacera que pour les jeunes. Nul ne sait si, comme à Paris ou à Rome, il aura encore la force de chanter et d'improviser. Les étapes suivantes, au Guatemala et au Mexique, ont été allégées. « On enlève le superflu. On fait le programme minimum », dit-on au Vatican.

Les proches constatent pourtant avec effarement les progrès de la maladie. Pour la première fois cet été, son médecin, Renato Buzzonetti, lui a interdit de rentrer de Castel Gandolfo à Rome pour la traditionnelle audience générale du mercredi, place Saint-Pierre, à laquelle, hormis ses périodes d'hospitalisation, il ne s'était jamais dérobé. Ces rendez-vous obligeaient le pape, pratiquement immobilisé par les séquelles d'une opération à la hanche et une arthrose

au genou, à des déplacements très limités. Déjà contraint d'avancer dans ses appartements sur un déambulateur et de monter dans les avions grâce à un élévateur mécanique, le pape se sait condamné, à plus ou moins long terme, à la chaise roulante.

La question de la démission est de moins en moins d'actualité. Ceux qui avaient parlé de son prochain voyage à Cracovie (16-19 août) comme d'un « aller simple » en seront probablement pour leurs frais. On lui avait même trouvé un monastère polonais (à Czerna) où il aurait pu finir ses jours. Mais l'écrivain Vittorio Messori, qui a l'oreille du pape, a affirmé fin juin au *Corriere della Sera*, « sans crainte d'être démenti », que Jean Paul II avait définitivement renoncé à la démission et accomplirait son ministère jusqu'à sa mort. Jean Paul II, le 29 juin, fête des saints Pierre et Paul, avait loué ces deux apôtres qui « ont mené jusqu'à leur terme » leur ministère.

Henri Tincq

TOUR DE FRANCE

Virenque au sommet



APRÈS une longue échappée, Richard Virenque a su résister au retour de Lance Armstrong dans le mont Ventoux. Lire pages 14 et 15

POINT DE VUE

La dernière chance de l'Europe unie par Valéry Giscard d'Estaing

JE NE SUIS PAS certain que le récit des travaux de la Convention européenne soit divertissant. Les sessions sont longues et les propos souvent répétitifs. La presse écrite en rend compte dans ses pages spécialisées. Mais les grands médias audiovisuels lui font peu de place, car il ne s'y est pas produit - du moins jusqu'ici - d'affrontement violent ou de scandale public. Il me semble pourtant que les citoyennes et les citoyens de l'Europe ne devraient pas se désintéresser de ce qui se passe à la Convention. C'est leur avenir personnel qui s'y joue.

« Votre Convention tient entre ses mains le sort global de l'Europe », m'a déclaré Romano Prodi lors de notre premier entretien. Je crois qu'il a raison. Si nous ne réussissons pas à nous mettre d'accord, après un an d'efforts, sur une solution réaliste, d'une audace raisonnable, des problèmes qui se posent à la grande Europe du XXI^e siècle, je ne vois pas bien qui réussira à le faire après nous. L'Union européenne glissera lentement, avec ou sans secousses, vers une organisation régionale des Nations unies, tiraillée entre les désirs contraires de faire fonctionner un grand marché et de conserver des régimes

de protection sociale et de prélèvement fiscal très différents. Elle se rassurera en se sentant protégée par l'ombrelle de l'OTAN, bien que la main qui tient le manche se déplace vers d'autres parties du monde. Oui, la Convention européenne est bien, à sa manière modeste, la dernière chance de l'Europe unie.

Lire la suite page 10

VALÉRY GISCARD D'ESTAING est ancien président de la République et président de la Convention sur l'avenir de l'Europe.

CAHIERS CINEMA N° 370

ENTRETIEN Jeanne Moreau

dernières nouvelles de MARILYN

ELVIS acteur

NUMÉRO DE JUILLET-AOÛT EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Le nouveau gouvernement des Pays-Bas, dans lequel le mouvement populiste de Pim Fortuyn fait son entrée, près de **TROIS MOIS** après l'assassinat de son fondateur, le 6 mai, devait être formellement

annoncé, lundi 22 juillet. Le premier ministre, Jan Peter Balkenende, du parti CDA (chrétien-démocrate), a négocié un « **ACCORD STRATÉGIQUE** » pour inclure dans la coalition les libéraux du VVD et les

populistes de la Liste Pim Fortuyn. Ces derniers prennent quatre **PORTEFEUILLES CLÉS** : l'intégration et l'immigration, la santé, l'économie et les transports, ainsi que cinq postes de secrétaire d'Etat. L'accord de

gouvernement prévoit en particulier une intensification de la lutte contre la **CRIMINALITÉ** – notamment la répression du trafic de stupéfiants – et des restrictions drastiques en matière d'immigration.

Aux Pays-Bas, les populistes font leur entrée au gouvernement

Au terme de soixante-huit jours de tractations, le premier ministre désigné, Jan Peter Balkenende, devait présenter formellement son cabinet, lundi. La Liste Pim Fortuyn, devenue deuxième force politique du pays aux législatives du 15 mai, y prend quatre postes ministériels, dont l'immigration

BRUXELLES

de notre bureau européen

La reine Beatrix des Pays-Bas devait annoncer, lundi 22 juillet, la composition du nouveau gouvernement de son pays. Jan Peter Balkenende sera le premier ministre d'une coalition inédite réunissant son parti, le CDA (chrétien-démocrate), les libéraux du VVD et les populistes de la Liste Pim Fortuyn (LPF), du nom du dirigeant de ce parti, assassiné peu de temps avant les élections du 15 mai. M. Balkenende, principal vainqueur de ce scrutin, qui vit son parti passer de 29 à 43 sièges, est aujourd'hui confronté à un double défi : s'incarner en véritable leader, alors qu'il

n'a pas d'expérience ministérielle, et garder le contrôle de la remaniée LPF, qui affiche ses divisions, ses contradictions et ses hésitations.

Le futur premier ministre a, certes, engrangé un premier succès en parvenant à rassembler les trois partis sur un programme négocié en 68 jours, un temps normal compte tenu des règles de la vie politique néerlandaise. L'« accord stratégique » négocié entre le CDA, le VVD et la LPF synthétise les priorités de chacun de ces courants. « *Les Pays-Bas doivent devenir plus sûrs, l'éducation et les soins doivent être améliorés, la cohésion de la société néerlandaise doit être renforcée* », énonce un programme qui évoque égale-

ment l'amélioration des structures économiques et sociales, de la qualité de l'environnement et de l'efficacité de l'administration. La réforme du système de santé, la diminution des impôts indirects et la refonte du WAO, qui indemnise les 900 000 Néerlandais déclarés en incapacité de travail, sont les autres priorités de la coalition.

CONTRÔLE DES « COFFEE SHOPS »

Dicté par les populistes, qui avaient fait de ces deux thèmes leurs chevaux de bataille avant même l'assassinat de M. Fortuyn, le programme du nouveau gouvernement insiste sur les questions de l'insécurité et de l'immigration. Le

département de l'intérieur, confié au libéral Johan Remkes, devrait disposer de 700 millions d'euros supplémentaires et être chargé d'une « lutte contre le crime », incluant une répression accrue de la production et du trafic de stupéfiants « qui ont atteint des niveaux inacceptables ». Le contrôle sur les « coffee shops », ces lieux où l'on peut acheter des drogues douces, sera renforcé, promet le nouveau gouvernement, qui interdira ces établissements aux abords des écoles et des frontières. Un plan spécifique de lutte contre l'ecstasy devrait également être mis au point.

« *Les Pays-Bas autoriseront moins d'immigrants à entrer sur leur territoire*

», annonce, par ailleurs, l'accord gouvernemental. Le droit de résider dans le pays ne sera accordé qu'aux étrangers qui auront suivi un « cours d'intégration », qu'ils devront payer. La moitié du montant qu'ils acquitteront leur sera remboursée s'ils réussissent les épreuves.

Un candidat réfugié arrivant dans le pays sans papiers devra être en mesure de prouver rapidement son identité et démontrer qu'il lui était impossible d'introduire une demande dans un autre Etat. Les mineurs non accompagnés qui ne pourront bénéficier de l'asile seront expulsés avec, « si nécessaire », une aide apportée à leur pays d'origine. Plus généralement, les pays qui refuseraient d'admettre leurs nationaux déboutés du droit d'asile risquent de se voir privés de l'aide au développement. La mise en application de ce programme sera confiée à Hilbrand Nawijn, un ancien haut fonctionnaire devenu ministre de la LPF.

Les populistes héritent de trois autres départements : la santé, l'économie et les transports. Ils disposeront également de cinq postes de secrétaire d'Etat sur quatorze (sécurité, finances, émancipation, agriculture, culture et médias).

DES PROFILS INATTENDUS

« *Pas révolutionnaire, mais peu orthodoxe* », juge un commentateur pour décrire l'équipe ministérielle appelée à prêter serment devant la reine. Réflétant bien la diversité du courant populiste, les représentants de la LPF affichent en tout cas des origines et des profils très divers, voire inattendus. Hormis Philomena Buijthout, originaire du Surinam et chargée du secrétariat d'Etat à l'émancipation, aucun des ministres de la LPF n'est issu du groupe des députés (deuxième Chambre). Le parti a dû trouver ses représentants au sein d'autres formations ou dans le secteur privé, ce qui illustre la faiblesse de son encadrement.

Plusieurs observateurs pensent que le gouvernement Balkenende sera vite menacé par les conflits qui minent la LPF. Matt Herben, l'ancien fonctionnaire promu négociateur du parti, n'a été l'homme fort de la LPF que pendant quelques semaines. Dimanche, M. Herben, comme la plupart des leaders de la LPF, n'était pas présent à la cérémonie organisée à Rotterdam avant le départ de la dévouée mortelle de Pim Fortuyn pour Provesano, un village du Frioul (nord-est de l'Italie) où le fondateur du parti possédait une résidence. M. Herben n'avait pas été invité.

Pendant ce temps, Ed Maas, actuel dirigeant présumé du parti, exigeait que tous les proches de son prédécesseur, l'ex-militaire Tjeerd Vreeswijk, indiquent qu'ils ne faisaient plus partie de la direction de la LPF. La même confusion règne au sein du groupe des 26 députés qui avaient menacé de faire sécession pendant les négociations et contestent aujourd'hui la faiblesse des résultats engrangés, selon eux, par M. Herben.

Circonspection à Bruxelles

Les Pays-Bas deviendront-ils l'enfant terrible de la classe européenne ? Refusant généralement de se prononcer sur les péripéties politiques des Etats membres, les institutions bruxelloises redoutent, en tout cas, que le changement de coalition qui se profile à La Haye ne vienne compliquer un peu plus le fonctionnement de la machine communautaire. Après les élections législatives, des membres de la Liste Pim Fortuyn (LPF) avaient exigé le remplacement de Frits Bolkestein, commissaire européen responsable de la fiscalité. M. Bolkestein avait vivement critiqué M. Fortuyn avant son assassinat. Les partenaires de la LPF ont refusé cette demande et la nomination au poste de ministre des affaires étrangères d'un ancien diplomate chrétien-démocrate, M. de Hoop Scheffer, devrait apaiser Bruxelles.

Le gouvernement néerlandais pourrait toutefois exiger que la réforme de la politique agricole commune précède l'élargissement de l'Union, ce qui indispose la présidence danoise. La nouvelle équipe en place à La Haye insiste également sur la nécessité d'une réforme du budget communautaire.

M. Balkenende, qui devrait présider, mardi, son premier conseil des ministres, semble conscient des hypothèques que fait peser sur son gouvernement l'anarchie régnant au sein de la LPF. Il aurait insisté, sans succès semble-t-il, pour que M. Herben préside le groupe parlementaire populiste. Le futur premier ministre redoute, par ailleurs, que le VVD, grand perdant des élections, qui paraît s'engager à contrecœur dans cette expérience gouvernementale, ne profite de la première occasion pour provoquer un nouveau scrutin et tenter de regagner les voix passées au parti populiste.

Jean-Pierre Stroobants

LES REPRÉSENTANTS DE LA LISTE PIM FORTUYN



EDUARD BOMHOFF
Ministre de la santé publique, du bien-être et du sport



ROELF HENDRICK DE BOER
Ministre des transports



HILBRAND NAWIJN
Ministre de l'immigration et de l'intégration



HERMAN HEINSBROEK
Ministre de l'économie

Ce professeur d'économie financière, âgé de 57 ans, cumulera ses fonctions avec celles de vice-premier ministre. Membre pendant trente ans du Parti du travail, le PvdA, ce chrétien a toujours brouillé les pistes. Chroniqueur du journal *NRC-Handelsblad*, il semblait proche des objectifs des sociaux-démocrates mais critiquait leur méthode et la mainmise des partenaires sociaux sur l'économie néerlandaise.

C'est dans sa dernière chronique qu'Eduard Bomhoff a annoncé son ralliement à la Liste Pim Fortuyn (LPF), présentant l'action de cette dernière comme le prolongement d'une tradition bien néerlandaise de contestation de l'ordre établi.

M. Bomhoff se retrouve aujourd'hui chargé d'une mission jugée cruciale par bien des Néerlandais : la réforme d'un système de soins inopérant, caractérisé par la multiplication des listes d'attente. Il plaiderait pour un investissement de 10 milliards d'euros dans ce secteur, il en recevra 1,2 milliard au maximum.

Les activités politiques du président de la chambre de commerce de Rotterdam, premier port européen et fief de Pim Fortuyn, se limitaient jusqu'ici à une affiliation au Parti populaire pour la liberté et la démocratie (VVD, libéral). La Liste Pim Fortuyn (LPF) tenait toutefois à ce qu'un « vrai patron » la représente au gouvernement, conformément au souhait de son leader assassiné. A 52 ans, M. De Boer, réputé « pragmatique et compétent », a déjà derrière lui une carrière de trente années dans le transport fluvial et maritime. On le dit aussi désireux de défendre les intérêts des routiers.

A la tête de son département, cet homme d'action sera chargé d'une mission difficile, que lui a assignée la LPF : faire arriver les trains à l'heure, ce qui est l'une des grandes obsessions des Néerlandais, très sceptiques quant à la qualité de leurs transports publics. M. De Boer devrait aussi réduire la fiscalité sur le carburant et achever une série de grandes infrastructures, même si la LPF avait jugé certaines d'entre elles inutiles avant les élections.

Membre jusqu'ici du CDA, l'Appel chrétien-démocrate, qu'il représentait dans une commune, Hilbrand Nawijn détiendra pourtant « le » poste-clé de la Liste Pim Fortuyn (LPF), au côté du ministre de la justice. Autant dire que sa nomination devrait être très discutée.

Cet ancien fonctionnaire de cinquante-trois ans, aujourd'hui avocat, connaît particulièrement bien le secteur qui devrait lui être confié : il a dirigé le service de l'immigration et des naturalisations (IND) jusqu'en 1995. Contrainant à la démission à la suite de diverses critiques contre sa gestion, M. Nawijn fut aussi accusé d'avoir fait profiter son club de football par des entreprises qui fournissaient des services à l'IND. Partisan d'une politique restrictive en matière d'asile, il s'est toutefois prononcé pour une amnistie en faveur de certains illégaux qui séjournaient aux Pays-Bas depuis plusieurs années.

Il a aussi critiqué le caractère « irréaliste » de certains points de l'accord gouvernemental, avant de s'y rallier.

Les observateurs néerlandais attendaient un « grand patron » à la tête d'un ministère de l'économie qui englobera désormais les télécommunications. Ils auront un milliardaire de 51 ans qui a fait fortune dans l'édition musicale, raffolé des voitures de luxe et des costumes bien coupés, portés sans cravate, et qui s'est rallié à la Liste Pim Fortuyn (LPF). Présenté comme le Richard Branson néerlandais, allusion au patron du groupe britannique Virgin, M. Heinsbroek fut diplomate avant de devenir l'un de ces entrepreneurs à succès dont raffolait Pim Fortuyn, même si les deux hommes ne se sont jamais rencontrés. En 1996, il revendit la firme de disques qu'il avait développée et tenta une incursion (ratée) dans l'audiovisuel.

Cultivant un style non conventionnel, le futur ministre a prévenu : il veut que tous les rapports qui lui seront remis tiennent en un feuillet. De leur côté, des commentateurs se demandent comment il distinguera ses intérêts personnels de ceux de son ministère.

A Gênes, plus de 100 000 manifestants ont commémoré le G8 tragique de juillet 2001

Une personne sur trois est revenue pour rendre hommage au jeune Carlo Giuliani, tué l'an dernier par un carabinier

GÈNES

de notre envoyé spécial

Place De Ferrari, la place principale de la ville, samedi soir 20 juillet. La longue journée de Gênes, un an

REPORTAGE

« **Aujourd'hui, c'est une fête, une fête pour les droits qui ont été niés à notre fils** »

après, vient de s'achever. Quelques camionnettes de police stationnent encore dans les parages. Les manifestants sont repartis ou sont à la recherche d'une trattoria ouverte dans la ville à moitié vide. Un petit groupe discute avec animation sur la place. Giuliano Giuliani, le père de Carlo, mort d'une balle tirée par un carabinier il y a un an, est entouré de quelques yastas, qui doivent lui rappeler son fils. Ils sont enragés. Ils font partie de ces trois ou quatre cents jeunes appartenant à des cercles sociaux et anarchistes qui ont décidé de défiler seuls. Contrô-

lés, encadrés, tenus à l'écart par des escadrons de policiers qui leur ont bloqué toute issue avant de les refouler vers la gare. Les cris d'« assassins, assassins », quelques jets de bouteilles, puis une tentative d'échapper à l'encerclement qui a risqué de dégénérer. Les agents au pas de charge, deux pots de fleurs détruits, l'espace de quelques minutes, on a eu l'impression que le film était revenu en arrière. L'incident est vite clos mais pas pour ce jeune qui crie au père de Carlo toute sa colère : « *Non, plus jamais je n'accepterai que coule notre sang, ils voulaient nous provoquer.* » Et Giuliani, vieux syndicaliste, de tenter de le convaincre que ce n'est rien face à ce qu'a vécu Gênes aujourd'hui : « *La partie la plus saine du pays s'est unie au nom de Carlo, de mon fils, nous avons vécu une journée fantastique, laissez-les tomber le reste.* »

UN AUTEL LAÏQUE

Carlo Giuliani, ragazzo, jeune, tout simplement, comme quelqu'un a corrigé sur la plaque de la place Alimonda, où il a été tué. C'est en son nom que sont arrivées plus de 100 000 personnes comme

diront, pour une fois d'accord, les organisateurs et la police. Une personne sur trois est revenue. Le Palazzo Ducale, siège du sommet des grands, zone interdite l'année dernière, est l'endroit où avaient commencé à converger les manifestants dès samedi matin. Ils viennent défilier en silence devant l'exposition de photos qui reconstitue, moment après moment, les trois journées qui sont restées imprimées dans la mémoire de chacun et qu'Amnesty International a récemment définies comme un épisode de violence jamais vu dans un pays européen. Mais le vrai rendez-vous

pour tous est plus loin, vers la place Alimonda, là où le drame a eu lieu.

Aujourd'hui, la grille sur les côtés de l'église de Nostra Signora del Rimedio est devenue une sorte d'autel laïque, recouverte de fleurs, de photos, de poésies. Chacun a voulu laisser un signe, comme Alessandra : « *Tu n'as pas changé le monde, mais après ta mort rien ne sera comme avant.* » Un keffieh est jeté à terre. C'est l'endroit où Carlo s'est effondré. Giuliano Giuliani et son épouse, Haïdi, sont là. Tous les cherchent, tous ont un petit mot à leur dire. Quelqu'un s'approche. C'est un magistrat romain qui veut

leur offrir le recueil de poésie qu'il a écrit, un autre veut seulement les embrasser.

« C'ÉTAIT DÉJÀ DANS L'AIR »

Sergio Cofferati, le secrétaire de la Confédération générale italienne du travail (CGIL) est venu tôt ce matin déposer une gerbe de fleurs. « *Aujourd'hui, c'est une fête, répètent-ils à tous, une fête pour les droits qui ont été niés l'année dernière à notre fils, dont celui de protester, de crier sa propre colère. Cet élan de solidarité qui vient du fond du cœur de chacun fait vraiment du bien.* » La place est pleine de ballons multicolores prêts à être lancés. « *Vous voyez, ce ne sont pas des funérailles, aujourd'hui nous voulons que la gaieté l'emporte.* » Difficile, car tous ont un noeud à la gorge. La musique s'arrête. Les sirènes des bateaux au port doivent donner le signal à l'heure précise mais le silence est interrompu bien avant, par un long applaudissement libérateur. Il est temps de commencer à défilier.

La manifestation principale va passer dans les rues de la zone rouge. De la musique, des chants, des slogans, la présence policière se fait discrète. Présence musclée, au con-

traire, pour l'autre cortège, qui se dirige vers la prison de Marassi, là où ont éclaté, l'année dernière, les premiers affrontements. Mais tout se passera bien. « *Genova liberata* », crient les antimondialisation, les syndicalistes, les écologistes, les communautés d'étrangers.

Le mouvement s'est retrouvé et a retrouvé aussi sur son chemin les démocrates de gauche (DS). « *Nous nous étions trompés à vous laisser seuls l'année dernière* », reconnaît le président des députés DS, Luciano Violante, contesté, place Alimonda. Le prix à payer. Après la réussite de cette journée de mobilisation, l'opposition exige maintenant qu'une commission parlementaire d'enquête fasse enfin la lumière sur ce qui s'est passé il y a un an. Sur le pourquoi du drame, comme se demande Francesca, de Gênes : « *C'était déjà dans l'air bien avant, comme si quelqu'un avait décidé d'avance que les choses devaient se passer mal. Mais jamais je ne me serais doutée que nous allions avoir, nous ici, à Gênes, le triste privilège de avoir marqué l'anniversaire du G8.* »

Salvatore Aloise

Madrid désire repartir sur de nouvelles bases avec Rabat

Ana Palacio, ministre espagnol des affaires étrangères, doit s'entretenir avec son homologue marocain, à Rabat, sur le sort de l'île du Persil. Les deux voisins ne font pas la même lecture de l'accord obtenu grâce aux Américains

MADRID

de notre correspondante

Les deux ministres des affaires étrangères marocain et espagnol, Mohammed Benaïssa et Ana Palacio, qui ne s'étaient pas parlés depuis mercredi, lorsque les forces spéciales espagnoles ont délogé les soldats marocains qui campaient sur l'île du Persil, devraient en principe mettre un point final, ce lundi 22 juillet, à Rabat, aux neuf jours de crise suscités par cet îlot inhabité. Et peut-être aussi saisir l'occasion, après un an de constante dégradation des rapports bilatéraux, pour crever l'abcès entre Madrid et Rabat et tenter de rétablir des relations sereines entre pays voisins et traditionnellement amis.

« Les victimes sont les chèvres »

Les tensions retombées, la presse espagnole s'est détendue dimanche en revenant sur le côté anecdotique de cette « guerre du Persil ». On apprend ainsi par *El País* que le commandant du détachement espagnol « a vainement cherché » un brin de ce persil qui a donné son nom espagnol à l'îlot. Le médecin détaché n'a eu « d'autre occupation que celle de soigner les pieds de la troupe, abîmés par les roches coupantes de l'île ». Quant aux 70 légionnaires qui campaient autour du drapeau, ils ont eu une vie impossible : en tenue de camouflage permanente, visage peinturluré « pour qu'avec leurs téléobjectifs les Marocains, à 200 mètres de l'îlot, sur la côte ne puissent pas identifier leur nom ou leur grade ». Non autorisés à faire du feu, ils ont mangé froid, et n'ont pu quitter leur casque, « même pour aller faire leurs besoins », confiera l'un d'eux.

Le mot de la fin revient à *El Mundo*, qui a interrogé Rajma, la propriétaire des chèvres qui passent l'été sur l'île. Rajma est inquiète. « Elles seront mortes de soif ou les légionnaires les auront mangées », a-t-elle expliqué au journal qui conclut : « Les victimes de l'île du Persil sont les chèvres. »

Une « marche bleue » pour Ceuta et Melilla n'est pas « exclue »

RABAT

de notre envoyée spéciale

Le rocher de la discorde est de nouveau calme et désert. Après le passage d'une poignée de militaires marocains venus, le 11 juillet, y planter leur drapeau suivis par les légionnaires espagnols qui les ont délogés, le 17, tout est rentré dans l'ordre. Samedi soir 20 juillet, les quelque soixante-dix soldats envoyés par Madrid ont été évacués. Le dernier drapeau a été enlevé. « Acte final d'une occupation qui aura duré quatre jours », a commenté l'envoyé spécial de la télévision marocaine 2M, en évoquant le « climat de liesse » régnant dans la population, qui a salué le départ des Espagnols en « chantant l'hymne national ».

Selon l'accord conclu entre Rabat et Madrid, « après des consultations des Etats-Unis avec chacune des parties », celles-ci ont « accepté de revenir à la situation qui prévalait avant juillet 2002 ». A Rabat, le ministère des affaires étrangères s'est contenté de signaler que l'Espagne avait « retiré ses forces de l'îlot marocain » et que les chefs de la diplomatie marocaine et espagnole, Mohammed Benaïssa et Ana Palacio, allaient « se réunir », lundi, dans la capitale politique du royaume. « De notre point de vue, la question de l'îlot Leila et celle de l'avenir des enclaves [espagnoles] de Ceuta et Melilla sont deux dossiers distincts », a précisé au *Monde* le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, Taïeb Fassi Fihri. Le dossier de Ceuta et Melilla « trouvera sa solution en son temps et en son heure, par la voie du dialogue et selon des modalités qui restent à définir », a-t-il souligné.

Beaucoup d'hommes politiques, à l'approche des élections législatives d'octobre, ne s'embarrassent pas de ces nuances. « Il est temps de libérer Sebta [Ceuta], Melilla et les îles adjacentes », pouvait-on lire, samedi, dans le quotidien *L'Opinion*, rapportant les propos tenus, devant le Parlement, par le président du groupe de l'Istiqal à la chambre des conseillers, Abdelhaq Tazi. L'« objectif » de l'Espagne, s'est-il insurgé, est de « s'approprier toute seule le contrôle de la zone stratégique du détroit de Gibraltar ».

Un thème repris et martelé d'un bout à l'autre de l'échiquier politique. Il est « inadmissible que le type d'accord entre l'Espagne et le Royaume-Uni en ce qui concerne le rocher de Gibraltar ne puisse être appliqué, dans la même optique, au niveau de Ceuta et de Melilla », a ainsi expliqué, dans les colonnes

C'est du moins la position affichée par l'Espagne, qui, après un certain embarras diplomatique au lendemain de son coup de force pour chasser les soldats marocains, n'a eu de cesse de faire valoir son « entière bonne foi ». Une bonne foi, précisait-on dans l'entourage du président du gouvernement, José Maria Aznar, qui s'est déjà traduite par plusieurs « petits pas » en direction du Maroc.

Le premier étant de publier, dès samedi vers 19 h 30, un communiqué annonçant que, sous égide américaine, un accord était intervenu pour revenir au statu quo d'avant le 11 juillet – c'est-à-dire sans aucune présence permanente d'aucun des deux pays. Et surtout

de faire suivre, moins de trois heures après, cet accord purement verbal – que ne mentionne même pas le communiqué marocain – du retrait total et sans condition des forces espagnoles de l'îlot contesté.

Un deuxième petit pas pour verser du baume sur la susceptibilité marocaine était ensuite d'accepter pour Ana Palacio, qui doit renoncer pour cela à une rencontre avec son homologue britannique sur Gibraltar, de se rendre ce lundi à Rabat, en « terrain » marocain.

« TANT EN COMMUN »

Pourtant, cette rencontre présentée comme décisive pour la fin du contentieux sur l'île du Persil n'est pas exempte de zones d'ombres. En effet la lecture qu'en font l'Espagne et le Maroc ne semble pas exactement la même. Que veut dire Rabat lorsqu'il parle de « mettre tous les sujets de contentieux sur la table ? ». Evoquer la pêche, l'immigration clandestine, le Sahara, à propos duquel il accuse Madrid de jouer le jeu du Polisario, ou encore vouloir mettre sur la table le problème des enclaves espagnoles au nord du Maroc, Ceuta et Melilla.

Pour Madrid, tout peut être discuté, mais il est hors de question d'aborder, lundi, ce dernier dossier. Ana Palacio l'a redit avec force « Ceuta et Melilla sont aussi espagnoles que Séville ou Cadix ». Quant à la Moncloa, qui se dit prête à un « nouveau pas » pour « restaurer la confiance » qui pourrait



En aucun cas, « se voir forcer la main ou agir dans la menace et la précipitation »

ANA PALACIO

être – laisse-t-on entendre – le retour des ambassadeurs respectifs dans les deux pays (le marocain a été rappelé en octobre 2001 et l'espagnol, la semaine dernière), elle désire clarifier ses relations en profondeur, mais en aucun cas « se voir forcer la main ou agir dans la menace et la précipitation ».

En attendant, le soulagement en Espagne est général, et toute la presse estime elle aussi qu'il faut tirer les leçons de cet épisode pour que, comme le note le quotidien *El*

Mundo, « le rendez-vous de Rabat marque le début de la fin d'un malentendu qui dure depuis presque trente ans. Trop longtemps pour deux pays qui ont tant en commun ». Pourtant, voir se profiler un règlement n'a pas totalement guéri les petites blessures de ces derniers jours. Et la plus cuisante, semble-t-il pour une Espagne qui vient de quitter la présidence de l'Union et ne s'est pas sentie terriblement appuyée par ses alliés européens, notamment la France, provient de l'incapacité de Bruxelles à se déterminer et à agir dans pareil conflit.

D'où la nécessaire et un peu embarrassante aide du secrétaire d'Etat américain Colin Powell, qui a longuement dialogué, samedi, avec le roi du Maroc et la ministre espagnole. Médiation évoquée avec un peu d'amertume par le journal conservateur *ABC*, qui n'hésite pas à écrire : « La crise de Persil a montré les limites de la solidarité de l'Union européenne (...). A l'heure de la vérité l'Europe ne compte pas. Chaque Etat doit sortir ses propres marrons du feu. »

Marie-Claude Decamps

de l'hebdomadaire *Le Journal*, l'ancien opposant Abraham Serfaty.

Accusée d'avoir soutenu Madrid au détriment de Rabat, l'Union européenne – ce « club fermé de colonisateurs », selon M. Serfaty –, a bel et bien « raté le coche », estime le secrétaire général du Parti du progrès et du socialisme (PPS), Ismail Alaoui, qui occupe le poste de ministre de l'Agriculture. L'idée d'une « marche bleue » pour Ceuta et Melilla (clin d'œil à la « marche verte » lancée par Hassan II pour le Sahara occidental) n'est « pas exclue », ajoute le dirigeant du PPS. « Les gens sont prêts à mourir, moi compris, pour Ceuta et Melilla, qui sont des terres marocaines ! », promet, de son côté, le responsable islamiste Abdelila Benkirane.

En attendant ce raz-de-marée, une partie de la presse continue, plus prosaïquement, à s'interroger sur l'envoi des six militaires marocains, le 11 juillet, sur le fameux îlot. S'agissait-il « d'une décision mûrement réfléchie ou d'un coup de

L'« objectif » de l'Espagne est de « s'approprier toute seule le contrôle de la zone stratégique du détroit de Gibraltar »

ABDELHAQ TAZI

sang ? », écrit Khalid Jamaï dans *Le Journal*. Citant des « sources proches » du cabinet du premier ministre, l'hebdomadaire évoque un « plan inspiré au souverain par de hauts gradés, excédés par les fanfaronnades d'Aznar ».

De son côté, l'hebdomadaire *Demain* met en doute la version officielle, selon laquelle la décision de lancer cette opération aurait été prise à Tétouan et non à Rabat. « Depuis quand les commandants locaux de la gendarmerie prennent-ils, de leur propre chef, des décisions concernant la lutte antiterroriste ? », ironise Ali Lmrabet.

Les non-spécialistes interprètent les choses plus simplement : « Le Maroc a commis une boulette et l'Espagne en a fait une plus grosse, résume une jeune architecte. Reste à savoir qui tirera les marrons de ce feu de paille grotesque. »

Catherine Simon

Proche-Orient : rencontre entre Israéliens et Palestiniens

LE MINISTRE israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès s'est déclaré satisfait de sa rencontre, samedi 20 juillet, avec une délégation palestinienne. « Nous avons abordé les vrais problèmes et évité la polémique. Il y aura d'autres rencontres de ce genre », a déclaré M. Pérès, qui s'est entretenu avec une délégation groupant les ministres palestiniens des finances, de l'intérieur, de l'économie, du commerce et de l'industrie, ainsi que des affaires civiles. Cette réunion avait été reportée à deux reprises en raison d'attentats anti-israéliens qui avaient fait 12 victimes. Elle a porté, entre autres, sur le transfert de quelque 430 millions de dollars dus par Israël à l'Autorité palestinienne.

D'autre part, un Palestinien a été tué et deux militaires israéliens ont été blessés, lundi 22 juillet avant l'aube, lors d'un accrochage près du bloc de colonies israéliennes de Gush Katif, dans la bande de Gaza. La veille, l'explosion d'une bombe placée sur une voie de chemin de fer près de la ville de Rehovot, dans le centre d'Israël, avait blessé le conducteur et endommagé la motrice. – (AFP.)

Dell™ | offres exceptionnelles

Les Deals Dell de l'été

On a toujours une raison de choisir un Dell™.

Raison n°37 : Gagnez en productivité

Grâce au processeur Intel® Pentium® 4, le Dell™ Dimension™ 4500 est l'outil idéal pour travailler sur plusieurs applications en parallèle sans aucune baisse de votre activité.

Dell™ Dimension™ 4500

Processeur Intel® Pentium® 4 à 2 GHz

- Châssis minitour
- Chipset Intel® 845D à 400 MHz
- 512 Ko de mémoire cache de second niveau "full speed"
- **256 Mo de mémoire PC266 DDR RAM**
- Disque dur 40 Go
- Carte vidéo nVIDIA® GeForce 4MX AGP 4x avec 64 Mo de mémoire vidéo et sortie TV
- Moniteur 17" Couleur
- **Lecteur - graveur CD RW 40x/10x/40x**
- **Lecteur de DVD 16x, décodeur MPEG-2 logiciel**
- Son intégré 64 Voix et enceintes stéréo
- Carte modem PCI 56K
- 4 ports USB dont 2 en façade
- Microsoft® Windows® XP Edition Familiale
- Microsoft® Works 6.0
- Garantie Europe : 1 an, service aller-retour atelier

999 € HT 1 194,80 € TTC

7 837,40 € TTC Réf. 170-D0815

Les PC Dell utilisent une version originale de Microsoft® Windows®

www.microsoft.com/piracy/howtotell

Jusqu'à -100 € HT(a)

sur www.dell.fr

ÉCONOMISEZ EN LIGNE

* Deals Dell : les offres Dell. Offres valables jusqu'au 31/08/2002, dans la limite des composants et des pièces disponibles. Photos non contractuelles. Frais d'expédition en sus. Les prix, loyers et caractéristiques des produits peuvent être modifiés sans avis préalable, du fait de l'évolution technique notamment. Offres soumises aux conditions générales de vente et de services de Dell. Intel, les logos Intel Inside et Pentium sont des marques déposées d'Intel Corporation. (a) Jusqu'à 100 € HT de réduction (soit 119,60 € TTC) sur certaines configurations Dell Dimension et Inspiron. Voir www.dell.fr pour le détail de ces offres. Dell se réserve le droit de mettre fin à ces offres sans avis préalable. RCS Montpellier n° 351 528 223.

Téléphonez du lundi au vendredi de 8h30 à 19h

0 825 387 316

Configurez et achetez directement sur le site :

www.dell.fr

N° INDIGO : 0.150 € TTC / MN

Espoir de paix au Soudan après un protocole d'accord entre Khartoum et la rébellion sudiste

Le document en discussion depuis la fin juin a été signé samedi près de Nairobi

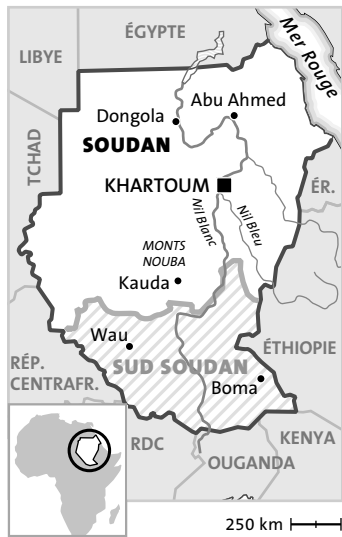
NAIROBI

de notre correspondant

C'est peu mais, en dix-neuf années de guerre civile, c'est une première au Soudan, tous les espoirs de paix sont désormais permis. Après deux décennies de conflit rythmées par de stériles « conversations de paix », le gouvernement soudanais et la rébellion sudiste, le Mouvement/Armée de libération des peuples du Soudan (SPLM/A), ont signé, samedi 20 juillet, sous l'égide de l'IGAD, un organisme de résolution des conflits des pays de la Corne de l'Afrique, un document ouvrant la voie à une règlement pacifique du conflit. Le « protocole », signé à Machakos, à une heure de route à l'est de Nairobi, où les délégations s'étaient retirées depuis fin juin pour discuter à huis clos, débroussaillait le terrain d'une entente sur deux points cruciaux du différend entre les deux parties : le droit à l'autodétermination du Sud et la séparation de la religion et de l'Etat. L'accord n'a été rendu possible que sous la pression des Etats-Unis pour qui la paix est une manière de garantir que ne se réinstallent au Soudan des surges de terrorisme international.

Déjà, dans les deux délégations, on qualifie ce pas en avant d'« historique ». C'est peut-être aller un peu vite en besogne. Comme le rappelle Roland Marchal, chercheur spécialiste de la Corne de l'Afrique au Centre d'études et de recherches internationales (CERI), « la charia [la loi musulmane] n'est pas applicable au Sud dans la constitution de 1997 et l'autodétermination du Sud y est absolument reconnue par décret présidentiel ».

Mais, dans les faits, la liberté de pratiquer librement la religion de son choix, notamment chez les populations du Sud, où les chrétiens



□ Régions à majorité musulmane
■ Régions à majorité animiste et chrétienne

et les animistes sont majoritaires, n'avait jamais été reconnue formellement. Quant au principe de l'autodétermination du Sud, il n'avait été jusqu'ici que mollement discuté, sans calendrier ni cadre précis. Selon le protocole de Machakos, une période de six années de transi-

tion s'ouvrira bientôt dans l'ensemble du territoire, au cours de laquelle le « gouvernement à base élargie » devra être nommé et au terme de laquelle un référendum « sous supervision internationale » sera organisé pour proposer un éventail de solutions d'autonomie aux populations du Sud.

Le détail de cette gamme sera au programme des prochaines négociations, dont la première aura lieu à la mi-août. Selon Nicolas Heyson, conseiller de Nelson Mandela, architecte de l'accord historique entre Blancs et Noirs en Afrique du Sud et l'un des principaux médiateurs des négociations inter-soudanaises, « ce qui sera discuté peut se résumer ainsi : jusqu'où les Soudanais veulent-ils aller ? Simple autonomie, fédéralisme, ou autre, on peut tout imaginer, avec la possibilité d'avoir deux constitutions, l'une au nord, l'autre au sud ».

AUTRES POINTS LITIGIEUX

La sécession du Sud figurera-t-elle sur la liste des options ? Les spécialistes s'accordent à reconnaître que cette solution « poserait de graves problèmes » et doit seulement être retenue pour l'instant de manière « théorique ». « La philosophie de l'appro-

che des négociations est plutôt de donner toutes ses chances à l'unité du pays avant d'envisager réellement une rupture », résume un diplomate en charge du dossier.

Il reste aussi à entamer le même travail sur les autres points litigieux du conflit, en particulier sur le partage des ressources pétrolières entre le Nord et le Sud. Le Soudan, devenu exportateur de brut depuis 1999, extrait actuellement entre 205 000 et 220 000 barils par jour dans le centre du pays, dont 145 000 sont destinés à l'exportation, pour le seul bénéfice du gouvernement. Khartoum espère pousser cette production à 500 000 barils/jour d'ici trois ans. Ce n'est pas encore l'eldorado, mais avec des réserves qui, selon certaines estimations, pourraient atteindre trois milliards de baril, la question du partage deviendra de plus en plus brûlante. « Il y a bon espoir d'arriver là aussi à un accord, assure le diplomate, dans la mesure où le gouvernement a compris que la paix permettrait d'exploiter plus de champs pétroliers, sans avoir à encourir les dépenses de la guerre. Partager, dans ces conditions, se traduirait en réalité par une augmentation de ses revenus. »

Autre problème : l'accord qui se dessine n'implique pas les partis politiques soudanais et ne reconnaît pour le moment, comme interlocuteurs, que le gouvernement et la rébellion. N'est-ce pas faire déjà le sacrifice d'une véritable solution de paix, au profit d'intérêts à court terme ? « Le régime de Khartoum, remarque Roland Marchal, est le meilleur interlocuteur possible pour Washington car il est beaucoup plus sensible aux pressions que ne le serait un gouvernement doté d'une légitimité démocratique... »

Jean-Philippe Rémy

Des opposants nordistes plutôt satisfaits

Deux partis de l'opposition nordiste soudanaise ont favorablement accueilli le protocole signé samedi 20 février par le gouvernement et la rébellion sudiste, le Mouvement/Armée de libération des peuples du Soudan (SPLM/A), sur les questions de l'autodétermination du Sud et la séparation de la religion et de la politique. « Le parti Oumma se félicite de l'accord et de tout ce qui conduit vers la paix », a déclaré Omar Nour Al-Dayem, numéro deux de ce parti, l'une des deux principales formations historiques de l'opposition nordiste, l'autre étant le Parti unioniste démocratique.

Mohammed Hassan Al-Amine, qui est l'un des responsables du Congrès national populaire, le parti de Cheikh Hassan Al-Tourabi – ancienne éminence grise du régime, aujourd'hui en résidence surveillée –, a apporté un soutien « de principe » à l'accord, tout en soulignant que des questions telles que la loi musulmane, l'unité et un système fédéral ne devraient pas faire l'objet de compromis. – (AP.)

L'aviation américaine a tué des centaines de civils afghans

WASHINGTON. La campagne aérienne américaine contre le réseau Al-Qaïda et les talibans en Afghanistan a fait des centaines de morts chez les civils, affirme dimanche 21 juillet, le *New York Times*. Jusqu'à 400 civils ont pu être tués par l'aviation américaine, selon une enquête du journal portant sur six mois et 11 endroits en Afghanistan. Même quand une cible militaire est convenablement identifiée, des civils peuvent être tués à cause d'un recours à une force excessive par le Pentagone. Des employés de l'organisation américaine Global Exchange ont affirmé au journal avoir une liste de 812 civils afghans tués par les bombardements américains. Global Exchange, qui effectue ses investigations dans les villages afghans, s'attend à ce que ce bilan s'alourdisse au fur et à mesure que d'autres villages reçoivent la visite de ses enquêteurs. Cette enquête fait suite à des opérations controversées début juillet contre des villages de la province d'Oruzgan (centre), où au moins 54 civils ont été tués par des bombardements américains. – (AFP.)

L'accident mortel d'un train en Sicile crée la polémique

PALERME. Huit personnes ont trouvé la mort et 42 autres ont été blessées, samedi 20 juillet, dans le déraillement d'un train de voyageurs près de Messine, en Sicile. La compagnie ferroviaire Trenitalia a annoncé que 190 personnes, dont de nombreux touristes étrangers, étaient à bord de ce train parti de Palerme, samedi en fin d'après-midi, à destination de Venise. Les victimes de l'accident sont de nationalités allemande, italienne et marocaine. Une enquête pour déterminer l'origine de cet accident a été ordonnée par les autorités italiennes, mais la vétusté du réseau est dors et déjà mise en cause, provoquant un début de polémique. Le gouvernement de Silvio Berlusconi a été accusé de privilégier des ouvrages jugés « inutiles », comme le gigantesque pont sur le détroit de Messine, au lieu de moderniser le réseau ferroviaire défaillant. Il s'agit de la pire catastrophe ferroviaire survenue en Italie depuis juin 1979, lorsque douze personnes étaient mortes dans la collision de deux trains, à seulement quelques kilomètres du lieu de la catastrophe de samedi. – (AFP, Reuters.)



TONY GENTILE/REUTERS

Vingt-huit morts dans l'incendie d'une discothèque au Pérou

LIMA. Vingt-huit personnes sont mortes et une cinquantaine d'autres blessées, samedi 20 juillet, dans l'incendie d'une discothèque de Lima déclenché par un cracheur de feu. Les victimes sont presque toutes mortes par asphyxie, et certaines personnes blessées ont été hospitalisées dans un état jugé critique. L'incendie a éclaté dans la nuit de samedi à dimanche à la discothèque Utopia, située dans un centre commercial du centre de la capitale péruvienne, au cours d'une soirée marquant les deux mois d'ouverture de l'établissement. Le cracheur de feu aurait allumé un allume-cigares au-dessus d'un diffuseur de parfum, pour lancer du feu et faire monter la tension parmi les spectateurs. Les flammes auraient alors embrasé les rideaux. Il s'agit du deuxième grand incendie en moins d'un an à Lima. En décembre, plus de 300 personnes avaient péri dans un quartier pauvre du centre de la capitale, après l'incendie d'un magasin de feux d'artifice. – (Reuters, AFP.)

En Grèce, nouvelles arrestations de membres du « 17 Novembre »

ATHÈNES. Trois membres présumés du groupe terroriste « 17 Novembre » ont été emprisonnés provisoirement et deux autres ont été inculpés, dimanche 21 juillet. Au cours du week-end, le service antiterroriste grec a procédé à l'arrestation dans la région d'Epire (au nord-ouest d'Athènes) de trois membres présumés du « 17 Novembre ». Deux d'entre eux, Iraklis Kostaris et Konstantinos Karatsolis, ont été déférés devant la justice et inculpés pour une série de crimes et pour participation à « une organisation criminelle ». Le troisième, Thomas Serifis, 36 ans, interpellé dimanche soir, a été transféré à la sûreté générale d'Athènes où il est interrogé par la police. Par ailleurs, les frères Vassilis et Christodoulos Xiros, ainsi que Dionysos Georgiadis, inculpés jeudi, ont été écroués, lundi, dans des cellules « de haute protection » de la prison de Korydallos, à Athènes. Depuis une vingtaine de jours et la capture, le 29 juin, de Savvas Xiros, le premier terroriste présumé du « 17 Novembre » à avoir été identifié depuis 27 ans, la police a lancé une vaste enquête à travers le pays pour démanteler l'organisation, responsable de 23 assassinats depuis 1975. – (AFP.)

34 Frères musulmans présumés ont été arrêtés en Egypte

LE CAIRE. Les forces de sécurité égyptiennes ont arrêté, samedi 20 juillet, 34 membres présumés du mouvement interdit des Frères musulmans, le plus grand groupe de fondamentalistes islamistes du pays. Les suspects tenaient une réunion clandestine dans la maison d'un des dirigeants du mouvement, à 70 km au nord du Caire, lorsque la police est intervenue. Parmi les individus arrêtés figurent deux professeurs d'université et 29 étudiants. Plus d'une centaine de sympathisants du groupe ont été arrêtés depuis la fin du mois de juin à la suite de heurts lors des élections législatives. Le mouvement des « Frères musulmans » prône l'instauration d'un Etat islamique mais rejette la violence. Les autorités égyptiennes tolèrent partiellement ses activités, mais l'accusent de servir de point de ralliement aux extrémistes qui cherchent à renverser le président Hosni Moubarak. – (AFP, Reuters.)

DÉPÊCHE

■ **UKRAINE : six mineurs ukrainiens ont été tués et quatorze blessés**, dont deux très grièvement, lors d'un coup de grisou, dimanche 21 juillet, dans la mine Iouviléina de la région de Dnipropetrovsk (au sud-est de l'Ukraine). Au moment de l'explosion, dans la matinée, 48 mineurs travaillaient à une profondeur de 260 mètres. Cet accident survient deux semaines seulement après l'incendie qui avait fait 35 morts dans l'exploitation houillère d'Oukraïna. – (AFP.)

L'hommage de Dominique de Villepin à Félix Houphouët-Boigny

« Les grands hommes ne meurent jamais et les grands hommes africains encore moins »

YAMOUSSOUKRO

de notre envoyé spécial

La tournée en Afrique noire du chef de la diplomatie française aura été menée au pas de charge. Vendredi 19 juillet, au petit matin, Dominique de Villepin était à pied d'œuvre en Angola pour « redonner une impulsion nouvelle » aux relations franco-angolaises mises à mal ces dernières années par l'affaire Falcone ». Le lendemain, il débarquait à Maputo pour étudier de près les recettes de sortie de guerre civile expérimentées au Mozambique. Dimanche matin, sur les marches du palais présidentiel, le ministre donnait au président Blaise Compaoré un satisfecit pour la « coopération exemplaire » entre le Burkina Faso et la France. L'après-midi enfin, il était en Côte d'Ivoire, pour effectuer un pèlerinage à Yamoussoukro. Il s'agissait de « rendre hommage » à la mémoire de Félix Houphouët-Boigny, le père de l'indépendance de la Côte d'Ivoire. C'était « le souhait » du président Jacques Chirac de voir son ministre des affaires étrangères se rendre « vite » en Côte d'Ivoire.

De Yamoussoukro, son village natal, Houphouët-Boigny ambitionnait de faire la capitale administrative de la Côte d'Ivoire. Neuf ans après sa mort, le pari est loin d'être gagné. Le Parlement continue à se réunir à Abidjan et les ministères n'ont toujours pas déménagé. Mais l'ombre du « Vieux », ainsi que l'on surnommait affectueusement Houphouët-Boigny, plane sur l'agglomération où vivent près de 150 000 personnes.

Dimanche après-midi, Dominique de Villepin a visité le mausolée où repose la dépouille du président défunt. C'est une étonnante bâtisse souterraine de granit et de marbre décorée des gerbes mortuaires à la mémoire du glorieux défunt. Il y a celle envoyée par le président de la République française et son épouse ; celle du RPR, l'ancien parti gaulliste, celle venue de la Maison Blanche, celle des « compagnons de l'aventure de 1946 »...

Après le mausolée, le ministre a eu le privilège de visiter les appar-



BORIS HEGER/AFAP

Dimanche 21 juillet, le ministre des affaires étrangères, Dominique de Villepin, a été reçu par des dignitaires locaux à Yamoussoukro, lors de l'étape ivoirienne de sa première tournée africaine. Il y a rendu hommage à Félix Houphouët-Boigny, le défunt père de l'indépendance ivoirienne.

tements privés d'Houphouët-Boigny. Tout est pieusement conservé et l'on n'a touché ni à la décoration baroque des pièces d'apparat ni aux milliers de bibelots qui encombrant les commodes de facture française. Dans la chambre à coucher du « Vieux », M. de Villepin a pu admirer, posées sur une

tête ministériel et venait de toucher les pantoufles présidentielles déposées au pied du lit.

Les appartements du « père de la Côte d'Ivoire » ne sont pas ouverts au public. Les élus locaux le regrettent et rêvent tout haut. « Il faudrait que ce soit comme à Versailles ou au Louvre. Les gens

dimensions, l'édifice – construit à la fin des années 1980 – surprend mais il a fière allure. « Notre-Dame de Paris fait rikiki à côté », a fait observer l'ambassadeur de France, Renaud Vignal, qui accompagnait le ministre.

La basilique de Yamoussoukro a été financée par le président défunt sur sa cagnotte personnelle. Et s'il a fait don au Vatican du bâtiment, sur lequel veillent des prêtres polonais, Houphouët-Boigny a pris soin, avant de mourir, de laisser de l'argent pour l'entretien. « Ça nous coûte cher à cause du climat. Le béton travaille », a dit au ministre, en levant les yeux au ciel, le religieux qui lui faisait faire le tour du propriétaire.

Un moment plus tard, M. de Villepin était de retour pour une rencontre avec le président Laurent Gbagbo, qui fut naguère un opposant au « Vieux ». Qu'a ressenti le chef de la diplomatie française au cours de la visite, a demandé un journaliste ivoirien ? « Une grande émotion. » Puis, emporté par l'enthousiasme ou la fatigue du voyage, M. de Villepin a conclu : « Les grands hommes ne meurent jamais et les grands hommes africains encore moins. »

Jean-Pierre Tuquoi

table de nuit, des statuettes de la Vierge de Lourdes et une photo dédicacée du pape Jean Paul II. A côté, il a jeté un coup d'œil sur le vestiaire du président disparu et sa salle de bain, conservée elle aussi en l'état. « Je suis toute remuée », a murmuré une jeune femme en uniforme qui s'était glissée dans le cor-

paieraient et visiteraient », glissait aux visiteurs français l'adjoint au maire de Yamoussoukro, Martin Kouakou.

Après les appartements, le ministre a arpenté la basilique qui jouxte le mausolée. Inspiré de la basilique Saint-Pierre de Rome, dont il a conservé le plan de masse et les

FRANCE - SOCIÉTÉ

FISCALITÉ

Les députés ont donné suite à une des principales **PRO-MESSES ÉLECTORALES** de Jacques Chirac en votant en première lecture, jeudi 18 juillet, une baisse de 5 % de l'impôt sur le revenu payé par 16 millions de

foyers. Le Syndicat national unifié des impôts et la Fédération CFDT des finances dénoncent une mesure qui, selon eux, ne va pas dans le sens de la **JUSTICE FISCALE**. Ils concluent, calculs à l'appui, que les hauts

revenus en seront les grands bénéficiaires. Dans la majorité, des élus se demandent si les faibles marges de manœuvre budgétaires ne seraient pas mieux utilisées pour baisser les **CHARGES SOCIALES** et favoriser

l'emploi peu qualifié. **L'ÉCONOMISTE** Liêm Hoang-Ngoc (Paris-I) souligne, dans un entretien au *Monde*, que la réforme « va accroître les inégalités entre les revenus du patrimoine et les revenus salariaux ».

La baisse de l'impôt sur le revenu profitera surtout aux foyers aisés

Deux syndicats du ministère des finances (SNUI et CFDT) ont calculé que la réduction de 5 %, votée jeudi 18 juillet par les députés, avantagera d'abord les hauts revenus. Le PS estime que 70 % des 2,5 milliards d'euros d'allègements bénéficieront aux 10 % des Français les plus riches

LES ORDINATEURS et les calculs tournaient depuis quelques semaines déjà... Les syndicats du ministère de l'économie et des finances ont pourtant préféré attendre que les députés votent la baisse de 5 % de l'impôt sur le revenu (IR) en 2002, jeudi 18 juillet, pour rendre publiques leurs études d'impact censées répondre à la question : à qui profite cette mesure, que Jean-Pierre Raffarin présente comme « la première étape » d'une réduction globale de 30 % sur le quinquennat ?

Bercy n'a publié aucune simulation des retombées de cette réduction forfaitaire de 5 % sur le revenu avant réductions. Les réponses fournies par le Syndicat national unifié des impôts (SNUI) et la Fédération CFDT des finances sont à la fois sans surprise et riches d'enseignements. « Cette baisse ne concernera qu'un foyer fiscal sur deux (ceux payant l'impôt sur le revenu) et procurera un avantage d'autant plus important que les revenus seront élevés », déplore-t-on au SNUI. « C'est surtout pour la France de "très haut" que la baisse de l'impôt en 2002 sera véritablement tangible », concluent les responsables de la première organisation syndicale à la direction générale des impôts.

L'analyse de cette réforme, qui entraînera cette année une perte de recettes fiscales de 2,5 milliards d'euros pour l'Etat (sur 53 milliards d'euros perçus au titre de l'IR), est pratiquement la même à la CFDT : « Réduire l'impôt sur le revenu, ce n'est pas seulement réduire les moyens de l'Etat, c'est aussi réduire la justice fiscale en favorisant les plus aisés. »

Au risque de créer un effet de loupe, voire d'être caricatural, le SNUI a publié des estimations ne retenant que trois tranches du barème (sur sept), dont celles qui concernent les plus bas et les plus hauts revenus. Ce choix lui permet de montrer la forte concentration de la réduction sur ces derniers : un couple marié avec deux enfants et déclarant 153 000 euros de revenu annuel déclaré aura une réduction forfaitaire de 1 695 euros sur un impôt de 33 909 euros ; dans la même situation familiale, un couple de smicards (20 833 euros de revenus annuels) bénéficiera d'une

PLUS LES REVENUS SONT ÉLEVÉS, PLUS LE BONUS FISCAL EST IMPORTANT

| Revenu annuel déclaré | Couples mariés sans enfant (2 parts) | | | Couples mariés avec deux enfants (3 parts) | | |
|--|--------------------------------------|-------------------------|----------------------------|--|-------------------------|----------------------------|
| | 20 833 € (136 657 F) | 41 875 € (274 681 F) | 152 986 € (1 003 522 F) | 20 833 € (136 657 F) | 62 708 € (411 340 F) | 152 986 € (1 003 523 F) |
| Revenu net imposable après déduction de 10 et 20 % | 15 000 € (98 394 F) | 30 150 € (197 771 F) | 110 150 € (722 537 F) | 20 500 € (134 472 F) | 45 150 € (296 165 F) | 110 150 € (722 537 F) |
| Impôt dû | 381 € (2 499 F) | 3 687 € (24 185 F) | 37 943 € (248 890 F) | 535 € (3 509 F) | 5 508 € (36 130 F) | 33 909 € (222 428 F) |
| Réduction forfaitaire de 5 % | 19 € (125 F) | 185 € (1 214 F) | 1 897 € (12 443 F) | 27 € (177 F) | 275 € (1 804 F) | 1 695 € (11 118 F) |
| Impôt dû après imputation | 362 € (2 375 F) | 3 502 € (22 972 F) | 36 045 € (236 440 F) | 508 € (3 332 F) | 5 233 € (34 326 F) | 32 213 € (211 303 F) |
| Gain par rapport au revenu imposable | 0,12% | 0,61% | 1,72% | 0,13% | 0,60% | 1,54% |

Source : Syndicat national unifié des impôts (SNUI)

ristourne limitée à 27 euros sur un impôt de 381 euros. L'écart est plus prononcé pour les célibataires : s'ils déclarent 83 333 euros de revenus, ils auront un bonus de 1 078 euros, tandis qu'un salarié proche du smic (11 222 euros) gagnera 3 euros.

Les calculs de la CFDT finances montrent que l'écart est beaucoup moins spectaculaire quand ils portent sur des tranches de revenus fai-

bles ou moyens : un ouvrier avec deux enfants et un salaire de 1 229 euros par mois aura une ristourne de 31 euros et touchera 90 euros de prime pour l'emploi grâce à la mesure Raffarin ; un salarié à 1 790 euros par mois sera un peu moins bien loti (114 euros de ristourne), un cadre à 3 191 euros mensuels beaucoup mieux (430 euros de gain).

Le Parti socialiste a dénoncé une réforme « inéquitable ». « 10 % des Français les plus aisés vont capter 70 % de la baisse », s'est insurgé Didier Migaud (PS), ancien rapporteur général du budget, lors de l'examen du collectif budgétaire au Palais-Bourbon. Le PS rappelle qu'en élaborant son plan de réduction de l'impôt sur le revenu fin 2000 - il brisait un tabou de gauche

en réduisant un prélèvement progressif -, il avait pris soin de baisser davantage les tranches du bas du barème (même si les hauts revenus en profitent aussi) et de créer la prime pour l'emploi, un crédit d'impôt en faveur de 8,5 millions de foyers modestes, dont une grande partie ne paie pas l'IR.

Au PS, on estime qu'une partie de ce qui est rétrocedé aux contri-

buables ne fera que gonfler le taux d'épargne des ménages, mais ne sera pas injecté dans les circuits économiques. Les socialistes plaident plutôt pour une diminution de la taxe d'habitation, mais, puisque c'est celle de l'IR qui a été retenue, mieux vaudrait, selon eux, soutenir l'appétit de consommation des ménages à faibles ou moyens revenus, et donc l'activité, au moment où la reprise économique est hypothéquée par de lourdes incertitudes (plongeon des Bourses, réticences des entreprises françaises à investir...).

UN SIGNE FORT AUX CADRES

Francis Mer assure, au contraire, que les 2,5 milliards d'euros rendus aux ménages à l'automne stimuleront la croissance « d'un dixième de point au moins à l'horizon 2003 ». De plus, la baisse de 5 % donne, selon lui, un signe fort adressé aux cadres supérieurs tentés de s'expatrier en raison du caractère plus attractif des fiscalités britannique, allemande ou italienne. M. Mer estime que ce plan de baisse concernant les ménages - conjugué à la baisse de la pression fiscale sur les entreprises promise au cours de la campagne présidentielle, mais encore incertaine - renforcera « l'attractivité de notre territoire ».

M. Mer et le ministre délégué au budget, Alain Lambert, ont annoncé que cette baisse, qui ramène le taux marginal supérieur d'imposition de 52,75 % à 50,1 % en 2002, sera reconduite en 2003, faute de quoi l'impôt sur le revenu augmenterait l'an prochain. Pourront-ils aller plus loin ? Le volet recettes du projet de budget 2003 sera arrêté dans quelques semaines. La croissance retenue devrait être de l'ordre de 3 %, mais la dégradation des comptes publics (46 milliards d'euros de déficit fin 2002) laisse peu de marge au gouvernement. Ce qui pousse des responsables de la majorité, comme Pierre Méhaignerie (UMP-UDF), président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, à se demander s'il ne serait pas plus efficace, en 2003, de faire porter l'effort sur la baisse des charges sociales afin d'inciter les entreprises à embaucher.

Jean-Michel Bezat

LE CAS D'UN CÉLIBATAIRE SANS ENFANT (1 part)

| Revenu annuel déclaré | 11 222 € (73 612 F) | 20 138 € (132 102 F) | 83 333 € (546 629 F) |
|--|------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Revenu net imposable (après déduction de 10 et 20 %) | 8 080 € (53 001 F) | 14 500 € (95 114 F) | 60 000 € (393 574 F) |
| Impôt dû | 65 € (426 F) | 1 666 € (10 928 F) | 21 570 € (141 490 F) |
| Réduction forfaitaire de 5 % | 3 € (20 F) | 83 € (544 F) | 1 078 € (7 071 F) |
| Impôt dû après imputation | 62 € (407 F) | 1 583 € (10 384 F) | 20 491 € (134 412 F) |
| Gain par rapport au revenu imposable | 0,037% | 0,57% | 1,79% |

Source : SNUI

LE CAS D'UN CÉLIBATAIRE AVEC UN ENFANT (2 parts)

| Salaires annuel du foyer | 14 745 € (96 721 F) | 14 910 € (97 803 F) | 21 477 € (140 880 F) | 38 289 € (251 160 F) |
|---------------------------------------|------------------------|------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Revenu imposable | 10 616 € (69 636 F) | 10 735 € (70 417 F) | 15 463 € (101 431 F) | 27 568 € (180 834 F) |
| Impôt dû | 0 € (0 F) | 0 € (0 F) | 433 € (2 840 F) | 2 983 € (19 567 F) |
| Réduction forfaitaire de 5 % | 0 € (0 F) | 0 € (0 F) | 22 € (144 F) | 149 € (977 F) |
| Prime pour l'emploi | 76 € (499 F) | 62 € (407 F) | 62 € (407 F) | 62 € (407 F) |
| Impôt dû après imputation | -76 € (-499 F) | -62 € (-407 F) | 349 € (2 289 F) | 2 83 € (18 590 F) |
| Gain par rapport au revenu disponible | 0,00% | 0,00% | 0,10% | 0,42% |

Source : Fédération CFDT des finances

Des élus de la majorité pressent le gouvernement de privilégier la diminution des charges sociales

RÉDUIRE les impôts ou baisser les charges ? Déjà hypothéquée par le niveau de la croissance, la poursuite de la réduction de l'impôt sur le revenu (IR), - à hauteur de 30 % en cinq ans selon la promesse faite par Jacques Chirac pendant la campagne présidentielle -, est menacée par un autre débat. De nombreux élus UMP, dont le président du groupe à l'Assemblée nationale, Jacques Barrot, ont, en effet, profité de l'examen du collectif budgétaire, adopté en première lecture au Palais-Bourbon dans la nuit du 18 au 19 juillet, pour marquer leur préférence en faveur de la baisse des charges sociales. Entre ceux qui entendent respecter la principale mesure contenue dans la feuille de route du chef de l'Etat et les partisans d'un allègement des charges patronales et salariales, qui figuraient également dans le programme de leur candidat, la question divise.

Pour Dominique Paillé (UMP-UDF), la réponse est « une urgence absolue ». Dans une tribune publiée par *Libération*, lundi 22 juillet, le député des Deux-Sèvres s'inquiète de voir reporter cet arbitrage plus longtemps, « qui ne fera qu'exacerber les attentes et suscitera des mouvements sociaux inutilement dommageables à notre économie ». « Prenons garde, écrit-il. Les promesses électorales doivent certes être tenues, mais (...) faire de la baisse de l'IR la priorité et la seule, c'est privilégier l'amélioration de la situation des Français les plus aisés

et accroître le fossé social entre catégories socioprofessionnelles. »

La nécessaire harmonisation des cinq smic en vigueur (en raison des 35 heures), qui entraînera un surcoût pour les entreprises, devra être, selon lui, compensée par un allègement symétrique des charges patronales. Particulièrement revendicative, l'UDF avait déposé un amendement « d'appel » sur le sujet. Une politique plus redistributive en faveur des salariés les moins bien lotis, qui ne bénéficieront pas de la baisse de l'IR, n'est pas l'unique préoccupation des « pro-baisses de charges ».

BAISSER LE COÛT DU TRAVAIL

La majorité des orateurs de droite a, dans sa ligne de mire, le coût du travail, qu'elle juge trop élevée. « Nous sommes au cinquième rang en Europe mais, compte tenu des charges sociales et fiscales, pour le salaire net, nous nous situons entre le neuvième et le onzième rang », a lancé, au cours des débats, Pierre Méhaignerie (UMP-UDF), président de la commission des finances de l'Assemblée. Après s'être demandé « s'il vaut mieux privilégier la baisse de l'impôt sur le revenu ou la baisse des charges », le rapporteur général du budget, Gilles Carrez (UMP-RPR, Val-de-Marne), avait lui-même jugé « indispensable » la seconde solution dans un entretien à *La Tribune*, le 18 juillet.

Il avait alors soulevé un autre dilemme en évoquant « à l'inté-

rieur de la baisse des charges, le choix entre les cotisations patronales et salariales ».

Dans ce domaine, François Fillon, ministre des affaires sociales, a déjà ouvert la brèche en exonérant totalement de charges sociales, pendant deux ans, les entreprises qui embaucheront des jeunes sans qualification. « C'est une première étape vers un allègement général du coût du travail », a-t-il pris soin d'indiquer devant les sénateurs (*Le Monde* du 19 juillet). Selon M. Fillon, l'harmonisation des smic devrait être l'occasion de faire le ménage dans les différents allègements existants. Pour M. Méhaignerie, ce chantier doit être « mené de pair » avec celui de la baisse des impôts. Dans un entretien aux *Echos*, le 17 juillet, il proposait « une franchise de CSG » entre 1 et 1,5 smic censée à la fois « réhabiliter le travail » et « réduire l'écart entre le coût horaire du travail et le salaire net ».

Dès le lendemain, le ministre délégué au budget, Alain Lambert, a tenté de calmer les appétits de la majorité. « N'ayons pas de dogme en la matière », a-t-il déclaré à l'Assemblée. « Le gouvernement est à votre écoute. Nous mesurons l'importance que vous accordez à cette question (...) mais j'attire votre attention sur le fait que, dans les cotisations qui pèsent sur les salaires, il y a la cotisation pour la retraite. »

Isabelle Mandraud

Liêm Hoang-Ngoc, maître de conférences à Paris-I

« La réforme amplifiera le caractère inéquitable de notre système de prélèvements obligatoires »

Le gouvernement fait de la baisse de l'impôt sur le revenu sa mesure phare. Vous avez été un des initiateurs de l'appel des économistes contre la pensée unique. Qu'en pensez-vous ?

C'est une mesure cohérente avec le programme économique du gouvernement Raffarin : elle s'inscrit dans la perspective d'une politique libérale cherchant à stimuler la croissance par l'offre. Elle présuppose une baisse des dépenses publiques, entérine l'idée que le secteur public est moins efficace que le privé et laisse entrevoir de futures privatisations.

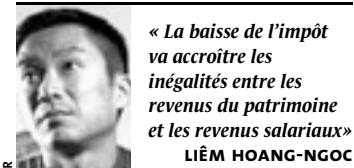
Elle relève d'abord d'un choix de société libérale où l'on estime qu'une dose d'inégalité est source de dynamisme. La baisse des impôts va, en effet, accroître les inégalités entre revenus du patrimoine et revenus salariaux, d'autant plus que le smic ne bénéficiera pas d'un coup de pouce. Elle amplifiera le caractère inéquitable du système de prélèvement, déjà caractérisé par le faible poids de l'impôt sur le revenu, le seul qui soit progressif, et le poids important des prélèvements proportionnels indirects et des cotisations sociales pesant sur les salaires et non sur le capital.

En second lieu, cette politique risque de s'avérer inefficace.

C'est-à-dire ?
Nous sommes dans une conjon-

ture où les problèmes d'offre ont disparu : les taux de profit et d'épargne, qui ont atteint un niveau record, le montrent bien. Si l'on analyse la reprise des années 1997-2001, en France, on voit bien qu'elle n'est pas due à des facteurs d'offre. Elle est liée à un déficit budgétaire structurel supérieur à ceux de nos voisins et à une consommation soutenue.

Par ailleurs, le gouvernement semble ignorer le contexte de retournement des marchés finan-



« La baisse de l'impôt va accroître les inégalités entre les revenus du patrimoine et les revenus salariaux »
LIÊM HOANG-NGOC

ciers. La baisse de l'impôt va surtout profiter aux classes moyennes supérieures, dont elle va élever la capacité d'épargne. Le surcroît de revenus offert à ces catégories, dont la pension à consommer le supplément de revenu occasionné est plus faible que celle des catégories populaires, alimentera une bulle spéculative qui, aujourd'hui, est en train d'éclater. Les baisses d'impôt auront alors gaspillé des deniers publics en les redistribuant en direction d'une épargne risquant de s'évaporer en fumée...
Faut-il préférer à cette baisse

de l'impôt sur le revenu une baisse des charges ?

Là encore, c'est une réponse par une politique de l'offre. Les baisses de charges s'inscrivent dans une réflexion libérale où les « rigidités du marché du travail » sont considérées comme la principale cause du chômage. Or l'impossibilité sociale de supprimer le smic conduit ceux qui croient en la baisse des salaires à recommander la baisse des charges sociales pour réduire le coût du travail sans toucher au salaire direct.

Les gouvernements précédents avaient déjà centré leur politique de l'emploi sur la baisse des charges sur les bas salaires, considérant que le noyau dur du chômage est constitué par du travail non qualifié. Jusqu'à 1,8 fois le smic, il n'y a quasiment plus de cotisations patronales santé et famille. On ne voit pas ce qu'on pourrait baisser davantage, sauf à élever encore ce plafond, mesure qui serait inutile car elle concernerait des travailleurs qualifiés qui souffrent peu du chômage. Il n'y a pas d'études solides démontrant que le coût du travail est la cause du chômage en France. Celle de l'Insee à laquelle se réfère le premier ministre est contestée parmi les économistes.

Propos recueillis par Caroline Monnot

M. Raffarin réaffirme la responsabilité de l'Etat français dans la rafle du Vél' d'Hiv

« Le premier acte de la Shoah s'est joué ici », a déclaré le premier ministre lors de la cérémonie commémorant l'arrestation par la police française de 13 000 juifs, il y a soixante ans

SEPT ANS après que Jacques Chirac eut affirmé pour la première fois la responsabilité de l'Etat français dans les rafles de juifs pendant l'Occupation, Jean-Pierre Raffarin lui a emboîté le pas. Le premier ministre est intervenu devant un millier de personnes – parmi lesquelles Simone Veil, présidente de la fondation de la Shoah, et le maire (PS) de Paris Bertrand Delanoë –, qui étaient réunies, dimanche 21 juillet, sur le site de l'ancien vélodrome d'Hiver, dans le 15^e arrondissement de Paris. Là, il y a soixante ans, les 16 et 17 juillet 1942, près de 13 000 juifs avaient été parqués avant d'être conduits dans les camps de la mort (*Le Monde* du 18 juillet).

« Oui, a déclaré M. Raffarin, le président de la République a eu raison de dénoncer au nom de la France les complices des nazis. Oui, "la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'Etat français", selon ses propres mots, si forts, si justes et ô combien nécessaires ». Evoquant « le visage hideux qui était celui de l'Etat en ces instants terribles », le chef du gouvernement, qui s'exprimait en présence de la ministre de la défense, Michèle Alliot-Marie, et du secrétaire d'Etat aux anciens combattants, Hamlaoui Mekachera, a poursuivi d'une voix forte : « Oui, le Vél'd'Hiv' Drancy, Compiègne et tous les camps de transit, ces antichambres de la mort, ont été organisés, gérés, gardés par des Français. Oui, le premier acte de la Shoah s'est joué ici, avec la complicité de l'Etat français. »

Le 16 juillet 1995, M. Chirac avait rompu le silence observé sur



Le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, et Michèle Alliot-Marie, ministre de la défense, dimanche 21 juillet, près du pont de Bir-Hakeim, dans le 15^e arrondissement de la capitale, lors de la cérémonie de la rafle de la Vél' d'Hiv'.

ce point par son prédécesseur, qui avait épousé la rhétorique gaullienne. « Ne demandez pas de comptes à la République, elle a fait ce qu'elle devait ! », s'était exclamé François Mitterrand, le 14 juillet 1992, deux jours avant d'être accueilli par des sifflets lors de la commémoration du cinquantenaire de la rafle. L'année suivante, alors même qu'il avait institué par décret une journée commémorative de la rafle, M. Mitterrand ne s'était pas rendu à la cérémonie. En 1994, il était resté silencieux. « Je ne ferai pas d'exchambres au nom de la France. La République n'a rien à voir avec ça », expliquait-il le 12 septembre suivant.

En 1997, Lionel Jospin a repris à son compte le propos de M. Chirac. En y apportant un léger

bémol, ainsi qu'il l'a lui-même expliqué devant les députés le 21 octobre 1997. Alors que M. Chirac avait affirmé, deux ans plus tôt, que « la France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable », M. Jospin notait : « Je n'ai pas exactement employé les mêmes termes (...) et n'ai pas personnellement utilisé le mot "France". » Dimanche, M. Raffarin a paru implicitement admettre ce correctif. « Dire la vérité, transmettre la mémoire, c'est rappeler aussi qu'en ces temps troublés et périlleux, le gouvernement de Vichy n'était pas toute la France », a souligné le premier ministre, avant de rendre un vibrant hommage aux « Justes », ceux qui ont aidé les juifs à échapper à la déportation et à la mort.

« DES NUAGES PLANENT »

Hormis cette précision sémantique, le débat juridique sur la responsabilité de la France n'a pas été rouvert depuis 1995. L'assistance attendait M. Raffarin sur un autre terrain. Intervenant avant le premier ministre, le président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), Roger Cukierman, l'a ainsi interpellé. « Des nuages planent. Les agressions anti-juives témoignent d'une inadmissible transposition du conflit israélo-palestinien, et d'une inquiétante diffusion des slogans antisémi-

tes », a noté M. Cukierman. Sur ce sujet aussi, M. Chirac s'était placé en première ligne. Le 1^{er} avril, pendant la campagne présidentielle, le chef de l'Etat, à la suite d'actes qu'il avait qualifiés d'« impardonnables », avait ainsi demandé au gouvernement Jospin de renforcer la protection des lieux de culte juifs.

Sur ce sujet, M. Raffarin a ajouté à son texte écrit un engagement personnel : « Nous refusons – et je refuse – cette violence, et nous la condamnons – et je la condamne – avec la plus grande fermeté. Le chef de l'Etat et le gouvernement (...) ont pris et prendront toutes les mesures nécessaires pour que cessent ces agressions qui insultent notre pays. Nous poursuivrons sans relâche leurs auteurs afin qu'ils soient punis ». « Aggraver la communauté juive, c'est aggraver la France, c'est aggraver les valeurs de notre République qui ne peuvent laisser aucune place à l'antisémitisme, au racisme, à la xénophobie », a ajouté le premier ministre.

Faisant allusion au score massif obtenu par Jacques Chirac face à Jean-Marie Le Pen, le 5 mai, lors du second tour de l'élection présidentielle, le premier ministre a toutefois indiqué qu'il restait « confiant ».

Jean-Baptiste de Montvalon

Le gouvernement décide la création d'une police dédiée à la sécurité routière

Un plan d'action sera présenté en septembre

LE GOUVERNEMENT a annoncé, dimanche 21 juillet, la création d'une police de la route et précisé les pistes sur lesquelles il travaillait pour renforcer la sécurité routière : mise en place de boîtes noires dans les voitures ou de tickets mouchards aux péages, a indiqué le ministre des transports dans *Le Journal du dimanche* du 21 juillet. Gilles de Robien devrait remettre un « plan d'action » en septembre. De son côté, le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, a confirmé lundi 22 juillet au *Monde* son objectif de création d'une police de la route.

Le président de la République avait, à la surprise générale, longuement parlé de la sécurité routière – dont il avait annoncé qu'il en ferait un des « trois grands chantiers » de son quinquennat – lors de son intervention télévisée du 14 juillet. « Je suis absolument horrifié par le fait que les routes françaises sont les plus dangereuses en Europe », avait-il souligné.

Avec 2,3 fois plus de tués qu'en Grande-Bretagne, la France est en effet au dixième rang de l'Union européenne. L'hécatombe routière ne parvient pas à baisser malgré la volonté des ministres des transports successifs. Jean-Claude Gaysot avait voulu diminuer de moitié le nombre de personnes tuées en cinq ans : la baisse n'aura été que de 10 %. En 2001, les morts de la route ont atteint 8 160, soit 1 % de plus que l'année précédente, selon l'Observatoire national interministériel de sécurité routière (Onisr). Au premier semestre 2002, cette mortalité a encore augmenté de 3 557 victimes.

PAS « AU FOUR ET AU MOULIN »

Le week-end du 20 et 21 juillet étant un des plus meurtriers de l'été, c'est celui que le ministre des transports a choisi pour annoncer les diverses mesures à l'étude qui devraient être finalisées en septembre. En premier lieu, la création d'une police de la route « spécialisée » : « Je crois qu'il y a un certain consensus à propos de la création d'une police de la route », a-t-il précisé dimanche sur France-Info. L'objectif serait de parvenir à une police « dédiée à la route » qui

n'aurait pas « la tentation d'être au four et au moulin, dispersée entre des actions dans les quartiers, dans les centres-villes, dans les lieux publics et en même temps sur les routes ».

Des brigades spécialisées seraient formées à cet effet et disposeraient d'un équipement « conforme à cette tâche ». Les détails du projet sont encore à l'étude, a précisé le ministre de l'intérieur. Mais le gouvernement a d'ores et déjà décidé d'augmenter les effectifs de policiers et de gendarmes sur les routes de 1 200 personnes en cinq ans.

Dès cet été, les habituels renforts saisonniers ont été délogés pour sécuriser les grands axes routiers et les abords des plages les plus fréquentées. Au total 2 700 policiers et 2 300 gendarmes sont mobilisés, dont 10 compagnies républicaines de sécurité (CRS) – soit environ 900 hommes. Sur les routes, environ 250 motocyclistes, policiers et gendarmes ont été appelés en renfort pour faire la chasse aux infractions au code de la route.

Le ministère étudie également d'autres systèmes de contrôle : « On peut travailler sur tout, les boîtes noires, les tickets mouchards. L'essentiel c'est surtout d'obtenir des résultats », a insisté M. de Robien sur France-Info. Déjà présentes dans les avions et les camions, les boîtes noires pourraient enregistrer les quinze dernières minutes de conduite, en particulier la vitesse atteinte.

Autre piste, des « tickets mouchards » indiquant le temps écoulé entre deux péages : le ticket préciserait si la distance a été parcourue à plus de 130 km/h et permettrait de verbaliser immédiatement l'automobiliste. Le ministère réfléchirait aussi à l'abaissement du taux d'alcoolémie à zéro, en particulier pour les jeunes conducteurs, et à la mise en place d'indicateurs sonores dans les voitures en cas de dépassement de vitesse.

Il reste maintenant au gouvernement à arbitrer sur de nouvelles mesures de répression. Dans ce domaine, « aujourd'hui aucun choix n'est fait », indiquait le ministre des transports dimanche.

Pascal Ceaux et Sylvia Zappi

Cérémonie œcuménique à Drancy

Une cérémonie commémorative a été célébrée, dimanche 21 juillet, sur le site de Drancy (Seine-Saint-Denis), antichambre des camps de la mort – principalement Auschwitz – pour 67 000 juifs de France, parmi lesquels la plupart de ceux qui ont été arrêtés les 16 et 17 juillet 1942 lors de la rafle du Vél' d'Hiv, le vélodrome d'Hiver. Quelque 200 personnes ont assisté à cette cérémonie, qui s'est tenue en présence du préfet du département, Jean Arribaud, du président du conseil général, Robert Clément (PCF), ainsi que du député UDF et maire de Drancy, Jean-Christophe Lagarde. La commémoration a débuté, devant le mémorial, par les prières d'un prêtre, d'un pasteur et d'un rabbin, avant de se poursuivre près d'un wagon utilisé pour convoier les juifs. Tous les ans, depuis 1993, une cérémonie est célébrée sur ce site qui doit être prochainement classé monument historique, et pourra accueillir un Musée national de la déportation.

Les comptes de la campagne présidentielle rendus publics

JACQUES CHIRAC a consacré 18 millions d'euros à sa campagne présidentielle, dont 9,88 pouvant faire l'objet d'un remboursement public, selon les comptes de campagne parus, dimanche 21 juillet, au *Journal officiel*. Des seize candidats en lice au premier tour, le chef de l'Etat a été, de loin, le plus dépensier. Il reste cependant en deçà du plafond autorisé pour les candidats présents au second tour, fixé à 19,7 millions par un décret du 12 février 2001. Ecarté à l'issue du premier tour, Lionel Jospin, avec 12,52 millions de frais de campagne (dont 7,4 remboursables), arrive en deuxième position, suivi de près par Jean-Marie Le Pen qui a dépensé 12,13 millions d'euros, dont 9,88 pourront lui être remboursés au titre de sa présence au deuxième tour.

Quatrième de cette liste, Jean-Pierre Chevènement a consacré 9,7 millions d'euros à sa campagne, et se hisse de justesse au-dessus du seuil des 5 % des voix nécessaires à un remboursement substantiel des dépenses, plafonné à 7,4 millions d'euros. Il est suivi du président de l'UDF, François Bayrou (6,84 % des voix), qui a déclaré 8,89 millions d'euros de dépenses. Noël Mamère (5,25 % des voix) annonce 4,14 millions d'euros, Arlette Laguiller (5,72 %) 2,38 millions.

Neuf candidats ne franchissent pas la barre des 5 %. Robert Hue (3,37 % des voix) a dépensé 5,34 millions d'euros, sensiblement plus qu'Alain Madelin (3,91 % des voix) qui annonce 3,20 millions d'euros. Tous deux recevront au mieux 739 800 euros de la part de l'Etat, plafond fixé pour les candidats dont le score est inférieur à 5 %. Suivent Christine Boutin (app.

UDF) avec 1,58 million d'euros, Christiane Taubira (PRG) avec 1,24 million et Bruno Mégret (MNR) avec 1,075 million. Quatre candidats ont dépensé moins d'un million d'euros : Jean Saint-Josse (CPNT) annonce 805 000 euros, Corinne Lepage (Cap 21) 759 000 euros, Olivier Besancenot (LCR) 756 000 euros. Le plus frugal a été Daniel Gluckstein, du Parti des travailleurs (574 000 euros).

L'organisation de réunions publiques est le premier poste de dépenses des candidats : 28 % de leur budget ont été dévolus aux meetings, devant la propagande imprimée (23 %), les frais divers (16 %), les frais de personnel (13 %) et les frais de permanences et locaux (8 %).

La répartition des dépenses par les différents candidats donne une idée de leur stratégie de campagne. Ainsi, les conseils en communication ont coûté 454 480 euros à Lionel Jospin, moitié moins à Jean-Marie Le Pen (222 370 euros). Jacques Chirac, lui, n'a engagé aucune dépense dans ce secteur. Les sondages ont également coûté cher au candidat socialiste (627 905 euros), ainsi qu'au chef de l'Etat réélu (572 448 euros), tandis que le président du FN n'y a pas eu recours. Jacques Chirac arrive en tête des dépenses (2,3 millions d'euros) pour ce qui concerne la location de ses permanences. Une activité qui a coûté 1,99 million d'euros à Lionel Jospin et 483 260 euros à Jean-Marie Le Pen.

Les comptes de campagne des seize candidats ont été déposés au début du mois au Conseil constitutionnel, qui devrait les valider, les réformer ou les rejeter dans le courant du mois d'octobre.

Soren Seelow

L'opération « Paris-Plage » semble séduire les Parisiens

Bertrand Delanoë a estimé à 600 000 le nombre de personnes venues sur les berges dimanche

IL EST 14 heures. De prime abord, les rues de Paris sont plutôt calmes en ce dimanche après-midi ensoleillé. Ce n'est qu'une impression. Plusieurs milliers de personnes – 600 000 dans

REPORTAGE

« C'est Deauville ! », s'exclame une passante en découvrant les cabines rayées

la journée, selon l'estimation, dimanche 21 juillet au soir, de Bertrand Delanoë, le maire de Paris – s'agglutinent le long des voies sur berges du pont Royal au pont Sully, 3,8 km de voies fermées à la circulation jusqu'au 18 août. La médiatisation de l'opération « Paris-Plage » organisée par la Mairie a porté ses fruits.

Des Parisiens et des touristes, en rangs serrés, piétinent les uns derrière les autres, entre les vélos, les rollers et les trottinettes. Certains se plaignent, d'autres prennent ça avec philosophie. Des Japonais, amusés, immortalisent l'instant. Le soleil, le vent, les 80 palmiers et l'humeur ambiante donnent des airs de vacances à ce bout de bitume.

Des drapeaux bleu roi balisent les zones aménagées en plage par la municipalité, et les 300 transats sont tous occupés. Parisiens et touristes se côtoient, entre promenade, bain de soleil ou repas improvisé sur l'herbe, le sable ou les galets d'un jour. « C'est Deauville ! », s'exclame une passante en voyant les cabines de plage rayées bleu et blanc.

A « Paris-Plage », il y en a pour tous les goûts. Des plages pour bronzer, des transats pour la farniente,



Il fallait se lever tôt le matin pour trouver l'un des 300 transats, le long de la Seine, dimanche 21 juillet. Près de 600 000 personnes, selon le maire de Paris, sont passées dans la journée sur les 3,5 km de plage, plutôt herbue. 180 m² de sable au total ont été répartis sur 4 plages, 80 palmiers et 120 parasols accompagnent la promenade.

des snacks avec ou sans terrasse pour se rassasier et se désaltérer. Les maisonnettes de restauration rapide sont tenues par les cafetiers du quartier qui ont obtenu une extension de terrasse sans déboursier un centime. Seuls les serveurs et les frigos sont à leur charge pour l'occasion.

Une affaire en or, puisque les promeneurs font la queue. La moindre place assise est convoitée. « Il n'y a pas assez de chaises ! Marcher le long des berges c'est bien, mais un moment on aimerait se reposer ! », se plaint une jeune maman. « Ça change de l'ordinaire, mais je trouve qu'il manque des jeux pour les tout-petits comme des toboggans », ajoute-t-elle.

Côté Sully, un jardin pour enfants accueille les petits. Côté pont Royal, ce sont les enfants de 8-12 ans qui peuvent s'en donner à cœur joie à l'atelier escalade. L'activité rencontre un succès fou. Ils sont nombreux à essayer de suivre le parcours, qu'Ar-

thur-Emmanuel, adepte de la grimpe de 10 ans, juge « assez difficile ». L'animateur de l'atelier veille à ce que chaque sportif soit bien équipé du casque et du baudrier. « Nous n'acceptons que des enfants accompagnés, explique-t-il. Et des parents sont parfois attirés par l'activité en voyant leur enfant. » Les autres sportifs peuvent jouer à la pétanque pont Louis-Philippe, pêcher au Pont-Neuf, faire du beach-volley sur le parvis de l'Hôtel-de-Ville, à partir du 25 juillet.

CRÈME SOLAIRE ET PARÉO

Certains curieux, munis de la parfaite tenue de plage, n'ont pas hésité à se déplacer tôt le matin et viennent parfois de loin, afin de profiter au maximum de cette belle journée. Bikinis, lunettes de soleil, crème solaire, paréo... on se croirait presque sur la Riviera. Avec en bruit de fond, un groupe de jazz ou des mix de DJ. « Je pensais qu'on serait presque les pieds

dans l'eau, regrette Isabelle. C'est une très bonne initiative, mais il manque de marchands ambulants... comme à la plage ! » « Il n'y a personne pour s'occuper de nous, nous orienter », regrette Gin, venue spécialement du Val-de-Marne. Flory, sa maman, juge l'opération « dépayssante et agréable ». Et d'ajouter : « S'il fait beau, je viendrai tous les jours ! »

15 h 30, au-dessus des quais. Des voitures klaxonnent devant la mairie. Non pas à cause d'embouteillages liés à la fermeture des voies sur berges, mais parce que les piétons envahissent la route avant d'atteindre les voies sur berges, sans respecter les feux. Ailleurs, la circulation est fluide, pareille à un dimanche ordinaire. Les agents de la circulation veillent, sans être inquiets. « C'est demain, à partir de 17 heures, que ça risque de se compliquer », avoue l'un d'entre eux.

Aude Fayolle

En vingt-deux ans, la pilule est devenue la méthode contraceptive la plus utilisée

Une enquête publiée par l'Institut d'études démographiques révèle que son usage est passé de 40 % à 60 % chez les Françaises et que le préservatif ne l'a pas détrônée

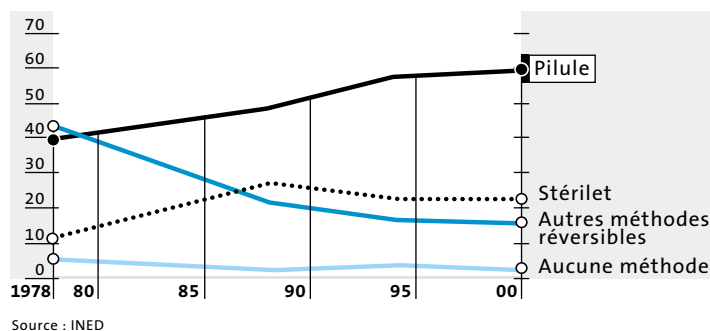
ENTÊTE des méthodes contraceptives depuis 1978, la pilule ne cesse de progresser. En vingt-deux ans (1978-2000), son utilisation est passée de 40 % à 60 % parmi les Françaises âgées de 20 à 44 ans. Tel est l'un des enseignements de l'enquête publiée par l'Institut national d'études démographiques (INED) dans son dernier bulletin *Population et sociétés* (numéro 381/juillet-août 2002).

En revanche, après une progression jusqu'en 1988, le stérilet s'est stabilisé à 23 %, tandis que les autres méthodes (préservatif, retrait, abstinence périodique, produits spermicides) ont reculé de 43 % à 16 %. « Le condom représente aujourd'hui à lui seul près des deux tiers de ce groupe, alors que le retrait venait largement en tête en 1978 », soulignent les membres de l'unité mixte de recherche Inserm-INED qui ont réalisé cette étude. Promu depuis plus de dix ans auprès des jeunes comme le meilleur moyen de prévention contre le sida, le préservatif « n'a pas détrôné la pilule », indique l'enquête. Ainsi, 86 % des femmes de 20 à 24 ans (contre 74 % en 1988) et 83 % des 18-19 ans utilisaient la pilule en 2000.

La contraception orale apparaît comme l'apanage des femmes les plus jeunes et le stérilet – utilisé principalement comme méthode « d'arrêt » et non d'espacement des naissances – celui des plus âgées. « Tout se passe comme si les normes médicales de prescription s'étaient renforcées : pas de stérilet chez les femmes nullipares ou souhaitant encore des enfants, en raison du risque infectieux associé à l'usage du stérilet », note l'étude. « Pourtant, ce risque (avec ses conséquences éventuelles sur la fertilité) n'existe qu'en cas de maladies sexuellement transmissibles (MST),

EN PROGRESSION JUSQU'EN 1988, LE STÉRILET MARQUE LE PAS

Utilisation de la contraception, pour 100 femmes de 20-44 ans ne souhaitant pas être enceintes, en pourcentage



Source : INED

elles-mêmes liées au nombre de partenaires, et ne concerne donc guère les couples stables », complète-t-elle.

L'enquête montre aussi que malgré l'opposition de l'Église catholique à la contraception, « il est frappant de constater que si, en 1988, la pilule était légèrement moins utilisée par les femmes accordant de l'importance à la religion que par les autres, ce n'est plus du tout le cas en 2000 ». En outre, c'est chez les femmes ouvrières et les cadres que la progression de la pilule a été la plus forte, « alors que les artisanes et les commerçantes y ont désormais moins souvent recours, sans que cela soit compensé par une plus grande utilisation du stérilet ».

STABILITÉ DES IVG

Enfin, 5 % des femmes âgées de 20 à 44 ans déclarent ne pas avoir recours à une méthode contraceptive. « La proportion de non-utilisatrices augmente avec l'âge et diminue avec le niveau d'études (6,2 % chez les moins diplômées), et est plus importante chez les ouvrières (7,6 %) ainsi que chez les femmes ne bénéficiant pas de

mutuelle », soulignent les enquêteurs. Ces pourcentages d'absence de contraception, ajoutés aux 16 % de femmes continuant à employer des méthodes « traditionnelles », souvent moins efficaces, expliquent, en partie, la stabilité du nombre d'interruptions volontaires de grossesse (IVG), 210 000 en 2001. Mais, précise l'étude, « les échecs sont sûrement encore nombreux parmi les utilisatrices de la pilule et du stérilet ».

Sandrine Blanchard

800 cas de légionellose ont été recensés en 2001 contre 582 en 2000

Les experts attribuent cette hausse aux progrès du diagnostic

SEIZE CAS de légionellose dont deux mortels au centre hospitalier de Meaux (Seine-et-Marne), quinze cas dont un mortel à l'hôpital de Sarlat (Dordogne), un cas mortel dans une maison de retraite à Chambéry (Savoie) et enfin 900 appartements à Allonnes (Sarthe) où les locataires sont privés de douche « par précaution » depuis que des taux de légionelle supérieurs à la normale ont été relevés : en quelques semaines, plusieurs foyers de la « maladie du légionnaire » se sont déclarés en France (*Le Monde* du 16 juillet). Assisté-t-on pour autant à une flambée de cette affection mortelle ?

Selon l'Institut national de veille sanitaire (INVS), il serait abusif d'alarmer la population. « Depuis deux ans, on assiste à une progression importante du nombre de cas grâce à l'introduction du test d'antigène urinaire et à une meilleure sensibilisation des professionnels de santé », explique Gilles Brückner, directeur général de l'INVS. Les progrès du diagnostic permettent ainsi de détecter des cas que l'on ne repérait pas auparavant. Le nombre de signalements est passé de 440 en 1999 à 582 en 2000 et 800 en 2001. « Selon nos estimations, le nombre réel de cas doit

avoisiner les 1 200 », précise M. Brückner. « Le réflexe médical de recherche de la légionellose se développe », ajoute-t-il.

« FACTEURS D'EXPOSITION »

Néanmoins, le responsable de l'INVS n'écarter pas l'hypothèse d'une hausse réelle du nombre de cas du fait de facteurs d'exposition plus importants. Bactérie qui prolifère dans l'eau, la légionelle aime les circuits urbains d'eau chaude et les systèmes de climatisation. « Il ne faut pas exclure l'augmentation de l'exposition via les tours aéroréfrigérantes qui surplombent les hôpitaux. Une des questions importantes est la maintenance de ces installations », estime-t-il. Ces tours peuvent contaminer les patients mais aussi les visiteurs des établissements. « Il faut faire attention à l'amalgame qui laisserait croire que la légionellose est due à une mauvaise qualité des soins ou de l'eau alors que l'origine peut provenir du système de climatisation », explique M. Brückner.

Si l'hôpital est souvent mis en cause lors de l'émergence de cette affection, c'est parce que ses conséquences sont plus graves – parfois même mortelles – lorsque la mala-

die touche un sujet déjà en mauvaise santé. Sur l'ensemble des cas déclarés, ceux qui surviennent au cours d'une hospitalisation sont passés de 20 % en 2000 à 13 % en 2001.

Quant à la Sarthe, où les habitants de 18 immeubles HLM à Allonnes sont privés de douche, le problème posé est celui des canalisations d'eau chaude. La légionellose, qui se développe particulièrement dans l'eau entre 30 et 40 degrés, est susceptible de contaminer les habitations. « La difficulté est de se débarrasser de cette bactérie, reconnaît le directeur de l'INVS. Il faut soit mettre l'eau à une température très élevée – ce qui est coûteux et dangereux –, soit la chlorer à des taux importants, ce qui peut avoir des résultats provisoires si les canalisations sont vieilles mais aussi dégrader les tuyauteries. »

Pour Lucien Abenhaim, directeur général de la santé, « cette bactérie très ancienne a trouvé les conditions de son développement ». Si la légionellose peut se manifester par une grave infection pulmonaire, elle peut aussi prendre la forme d'un syndrome grippal banal qui disparaît en quelques jours.

S. BI.

Popularité en hausse pour MM. Chirac et Raffarin

JACQUES CHIRAC et Jean-Pierre Raffarin gagnent tous les deux 4 points de popularité dans le baromètre mensuel réalisé par l'IFOP pour le *Journal du dimanche* (JDD) et publié le 21 juillet. La cote du chef de l'Etat, tirée par celle de son premier ministre, repasse au-dessus de la barre des 50 %. 53 % des personnes interrogées se déclarent satisfaites de Jacques Chirac comme président de la République. Elles n'étaient que 49 % un mois plus tôt. La proportion de mécontents régresse de 43 % à 38 %, les très mécontents passant, notamment, de 14 % à 12 %. L'action de Jean-Pierre Raffarin comme premier ministre satisfait 58 % des personnes interrogées, contre 54 % le mois précédent. La proportion de mécontents progresse d'un point, à 21 %, mais les très mécontents sont stables à 5 %. Le sondage a été mené du 11 au 19 juillet 2002 auprès d'un échantillon de 1 863 personnes âgées de 18 ans et plus par la méthode des quotas.

DÉPÊCHES

■ **CORSE** : le gouvernement de Lionel Jospin n'a « pas mis toute la diligence qu'il aurait pu mettre » pour rechercher Yvan Colonna, soupçonné d'être l'assassin du préfet de Corse, Claude Erignac en février 1998, a déclaré le ministre délégué aux libertés locales, Patrick Devedjian, dimanche 21 juillet sur Radio J. M. Devedjian a conseillé à Yvan Colonna « de se rendre ».

■ **BASQUES** : quatre personnes ont été mises en examen pour « association de malfaiteurs en vue d'une entreprise terroriste, infraction à la législation sur les armes et les explosifs, détention de faux documents », samedi 20 juillet à Paris, par la juge d'instruction antiterroriste Laurence Le Vert, et écrouées. Elles sont de la même famille – les parents et leurs deux filles –, et avaient été interpellées lors de la découverte d'un arsenal d'armes et d'explosifs à proximité de leur domicile à Rivière (Landes). Cette cache est suspectée d'être l'une des plus importantes de l'organisation séparatiste basque ETA (*Le Monde* daté 21-22 juillet).

■ **NOYADES** : quatre personnes sont mortes, vendredi 19 et samedi 20 juillet sur les côtes françaises, à Cannes (Alpes-Maritimes), aux Sables-d'Olonne (Vendée) et à l'île de Ré (Charente-Maritime).

■ **ACCIDENT** : 400 moutons ont péri dans la nuit du vendredi 19 au samedi 20 juillet, après une chute dans un ravin du parc national du Mercantour (Alpes-Maritimes). Les animaux pourraient avoir été effrayés par un orage ou par des loups.

■ **CLONAGE** : un couple américain a affirmé être l'un des six couples choisis pour une tentative d'obtenir un enfant par clonage, dans un entretien au journal écossais *Sunday Herald* du 21 juillet. Cette expérience est menée par l'Américain Panos Zavos. Elle devrait avoir lieu dans un pays en voie de développement dont le nom sera révélé aux six couples au dernier moment.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Jean-Christophe Cambadélis

A la suite de notre article intitulé « MNEF : Olivier Spithakis en correctionnelle » (*Le Monde* du 19 juillet), nous avons reçu de Jean-Christophe Cambadélis, député de Paris, la mise au point suivante :

1. L'instruction a fait pièce aux allégations sur une quelconque « contrepartie Abexpress » à l'arrivée d'ex-militants de l'OCI au Parti

socialiste. Aucune charge n'est retenue en ce sens et cet aspect a été abandonné au cours de l'instruction.

2. L'article ne mentionne pas l'appel du parquet (qui avait pour sa part requis un non-lieu), concernant le renvoi demandé par les juges d'instruction dans le volet des « emplois fictifs ».

SNDA

Société Nationale pour la Défense des Animaux

POUR L'ABOLITION DE LA TAUROMACHIE NON AUX CORRIDAS

Il y a déjà trop de souffrances dans le monde sans en créer pour en faire un spectacle

La tauromachie est une agression préméditée contre un taureau, animal domestique transplanté hors de son milieu d'origine. Seul dans l'arène face à ses assaillants, le taureau est persécuté par plusieurs hommes qui au préalable se sont exercés en massacrant d'autres victimes animales.

Sans exception, tous les spectacles tauromachiques - avec ou sans mise à mort - sont sources de cruautés pour les bovins et pour les chevaux terrorisés.

Aucun argument pseudo-culturel ou le prétexte d'une tradition ne devrait l'emporter sur l'arrêt de la barbarie et le progrès de l'humanité.



aveuglé, souvent blessé, le cheval bave de peur

après les coups de pique, les banderilles, les coups d'épée, un poignard a été planté dans la tête du taureau supplicié

les harpons des banderilles déchirent, labourent la chair > taille réelle 5 à 7 cm

SOCIÉTÉ NATIONALE POUR LA DÉFENSE DES ANIMAUX

Association reconnue d'utilité publique

Bureaux à Paris

Adresse courrier : SNDA

B.P. 30 - 94301 Vincennes Cedex

Internet :

www.declaration-important.org

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

AIDEZ-NOUS

à poursuivre nos campagnes contre la cruauté

OUI, je veux soutenir

la SNDA par un don :

15 € 30 € 45 € 75 €
 150 € autre

Ci-joint chèque à l'ordre de la SNDA

M.Mme Mlle

Prénom

Adresse

Code postal Localité

Profession ou qualité (facultatif)

Un reçu vous sera adressé
SNDA - B.P. 30 - 94301 Vincennes Cedex

Un animal est un être qui vit, qui pense, qui souffre

RÉGIONS

MUSIQUES EN VILLES - 1

A La Roque-d'Anthéron, le piano fait vibrer les vieilles pierres

Depuis 1981, cette cité des Bouches-du-Rhône de 4 500 habitants reçoit la manne du Festival international de piano. Restaurateurs, hôteliers, transporteurs des communes voisines en profitent aussi. Seuls les élus ne font pas chorus

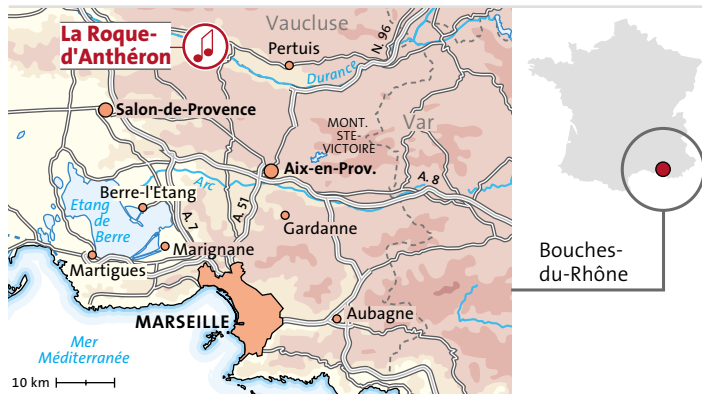
LA ROQUE-D'ANTHÉRON
de notre correspondant régional
Au pied de la chaîne de la Trévaresse, face au prestigieux Lubéron, La Roque-d'Anthéron (Bouches-du-Rhône) aligne ses rues droites au-dessus du château de Florans. Cette petite ville compte 4 500 âmes, elle en comptait 900 quand elle vivait de la cerise, dans les années 1950, sans se soucier du mince flux de touristes attirés par l'élégance de l'abbaye de Sylvacane. Elle reçoit aujourd'hui des centaines de patients en cure diététique, de rééducation ou en retraite dans ses huit établissements de santé.

Même si pendant les soirées d'été les deux restaurants et les 32 chambres d'hôtel sont occupées entre juin et septembre, la tranquillité règne autour du château et de son parc aux 365 platanes, cette « cathédrale de verdure » qui sert de cadre au Festival international de piano (FIP).

En effet, depuis 1981, La Roque s'est bâtie une renommée internationale grâce aux claviers. Ainsi, chaque année, à partir du 20 juillet, les mélomanes arrivent à la nuit tombante pour goûter la fraîcheur du parc de Florans. Ils découvrent le privilège de s'allonger sur l'herbe verte et d'entendre le soliste répéter dans un préfabriqué qui lui sert de loge.

A l'entracte, ces amateurs boivent un verre servi par l'un des nombreux bénévoles qui s'affairent derrière la buvette, en tentant d'oublier l'odeur des crèmes antimoustiques. Leur bonheur est parfait quand une cigale insomniaque vient mêler sa stridulation aux mélodies nocturnes. Malgré cette affluence - 70 000 personnes sont attendues cette année, contre 27 000 en 1994 -, les rues du village restent calmes. Même quand les spectateurs se restaurent dans l'un des bistrotis qui ont, en cette période, l'autorisation de servir jusqu'à 3 heures du matin.

Le villageois profite directement de ce mois musical : les deux hôtels et la trentaine de logements chez l'habitant affichent complet, comme les deux campings. La poste reçoit un peu plus de visites, même



si c'est en mai, lors de l'envoi des 160 000 programmes, que le bureau centralisateur d'Aix-en-Provence a le plus de travail. Le responsable d'une des deux agences immobilières constate de son côté que l'afflux des festivaliers aide à faire connaître le village, apprécié pour son élégance et sa proximité des grands centres urbains d'Aix et d'Avignon.

Au plus fort moment de son activité, le festival emploie 40 salariés, logés et nourris sur place. Et les Roquassiers sont à peu près tous invités à assister gratuitement à un concert, même si peu d'entre eux saisissent l'aubaine. Villes et villages avoisinants bénéficient eux aussi des retombées du FIP. Les musiciens et les festivaliers sont logés dans le Lubéron et jusqu'à Aix ou Marignane, le parc local étant insuffisant. Les déplacements sont pris en charge par une société de cars basée dans le village voisin de Charleval et un traiteur de Lambesc, chef-lieu du canton, sert 600 repas en trente-cinq minutes lors des longues nuits du piano consacrées à un grand maître. Des vigiles venus de Cavailhon assurent le gardiennage autour du parking de 600 voitures.

Le festival essaime dans tout le département. Un accord avec le conseil général, qui le subventionne à hauteur de 2,5 millions de francs (380 000 euros) sur les 14 millions (2,13 millions d'euros) de son budget, stipule qu'il doit offrir douze concerts à l'institution départementale, qui utilise à cette occasion les magnifiques sites dont elle dispose,

comme l'étang des Aulnes, dans la Crau, ou le château d'Avignon, en Camargue. L'effort principal des conseillers généraux consiste à essayer d'allonger les séjours des festivaliers en les persuadant de rester dans ce département où les soirées de plein air sont rarement annulées par les pluies.

Mais ce festival - que fréquen-

tent, chaque année, 100 Américains et nombre d'amateurs venus d'Europe - est aussi l'objet de petites querelles locales. Il est présidé depuis sa création par l'infatigable octogénaire Paul Onorati, propriétaire de la clinique installée dans le château de Florans et qui possède d'autres maisons de santé. M. Onorati fut aussi maire de La Roque et conseiller général du canton, avant de passer la main en 1989 à un successeur dévoué, salarié d'un de ses établissements.

DE MILAN À HONOLULU

Autant dire que l'énergie entrepreneur, à la réputation autoritaire, disposait de nombreux pouvoirs. Certains en prirent ombrage, lui reprochant de mêler les genres public et privé, et de régner sans partage. Manquant de charisme, son successeur fut battu en 1995 par une liste municipale, panachée de gauche et de droite, qui fut reconduite en 2001.

Les rapports entre le maire d'aujourd'hui, Jean-Louis Turcan, médecin, et l'omnipotent M. Onorati sont devenus un peu orageux, même si on laisse accroire à l'interlocuteur venu d'ailleurs que la cohabitation est aussi harmonieuse qu'un accord parfait. Evidemment, la mairie reconnaît « l'image promotionnelle incontestable » offerte au village par le FIP, à qui elle consacre 1 % de son budget. Mais on la sent agacée quand elle rappelle que « les données enregistrées ne signent pas de rôle majeur du FIP dans le tourisme local », que « les estivants en séjour dans les campings ne sont pas des festivaliers » et que « la plus grande majorité des festivaliers entrent dans la commune un peu avant les concerts puis en repartent la manifestation terminée ».

Autant de pierres dans le parc de Florans, que M. Onorati préfère ne pas relever. Pour lui, l'affaire est plus simple : il omet à peu près de mentionner la municipalité actuelle

quand il retrace l'histoire de son festival, né en 1981 du désir artistique d'un de ses fils trop tôt disparu et de sa volonté d'avoir, en ces lieux splendides, « un truc international ».

Ces chicayas n'ont, après tout, qu'une importance relative : le nom de La Roque-d'Anthéron, qui vient probablement de la présence d'une tour du seigneur Tarron, érigée au X^e siècle sur un rocher qui surplombe le village, est connu de Milan à Londres et de Berlin à Bruxelles, commence à l'être en Australie, et le deviendra à Honolulu, en octobre, à l'occasion du Salon international du tourisme. Les mélomanes de là-bas et d'ici se soucient probablement comme d'une guigne des petits grincements qui résonnent parfois dans le joli village.

Michel Samson

PROCHAIN ARTICLE
La Chaise-Dieu (Haute-Loire)

Soixante-huit concerts en plein air

Le 22^e Festival international de piano (FIP) de La Roque-d'Anthéron se tient, du 20 juillet au 22 août, dans huit lieux différents, le principal étant le parc du château de Florans, au cœur du village.

● **Programme** : 68 concerts, dont des nuits du piano Liszt, Beethoven, Messiaen, Brahms et Schumann, Ravel, Chopin, Schubert, de la musique russe et tchèque et à quatre mains, ainsi qu'une nuit du piano jazz avec Leonid Chizhik et Abdullah Ibrahim (Dollar Brand). On peut réserver un plateau-repas avec les billets qui coûtent entre 17 et 45 euros. Le FIP organise aussi, en partenariat avec le conseil général, des concerts gratuits sur la route de la Durance aux Alpilles (Mouriès, Fontvieille, Rognes, Saint-Martin-de-Crau, Orgon, etc.)

● **Autres curiosités** : l'abbaye de Sylvacane, joyau cistercien, dans laquelle se déroulent aussi des concerts. Et, au milieu du village, le petit musée d'archéologie et de recherche vaudoise.

● **Pour s'y rendre** : par autoroute, en venant de Nice, Toulon ou Marseille : quitter l'autoroute à Aix-en-Provence, prendre la N 7 vers Avignon, puis le CD 543 pour Rognes puis La Roque. Par avion : aéroport Marseille-Provence. Par TGV : gares d'Aix ou d'Avignon. Parking gardé près du parc.

● **Renseignements** : FIP : tél. : 04-42-50-51-15. Internet : e-mail : info@festival-piano.com. Site : http://www.festival-piano.com. Office du tourisme : Tél. : 04-42-50-58-63. Fax : 04-42-50-59-81. e-mail : omt@ville.la-roque-d-antheron.fr



■ PRÉPARATIFS : des Roquassiers mettent en place un piano avant le début du festival.

L'indépendance et la variété ont fait la renommée de cette manifestation

LA ROQUE-D'ANTHÉRON

de notre envoyé spécial

Bien peu auraient imaginé qu'une manifestation essentiellement consacrée à la musique pour clavier puisse ainsi prendre une place prééminente dans le paysage français des festivals d'été. Mais force est de constater que le Festival international de piano de La Roque-d'Anthéron est devenu le premier festival de musique instrumentale par sa renommée, sa programmation et son nombre d'entrées payantes : près de 70 000 en 2001 ; 10 000 de plus espérées cet été.

Son voisin immédiat, le Festival d'art lyrique d'Aix-en-Provence, fait moins bien, alors même que l'opéra est plus à la mode et plus accessible que la musique instrumentale à un public non averti. Le prix des places n'est pas étranger à la plus grande affluence enregistrée à La Roque : il en coûte quatre fois moins

cher en moyenne pour assister à un concert dans le parc du château de Florans que dans la cour de l'Archevêché.

Le fait que cet art lyrique si dispendieux soit contraint de céder le pas devant la musique instrumentale est rassurant car, à la vérité, bien peu crurent dans la réussite d'une manifestation centrée sur le piano, auquel orgue, clavecin, clavicorde, pianoforte sont venus prêter main-forte depuis cet été de 1981, qui voyait la première édition prendre son envol et être consacrée par un article dithyrambique du critique Jacques Lonchamps, publié en « une » du Monde.

Les années ont passé. Le festival a grandi au point qu'il est devenu un passage quasi obligatoire pour tout pianiste qui tient à occuper son rang dans la vie musicale française, voire européenne. Raçon de la spécialisation de cette manifestation autant que reconnaissance

implicite de l'importance qu'elle a acquise. Ne pas être invité à La Roque-d'Anthéron est très mal vécu par les artistes qui se sentent exclus d'un festival que certains tendraient presque pour un service public, tenu de donner leur chance à tous les débutants, de réparer des injustices commises depuis des années par les grandes institutions financées à l'année par l'Etat, les collectivités locales, ou les deux.

JAZZ ET MUSIQUE CUBAINE

Cette responsabilité pèse d'un poids non négligeable sur les épaules de René Martin, le directeur artistique d'un festival dont il choisit les invités en fonction de critères qui n'ont rien à voir avec le milieu des agents, mais sont le fruit de ses propres écoutes et d'une forme de cooptation des artistes entre eux.

Certains reprochent son caractère univoque à la programmation du Festival de

La Roque cependant que la variété des musiques jouées permet d'entendre des œuvres composées depuis le XV^e siècle jusqu'à notre, puisque la musique contemporaine occupe une place non négligeable dans ce festival provençal qui a connu quelques mémorables soirées de jazz ou de musique cubaine.

En fait, du moment qu'un piano fait partie de son instrumentarium, une œuvre est susceptible d'être programmée à La Roque, ce qui laisse le champ libre à l'imagination. Et parfois à la commande : Pierre Henry et d'autres, dont Carlos d'Alessio, ont présenté ici et en première mondiale des œuvres qui leur avaient été commandées par un festival qui, paradoxe des paradoxes, reçoit une très faible subvention de l'Etat et chaque année ou presque la visite du ministre de la culture.

Alain Lompech

La Lorraine devient spécialiste du traitement des friches

La région compte tirer profit de son passé industriel pour son développement futur

NANCY

de notre correspondante

Onze laboratoires issus des quatre universités lorraines auxquels se sont joints le CNRS, l'INRA, l'Inserm et le Bureau de recherche géologique et minière (BRGM) ainsi que plusieurs partenaires privés viennent de créer le Groupement d'intérêt scientifique sur les friches industrielles (Gisfi).

Jean-Louis Morel, professeur en sciences du sol à Nancy, est le porteur de ce projet, présenté comme un modèle de transversalité scientifique et technologique. « On cherche à rassembler des gens, explique-t-il, car c'est important de faire des croisements de cultures et de compétences. C'est plus facile quand on a un projet commun qui implique des disciplines qui n'ont pas l'habitude de travailler ensem-

ble. » Des scientifiques spécialistes en sciences du sol, agronomie, génie des procédés, géosciences, toxicologies, santé ou archéologie, travaillent aujourd'hui de concert dans le Gisfi sur les pollutions industrielles.

Avec son passé industriel, fondé sur les mines et la sidérurgie essentiellement, des activités qui ont laissé des traces dans le sol, le sous-sol et la mémoire des hommes, la Lorraine possède, dans le domaine de la requalification de ces territoires une véritable expertise. Depuis les années 1970-1980, les collectivités territoriales et les chercheurs se sont engagés sur la voie de la requalification des territoires industriels et de la gestion des risques. En 1995, plus de 6 000 hectares de friches industrielles ont été recensés dans la région.

Ce savoir-faire, qui permet de comprendre les interactions entre les polluants et leurs supports et de mettre en œuvre des traitements des pollutions, est transformé en atout pour le développement de la région. Le Gisfi s'intègre dans le pôle de génie de l'environnement dont la vocation est de développer et de soutenir des activités économiques. Les responsables lorrains espèrent que des activités économiques se créeront autour du Gisfi.

Le Gisfi est installé sur le site de l'ancienne cokerie d'Homécourt, dans le pays haut, une station expérimentale où le béton, les résidus de coke, de charbon et de ferraille ont été créés, au fil des ans, de pollutions multiples et complexes. L'objet de cette structure, qui est en relation avec d'autres pôles de

compétences français, notamment dans le Nord-Pas-de-Calais, est d'analyser *in situ* les pollutions hétérogènes ainsi que les atteintes portées au sol, à l'eau, à l'environnement.

Les Lorrains comptent bien exporter ce savoir-faire, notamment en direction des pays d'Europe de l'Est confrontés au même type de problèmes. Une opportunité à saisir rapidement, d'autant qu'à la notion de friche industrielle, préoccupation commune aux pays européens, s'est ajoutée celle des « espaces dégradés », qui prend en compte les sites miniers, industriels, militaires, ferroviaires et urbains. Et c'est à Nancy que se tiendra, en 2003, un congrès international sur les sols dégradés.

Monique Raux

Tentative de relance du canal Rhin-Rhône

QUINZE sénateurs ont rendu public un rapport proposant de relancer le projet de canal à grand gabarit Rhin-Rhône, abandonné en 1997 par le gouvernement de Lionel Jospin. Mais les élus ont modifié l'ancien projet, jugé trop coûteux. Le « Rhin-Rhône 2002 » a été repensé dans une approche « globale », européenne. « Il consisterait à faire les liaisons Saône-Rhin, Saône-Moselle et Seine-Moselle. Nous obtiendrions ainsi un maillage complet qui nous permettrait de suivre et de concurrencer nos voisins d'Europe du Nord », estime le rapporteur François Grignon, sénateur du Bas-Rhin (Union centriste). Le projet est estimé à 23 milliards d'euros sur trente ans. Le secrétaire d'Etat aux transports, Dominique Bussereau, lui, n'est pas favorable à la liaison Rhin-Rhône.

DÉPÊCHE

■ **POLLUTION** : des pics de pollution à l'ozone ont été enregistrés, dimanche 21 juillet, dans les Bouches-du-Rhône et les Alpes-de-Haute-Provence. Selon les associations agréées de surveillance de la qualité de l'air de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le « niveau de recommandation », soit 180 microgrammes d'ozone par mètre cube d'air en moyenne sur une heure, a été dépassé dans la vallée de la Durance, près de Cadarache et à Manosque.

HORIZONS

1955-1980 REPORTAGES DU MONDE

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

Ly a quelques années, dans l'île du Nouveau-Hanovre, a été prise une curieuse initiative : les habitants ont réuni une somme, assez coquette pour eux, et décidé

d'acheter... le président Lyndon B. Johnson ! Celui-ci, pensaient-ils, viendrait vivre avec eux et apporterait les immenses richesses de l'Amérique. Aujourd'hui, les habitants de l'île n'ont pas perdu tout espoir de s'approprier, par un moyen ou par un autre, l'opulence blanche. Pensent-ils acheter Richard Nixon ?

Ce phénomène ancien déborde largement le cadre papouan-néo-guinéen. Il a un nom anglais : *cargo cult*, ou culte du cargo - c'est-à-dire de la cargaison des produits blancs. Un phénomène millénariste, qui n'a cessé de surgir ici et là dans le pays, avec des variantes. A chaque fois il s'agit d'une manifestation populaire de rejet, fût-ce par « appropriation », du Blanc. Si la présence étrangère n'a pas produit jusqu'à une période très récente de mouvement nationaliste et encore moins révolutionnaire, en fait l'anticolonialisme s'est toujours manifesté grâce au *cargo cult*. L'administration, alors britannique, en a recueilli maints exemples, comme les prêches de Tokeriu, du village de Gabagabuna, dans le sud-est de la Papouasie, à partir de 1893 ; il préconisait, avec succès, le refus de se servir de biens « blancs » ; ensuite, disait-il, viendrait l'âge d'or ; on vivrait très bien et sans rien faire. La plupart du temps, le culte a eu pour but de s'emparer de façon magique de la richesse étrangère ; de fantastiques navires ou avions allaient surgir, porteurs des biens convoités et du savoir des Blancs.

La seconde guerre mondiale devait renforcer ces espérances : les énormes quantités de matériel débarquées par l'armée américaine ne représentaient-elles pas le « cargo » promis par des chefs locaux ? Ici et là, les Australiens ont associé des responsables issus du mouvement « cargoïste » au pouvoir administratif local naissant. On a retrouvé dans ces conseils, et jusqu'à l'Assemblée, des hommes imprégnés du culte. L'appétit des villageois pour l'instruction moderne n'est-il pas aussi explicable par le désir de capter le savoir blanc ?

C'est dire le traumatisme provoqué par le colonialisme. La Papouasie-Nouvelle-Guinée entrant dans la phase de l'indépendance verra sans doute disparaître le culte tel qu'il est connu depuis près de cent ans. Mais la transition ne s'effectuera pas sans accros. Les fonctionnaires nouvellement promus sont tellement habitués à voir les Australiens parler et agir pour eux que, souvent, ils se sentent terrorisés à l'idée de ne plus avoir dans leur bureau le Blanc qui « sait » et « peut ».

Il y a de cas d'authentiques dépressions nerveuses, de véritables détresses. Une sorte de peur du vide. S'y ajoute, au niveau du village, la récente rencontre avec l'enseignement blanc et les religions propagées par les missions ; certains cerveaux sont remplis d'une véritable bouillie culturelle, nous a affirmé un spécialiste de ces problèmes : « Au premier abord, on pense à des maladies mentales. Erreur ! Nous sommes seulement en présence d'individus sortant, pour des raisons diverses, des normes acceptées par les groupes sociaux. Des gens se mettent à parler à Dieu, les frustrations s'extériorisent. Quand on interroge les jeunes au sujet des motivations qui les poussent à étudier, ils parlent de l'intérêt national, mais ne vous y trompez pas : ils rêvent de succès matériels. On est en plein culte du cargo. »

La phase qui suivra immédiatement l'indépendance sera probablement marquée par des « bavures » dans le domaine administratif. Il faut néanmoins espérer, même si une certaine gabegie se produit, que les « conseillers » étrangers seront de moins en moins nombreux. La Papouasie-Nouvelle-Guinée doit prendre de l'assurance, se débarrasser de ses états. Ce résultat ne peut être obtenu que si le point de référence dans tous les domaines cesse d'être australien. Il s'agit de se débarrasser de la mentalité du « cargo blanc » de ne plus singer l'étranger et, tout en apprenant à maîtriser certaines techniques, de découvrir... un « cargo noir ».

Partout, lorsque le Blanc apparaît pour la première fois sur un sentier de jungle, les villageois crurent au retour d'un ancêtre mort : l'aïeul était parti dans une mythique contrée étrangère et revenait avec un visage blanc. Désormais, s'il doit revenir, il devra, pour la bonne marche du pays, avoir un visage brun et la grosse boule de cheveux crépus. Le culte traditionnel pouvait faire reculer un temps la patrouille et le missionnaire, mais un temps seulement. A nouvelle époque nouvelle stratégie.

Michael Somare, le premier ministre, entend à la fois préserver l'unité du pays et respecter ses particularismes. Rien ne sera donc décidé à l'avance dans les bureaux de Port-Moresby : que les gens définissent leur place dans la nation ! Et tout d'abord, à l'extrême est, les habitants de l'île de Bougainville. Un peuple noir comme du cirage, qui appartient à l'archipel des Salomon, coupé en deux par le partage du gâteau colonial : si Bougainville fait partie de la Nouvelle-



L'entrée du marché de Goroka (1974).

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE

NAISSANCE D'UNE NATION

Juillet 1974. A quelques mois de son indépendance, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, cette mosaïque de tribus, tente, non sans mal, de se trouver une identité.

« Il est rare, écrivait Jacques Decornoy, en présentant la série de quatre articles dont nous publions le deuxième, de pouvoir vivre ce moment privilégié : la naissance d'une nation. »

Homme de culture et de convictions, Jacques Decornoy, décédé en décembre 1996, à 59 ans, a dirigé le service étranger avant d'intégrer la rédaction en chef du « Monde » puis « Le Monde diplomatique »

Guinée, le Sud demeure britannique. Des familles sont divisées, mais leurs membres se visitent régulièrement et librement, ignorant les frontières ; on ne décèle pas de tendance puissante vers une réunification des Salomon. Bougainville, c'est aussi (surtout ?) une des plus grosses mines de cuivre du monde. De quoi tenter des indépendantistes peu partageux... M. Somare agit avec souplesse. Il associe d'éminents Bougainvillois aux plus hautes responsabilités nationales (un prêtre local, le R.P. Momis, joue un rôle de premier plan dans la difficile rédaction de la Constitution) et dit à ses compatriotes de l'île lointaine : « *Débrouillez-vous. Faites votre propre Assemblée constituante. Elaborez vos propres institutions.* »

SAUTONS d'une île à l'autre, sur la Nouvelle-Bretagne, dans sa corne originale nommée péninsule de la Gazelle. C'est le pays des Tolais, peuple frotté à l'échange (avec sa célèbre monnaie de petits coquillages enfilés) dès avant le contact avec les Blancs. L'orientation naturelle vers la mer, la richesse du sol (une épaisse couche volcanique), l'ardeur à défendre la terre natale contre les emprises teutoniques et australiennes, tout cela a produit un type d'hommes sachant revendiquer et s'organiser. Un peuple de paysans-commerçants.

Cela se sent déjà au marché de Rabaul, la capitale locale, entourée de volcans assoupis, lovée sur une baie qui est elle-même un ancien cratère. Cela se sent plus encore dans l'arrière-pays, avec ses cocotiers et ses cacaoyers bien alignés. On sait aussi manifester à Rabaul : dès 1929, la

dure grève déclenchée sur une plantation, expression d'un « proto-nationalisme » papouan-néo-guinéen, associe des travailleurs locaux et d'autres, venus de Nouvelle-Guinée. Dans les années 1960, les Tolais refusent de participer à la mise sur pied d'un conseil local qui, estiment-ils, favorise les planteurs : ils fondent leur association : Mataugan (le mot signifie « alerte »), laquelle administre en fait la région. Son président, la bouche rouge de bétel, ne paie pas de mine, pas plus que la grande pailotte dans laquelle il nous reçoit. Et pourtant, avec des hommes tels que cet ancien *mission worker*, ou des leaders politiques de la classe de John Kaputin, ce petit peuple de quelque 70 000 âmes ne se laisse guère imposer des vues extérieures ; il gère son économie, lève les impôts.

Il rachète aussi à prix d'or les vastes terres encore possédées par les colons australiens. Pourquoi de telles dépenses, alors qu'au XIX^e siècle les clans tolais furent spoliés par les Allemands, puis par leurs successeurs australiens ? Et alors que les travailleurs des plantations reçoivent en tout et pour tout, en 1974, 6 dollars australiens (un peu plus de 40 F) par semaine ? Le pays tolai, imprégné de mentalité capitaliste, délègue à Port-Moresby des responsables conservateurs, assez enclins à « comprendre » les investisseurs étrangers et le système australien d'éducation.

M. Somare est décidé à jouer le jeu et à laisser aux Tolais leur relative autonomie. Encore un grand bond, et voici les *highlands*, la montagne, le cœur de la Nouvelle-Guinée. Fait exceptionnel : une route, poussiéreuse certes, mais dont les quelques dizaines de kilomètres permettent à un véhicule de s'ébrouer. Le long de cette route, qui monte de Lae jusqu'à Goroka, des missions, des hameaux de huttes et de misérables épiceries qui proposent aux clients des boîtes de conserves australiennes - le sacro-saint *corned beef*. Ici et là, des expériences de boisement ; des travaux hydroélectriques ; quelques troupeaux de bovidés (enfin !). Sur les pentes, des carrés cultivés ; le *taro*, le *yam*, ces grosses racines qui bourrent l'estomac sans réellement nourrir. Voici donc la Nouvelle-Guinée « primitive » ?

Tous ces camions ne sont pas australiens ; les hommes des hauteurs savent, quand il le faut, se faire entrepreneurs. Ils forment aussi la plus grosse concentration de population de l'archipel : pas loin d'un million d'âmes. Ils font peur aux gens de la plaine. Leur « conservatisme » a été décrit à l'environnement par les Australiens, soucieux de préserver le statu quo. Ici, les particularismes sautent aux yeux : chaque année, quelque 50 000 membres des tribus se réu-

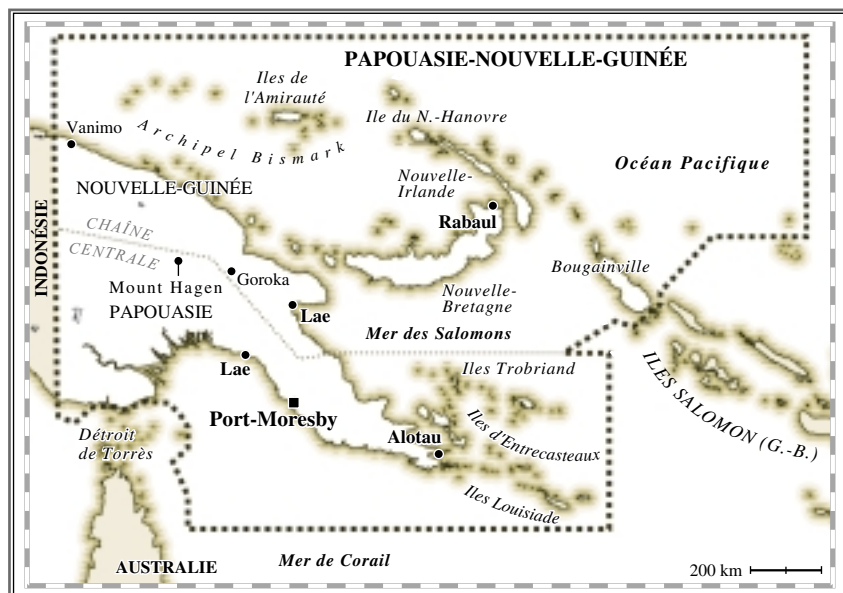
nissent au grand festival de Mount-Hagen ou de Goroka, dansent et chantent, plumes d'oiseau de paradis au vent. Ce sont les populations durement conquises par les missionnaires et les *patrol officers*, les patrouilles australiennes, qui ont utilisé des méthodes ni pires ni meilleures que les autres colonisateurs, fournissant, à l'occasion, la main-d'œuvre forcée aux plantations, apportant armes à feu et avions de brousse, c'est-à-dire le cargo et les espoirs mis en lui.

Sautons maintenant la ligne toute droite tracée par les partages coloniaux entre la Nouvelle-Guinée et la Papouasie. A Port-Moresby, la jeune et séduisante Joséphine Abbajah nous déclare que la Papouasie ne doit pas passer du colonialisme australien au colonialisme néo-guinéen ; elle doit être indépendante. Mais nous n'avons pu savoir comment un tel but serait atteint. Joséphine est députée ; elle entre à l'Assemblée avec une sorte de tee-shirt portant dans le dos, en gros caractères, le mot « *Papua* ». Son programme est nébuleux, mais non sans audience dans le centre de la région notamment. Il existe une peur certaine de voir les « primitifs » de la montagne dévaler sur les granges côtières, pour peu que des routes soient construites. En attendant, la plupart des responsables papous jouent le jeu unitaire dans l'administration et l'armée, mais il suffirait de quelques erreurs tactiques ou de provocations pour que M. Somare rencontre des difficultés. Il serait étonnant qu'il soit ici plus intransigeant qu'ailleurs. Une certaine autonomie locale permettrait de désamorcer un éventuel mécontentement.

Les îles de l'Amirauté, dans le Grand Nord, les Trobriand, à l'est, sont, elles aussi, destinées à « vivre leur vie ». Le pays est à ce point éclaté géographiquement et culturellement que la solution choisie paraît la meilleure. Quelle main de fer pourrait d'ailleurs imposer une centralisation à outrance ? Il n'existe aucune ethnie non seulement majoritaire, mais même assez nombreuse, pour dicter sa volonté. La Papouasie-Nouvelle-Guinée ressemble encore à une mosaïque. Il est prudent de n'y pas marcher d'un pas trop lourd. M. Somare paraît avoir le pied léger. Mieux encore, il semble sincèrement désireux d'aider son peuple à rechercher un art de vivre qui doive moins au cargo des dieux et des Blancs qu'à un type original de relations humaines.

Jacques Decornoy

PROCHAIN ARTICLE
« Hello, Louisiana... »
par Maurice Denuzière



Le Monde
ÉDITORIAL

Vigilance

C'ÉTAIT il y a dix ans, le 14 juillet 1992. Comme tous ses prédécesseurs, de Vincent Auriol à Charles de Gaulle, de René Coty à Georges Pompidou ou Valéry Giscard d'Estaing, François Mitterrand, à son tour, répliquait sèchement à tous ceux qui lui demandaient, cinquante ans après, de reconnaître la responsabilité de la France dans l'organisation de la rafle du Vel d'Hiv qui allait envoyer plus de treize mille hommes, femmes et enfants juifs à la déportation et à la mort. « Ne demandez pas de comptes à la République, elle a fait ce qu'elle devait », avait lancé le président de la République à la télévision. Deux ans plus tard, il confirmait : « La République n'a rien à voir avec ça, j'estime que la France n'est pas responsable. »

Dix ans plus tard, les plus hauts responsables français, droite et gauche confondues, ont enfin assumé ce passé qui ne passait pas et récusé cette vulgate qui voulait que Vichy ne fût pas la France puisque l'Etat français n'était pas la République. Jacques Chirac, le premier, dès juillet 1995, dénonçait « les fautes commises par l'Etat » pendant l'Occupation et déclarait que, les 16 et 17 juillet 1992, « la France » avait accompli « l'irréparable ». En 1997, Lionel Jospin, à son tour, reprenait le même mot – « l'irréparable » – et précisait qu'il avait été commis par « un gouvernement, une administration de notre pays ».

Son successeur, Jean-Pierre Raffarin, est allé plus loin, le 21 juillet, lors de la célébration du 60^e anniversaire de la rafle : « Oui, le Vel d'Hiv, Drancy, Compiègne, et tous ces camps de tran-

sit, ces antichambres de la mort, ont été organisés, gérés, gardés par des Français. Oui, le premier acte de la Shoah s'est joué ici, avec la complicité de l'Etat français. »

Liberté d'une génération qui n'a pas connu la guerre, ou alors avec des yeux d'enfants ? Sans doute. Mais une liberté qui ne se réduit pas au devoir de mémoire et vaut engagement solennel à lutter inlassablement contre l'inépuisable tentation de l'ostracisme, du rejet et, en particulier, de l'antisémitisme. « Depuis quelques mois, une série d'actes inadmissibles a été commise à l'encontre de la communauté juive », a rappelé le premier ministre, avant de condamner cette violence et d'assurer que tout serait fait pour que cessent ces agressions qui « insultent la France ». « Agresser la communauté juive, c'est aggraver la France, c'est aggraver les valeurs de notre République, qui ne peuvent laisser aucune place à l'antisémitisme, au racisme et à la xénophobie », a conclu M. Raffarin.

Comment ne pas lire dans cet engagement la crainte qu'un antisémitisme latent et honteux ne se libère ? Que la réprobation suscitée par la politique d'Israël dans les territoires palestiniens ne rejaille négativement sur l'image de toute la communauté juive ? comment ne pas y lire, également, l'inquiétude suscitée par le succès, le 21 avril, d'une extrême droite qui, quoi qu'elle en dise, n'a rien renié de ce passé et n'a jamais renoncé à libérer ces pulsions xénophobes ? Comment, dès lors, ne pas saluer la vigilance et la fermeté du premier ministre ?

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lollichon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (*International*) ; Anne-Line Roccati (*France*) ; Anne Chemin (*Société*) ; Jean-Louis Andréani (*Régions*) ; Laurent Mauduit (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Franck Nouchi (*Culture*) ; Josyane Savigneau (*Le Monde des Livres*) ; Serge Marti (*Le Monde Economie*)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Plioullou ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIFS

CHIRAC-POUTINE. La légende de la photographie illustrant la page 2 du *Monde* daté 21-22 juillet, à propos de la rencontre entre Jacques Chirac et Vladimir Poutine, était erronée. C'est M. Poutine, et non M. Chirac, qui a déclaré, à propos de la guerre en Tchétchénie : « Ce sont les terroristes qui doivent supporter la responsabilité des problèmes de la population civile. »

TRAFIC. Nous avons écrit par erreur que l'agence de voyages qui recrutait des Philippins dont l'entrée sur le territoire était facilitée par les agissements de deux agents

de la police aux frontières (PAF) était située à Magny-en-Vexin (*Le Monde* du 19 juillet). Cette agence est en fait située à Manille, aux Philippines.

MICHEL CHASSANG. Dans le portrait consacré à Michel Chassang (*Le Monde* du 20 juin), nous avons indiqué par erreur qu'il était le premier médecin généraliste à devenir président de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF). Si Michel Chassang a bien succédé à un spécialiste, Claude Maffioli, resté dix ans à la tête de la CSMF, ce poste avait déjà été occupé par les docteurs Monnier et Beaupère, tous deux généralistes.

La dernière chance de l'Europe unie

Suite de la première page

Souvent, de l'estrade où je préside, flanqué d'un côté par les deux excellents vice-présidents, Giuliano Amato et Jean-Luc Dehaene, et, de l'autre, par la remarquable équipe du secrétaire général, je me dis que le spectacle qui se déroule devant mes yeux n'est pas tellement différent de celui que David a dépeint dans la salle du Jeu de paume, lors du serment fameux, ou de celui qui a pris place, de mai à septembre 1787 dans le hall de l'Indépendance de Philadelphie. Ce spectacle est celui qu'offre un groupe d'hommes et de femmes, semblables à beaucoup d'autres, auxquels l'échéancier de l'histoire a imposé de rechercher et d'établir les règles qui permettront à leur société de s'organiser sur des bases justes et durables. Cela établit entre eux, qu'ils le ressentent ou non, une forte solidarité, puisqu'ils connaîtront un succès ou un échec commun. Et ils partageront ensemble la louange ou le blâme.

La Convention européenne est composée de 105 membres, auxquels s'ajoutent 102 suppléants. Ceux-ci proviennent des 15 Etats membres de

conduit à s'intéresser aux problèmes institutionnels, c'est-à-dire à l'organisation des pouvoirs. Ils sont en quelque sorte éloignés « structurellement » des problèmes des citoyens, dont les enquêtes d'opinion, que nous utilisons dans notre travail, révèlent qu'ils sont beaucoup plus intéressés par les « résultats » de l'action de l'Union européenne, en termes d'efficacité, de simplicité et de transparence, que par les améliorations à apporter à sa machinerie interne.

La phase d'écoute à laquelle nous avons procédé pendant quatre mois était importante pour réduire cet écart entre l'approche des conventionnels et les attentes des citoyens. Elle vient de s'achever, avec l'audition de jeunes conventionnels et un premier débat sur la place de l'Europe dans le monde.

La Convention anticipe dans sa composition l'Europe élargie. Et cela marche bien. Quoique les négociations d'adhésion soient encore en cours, que la signature et la ratification des traités soient encore à venir, l'attitude commune des conventionnels des Etats membres et des Etats candidats est qu'ils appartiennent à la

Certaines demandes ont été exprimées avec force. Et d'abord un immense besoin de simplification et de lisibilité

l'Union, mais aussi de 13 Etats qui postulent à en faire partie. Ils ont été désignés par quatre structures : les gouvernements (28 conventionnels), les Parlements nationaux (58 conventionnels), le Parlement européen (16 conventionnels) et la Commission européenne (2 conventionnels), auxquels s'ajoutent le président et les deux vice-présidents. On voit que cet ensemble est hétérogène, et qu'il ne représente qu'imparfaitement la réalité, puisqu'il ne tient compte ni de la diversité démographique – tous les Etats ayant le même nombre de représentants – ni du poids économique. C'est intentionnellement que le conseil européen de Laeken a choisi cette composition.

Quant à son recrutement, la Convention est à nette prépondérance masculine. Les femmes sont en minorité. Elles compensent cette situation d'infériorité numérique par la forte personnalité de beaucoup d'entre elles.

Les modalités de désignation ont abouti à créer trois courants dans la Convention : le courant « bruxellois », composé des représentants de la Commission et du Parlement européen. Ceux-ci se sentent à l'aise dans le système. Ils disposent de collaborateurs, de bureaux et d'une logistique à Bruxelles. Ils ont des occasions fréquentes de se rencontrer et ont déjà travaillé sur les dossiers que doit aborder la Convention. Ils se sont préoccupés avant tout des problèmes institutionnels.

Le second courant est celui des parlementaires nationaux. Ceux-ci sont majoritaires en nombre (56 sur 105), mais, au départ, leur participation à la Convention a été plus difficile. Ils arrivent en ordre dispersé des différents Etats – membres ou candidats – de l'Union. Ils ne disposent à Bruxelles ni de collaborateurs ni de moyens de travail, bien qu'on se soit efforcé de leur en procurer. Beaucoup d'entre eux n'ont pas d'expérience européenne antérieure.

Le troisième courant est celui des représentants des gouvernements. Ils ont souvent exercé des fonctions importantes en Europe ou dans leur pays : président de la Commission européenne, premiers ministres, ministres des affaires étrangères ou ministres des affaires européennes. Leur situation comporte une certaine ambiguïté : participent-ils en tant que personnes aux travaux et aux interrogations de la Convention, ou viennent-ils y exprimer le point de vue des gouvernements qui les ont désignés ? Après un premier flottement, il m'a semblé que leur caractère de « conventionnel » s'affirmait. Ils sont écoutés avec attention, car chacun a conscience que les propositions de la Convention – ou plutôt la proposition de la Convention – seront soumises à l'appréciation critique des gouvernements, en vue de leur adoption finale.

Les uns et les autres, à de rares exceptions près, sont des élus et appartiennent au personnel politique. Ils ont l'habitude de travailler sur des projets de loi et leur culture les

quelle que soit sa traduction institutionnelle.

Cette demande de simplification a alimenté une tendance, dont j'ai observé la montée au fur et à mesure de nos sessions : la reconnaissance quasi générale que la Convention doit œuvrer dans le sens d'une proposition cohérente d'ensemble. Les conventionnels ont pris conscience que la Convention devra, à la fin de son mandat, proposer la future Constitution de l'Europe – ou traité constitutionnel – en répondant, sans préjugé ni tabou, à toutes les questions identifiées durant la phase d'écoute. Cette Constitution de l'Europe prendra juridiquement la forme d'un traité, puisque ce sont les Etats qui devront le signer. Mais nous serons conduits à nous interroger sur la manière dont pourrait s'exprimer le soutien populaire à ce projet. On peut imaginer d'établir un lien avec les élections européennes du printemps 2004.

Ensuite, une demande pour moins d'introspection. Les pères fondateurs des années 1950 étaient tournés vers l'intérieur : leurs objectifs étaient de mettre fin aux conflits internes à l'Europe, de reconstruire les économies détruites et d'affirmer des valeurs communes. Aujourd'hui, avec la mondialisation, les conventionnels et la société civile demandent une présence plus affirmée de l'Europe dans le monde pour défendre ces valeurs communes et aussi un système de sécurité plus cohérent pour la protéger des nouvelles menaces exogènes, telles que le terrorisme, la criminalité transfrontalière ou l'immigration illégale. La tentation de beaucoup de conventionnels est, là encore, d'interpréter ces demandes en termes institutionnels : le vote à la majorité qualifiée, l'élection du président de la Commission par le Parlement européen... Mais il semble que l'opinion publique soit davantage préoccupée par les résultats que par la procédure. Le jugement sur les propositions de la Convention dans ces domaines portera sur leur efficacité pratique. Les adaptations institutionnelles, en tant que telles, soulèvent peu d'écho.

Les orientations prochaines. Il serait prématuré de vouloir tirer des conclusions détaillées. Ceux qui nous pressent d'avancer, souvent de bonne foi, se trompent sur la démarche. Il ne s'agit pas de rouvrir, de manière précipitée, d'anciens débats, comme la querelle entre les fédéralistes et les intergouvernementaux, ou la rivalité entre la Commission et le Conseil, qui se sont brisés sur les écueils d'Amsterdam et de Nice, mais de faire avancer le groupe pour vérifier s'il peut découvrir, en fin de parcours, une solution globale commune.

Néanmoins certaines orientations émergent déjà de cette phase d'écoute. D'abord le besoin pressant de simplification et de clarté conduit logique-

Je proposerai de réfléchir à l'instauration d'un Congrès européen (...). Sans pouvoir législatif, il serait consulté sur l'évolution éventuelle des compétences de l'Union et sur les éventuels élargissements à venir

ment à un texte constitutionnel, définissant à la fois les valeurs de l'Union, ses objectifs, et ses moyens, ainsi que le rôle et les responsabilités respectives de ses différentes institutions. Nous avons mis en place des groupes de travail pour faire avancer ces propositions. Ensuite, l'absolue nécessité de définir de manière précise les compétences de l'Union, et par-là même celle des Etats membres et de leurs collectivités locales, rend nécessaire la réécriture des traités là où ceux-ci sont imprécis, et la recherche des moyens qui permettront d'éviter des interventions abusives ou confuses de l'Union, là où une action des Etats membres, ou de leurs collectivités locales, est mieux appropriée. Sur ce point un groupe de travail examine les moyens de mettre en œuvre le principe de subsidiarité, énoncé dans le traité de Maastricht, en le dotant d'une procédure de contrôle politique ou judiciaire – ou les deux – appropriée. Nous connaîtrons ses conclusions en octobre.

Enfin, le besoin d'une plus grande légitimité démocratique – c'est-à-dire non seulement une légitimité formelle, qui existe à l'heure actuelle, mais aussi une implication plus claire et plus visible des Parlements nationaux et une légitimité ressentie par les citoyens – exige assurément des lois plus simples et plus claires, ainsi qu'une meilleure procédure de consultation par la Commission (qui

ne devrait jamais retenir une disposition rejetée par le Parlement). Il conviendrait également de prévoir une plus grande transparence des délibérations du Conseil lorsqu'il exerce sa fonction législative, et un renforcement des pouvoirs du Parlement européen, grâce à la généralisation de la procédure de codécision.

Il me semble, à titre personnel, que la légitimité démocratique de l'Union ne sera pas reconnue comme complète par les citoyens aussi longtemps qu'il n'existera pas un lieu de rencontre organique entre les deux légitimités de l'Union : les légitimités nationales et la légitimité européenne. C'est pourquoi je proposerai à la Convention de réfléchir à l'instauration d'un Congrès européen, qu'on pourrait désigner sous le nom de « Congrès des peuples d'Europe », qui rassemblerait périodiquement, par exemple une fois par an, l'ensemble des parlementaires européens, et un nombre proportionnel de parlementaires nationaux. Ce Congrès, sans pouvoir législatif, serait consulté sur l'évolution éventuelle des compétences de l'Union et sur les éventuels élargissements à venir. Il entendra un rapport annuel du président du Conseil et du président de la Commission sur l'état extérieur et intérieur de l'Union, et pourrait prononcer, ou confirmer, les nominations à certaines fonctions.

La dernière demande portant sur une projection plus forte de l'Union européenne dans le monde, et sur une protection plus efficace de la criminalité transfrontalière, nous a conduit à mettre en place deux groupes de travail, qui nous permettront d'examiner à l'automne, les moyens de gérer notre politique extérieure d'une manière unique, et de faire effectivement de l'Europe un espace de liberté, de sécurité et de justice.

Durant cette phase d'écoute, je me suis attaché à réduire deux fractures. L'une était celle qui risquait de s'établir entre les conventionnels des Etats membres et ceux des Etats candidats. Grâce à une certaine flexibilité dans l'interprétation de notre mandat et à des arrangements pragmatiques qui ont permis à un représentant des pays candidats d'être « invité » permanent aux réunions du présidium, et aux conventionnels des pays candidats de s'exprimer dans leur langue en session plénière, mais surtout grâce au sens des responsabilités et à la gentillesse humaine de la plupart de ces conventionnels, je peux affirmer, sans forcer la note, que cette séparation n'existe plus.

L'autre était celle qui oppose ce qu'on appelle improprement les petits Etats aux grands Etats et qui ne sont, en fait, que les Etats les moins peuplés et les Etats les plus peuplés. Cet antagonisme, qui n'existait pas à l'origine, puisque la Communauté européenne initiale comptait déjà

l'Etat le moins peuplé, le Luxembourg, et que celui-ci s'est vu confier par deux fois la présidence de la Commission européenne, cet antagonisme s'est développé à partir des élargissements des années 1990, où il a été habilement exploité par les eurosceptiques. Il a atteint son niveau de blocage lors de la négociation du traité de Nice. Sa persistance contrarierait les progrès de la Convention. Or des évolutions intéressantes viennent d'être observées, qui permettront, j'espère, de l'atténuer.

Les propositions que la Convention sera conduite à articuler, à la fin de ses travaux, s'exprimeront en termes institutionnels et constitutionnels. Mais il était juste, je crois, de commencer par demander aux Européens ce qu'ils attendent de l'Europe, et de nous dire ce qui, à leurs yeux, marche mal, et ce qui pourrait être mieux fait. Notre tâche suivante, celle de l'automne, préparée par nos dix groupes de travail, sera de considérer comment nous pouvons répondre de la meilleure manière à la demande massive pour davantage de simplicité et d'efficacité, et moins d'introspection et de conflits institutionnels.

En attendant, je souhaite de bonnes vacances à tous les Européens, et en particulier aux conventionnels, car, à partir de la rentrée, leur chemin sera rude.

Valéry Giscard d'Estaing



ENTREPRISES

TÉLÉCOMMUNICATIONS

La société WorldCom s'est placée, dimanche 21 juillet, sous le **CHAPITRE 11** de la loi sur les faillites. Il s'agit du plus gros dépôt de bilan de l'histoire économique américaine, plus important encore que celui

d'**ENRON**. Le deuxième opérateur américain de télécommunications longue distance a des actifs évalués à **107 MILLIARDS DE DOLLARS**, contre 60 milliards pour le courtier en énergie. La comparaison entre les

deux groupes ne s'arrête d'ailleurs pas là, puisque WorldCom est également soupçonné de graves **MALVERSATIONS COMPTABLES**, qui pourraient avoisiner 3,8 milliards de dollars. Sa faillite va donc encore

plus ébranler les marchés. Dans un entretien au *Monde*, **THIERRY BRETON**, PDG de Thomson Multimedia, analyse la crise financière et invite les Européens à y trouver des solutions de manière plus volontariste.

WorldCom, la faillite de tous les excès

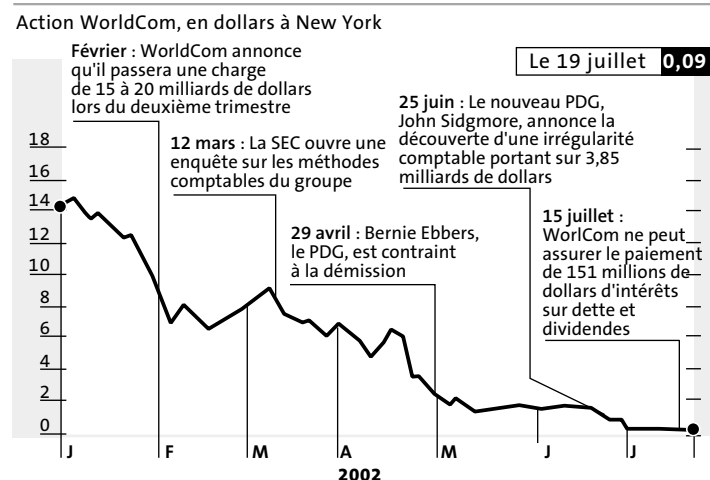
Le dépôt de bilan, dimanche, de l'opérateur de télécommunications est le plus important de l'histoire économique américaine, mais aussi le plus scandaleux, compte tenu de l'ampleur des malversations comptables. Après Enron, l'affaire menace d'ébranler encore davantage les marchés

PIRE qu'Enron... voilà le triste record auquel pourra prétendre WorldCom, qui s'est mis dimanche soir 21 juillet sous la protection du chapitre 11 de la loi américaine sur les faillites. Avec un total d'actifs déclaré de 107 milliards de dollars (contre 63 milliards pour Enron), WorldCom décroche le titre de plus grosse faillite de l'histoire américaine. Et s'annonce aussi comme l'une des plus retentissantes.

Le parcours du second opérateur américain de télécommunications longue distance et premier opérateur mondial de services Internet présente en effet de nombreuses similitudes avec celui du courtier en énergie, dont la faillite frauduleuse, en décembre 2001, a été le déclencheur de ce qui se révèle aujourd'hui le plus grave krach de l'histoire boursière américaine.

Comme Enron, WorldCom était une star, symbole de l'Amérique euphorique de la fin de la décennie 1990. Comme Enron, WorldCom a été une valeur adulée des investisseurs, qui ont multiplié son cours par six en un an, de mi-1998 à mi-1999. Comme Kenneth Lay chez Enron, le fondateur de WorldCom, Bernard Ebbers (débarqué fin avril) était une personnalité

UNE CHUTE DE PLUS DE 99% DEPUIS JANVIER



Depuis le 1^{er} janvier, l'action a perdu 99,38%. A son plus haut niveau en juin 1999, elle avait atteint 64,50 dollars.

Source : Boursorama

charismatique, considéré comme un génie des affaires. A l'instar d'Enron, WorldCom s'est imposé en moins d'une décennie, à coup d'une boulimie d'acquisitions, passant du statut de start-up à celui de géant venant inquiéter la suprématie du mastodonte historique des télécommunications AT & T. Comme Enron, enfin, WorldCom a connu une chute aussi fulgurante

que son ascension, pour les mêmes raisons : une dette abyssale (41 milliards de dollars) et la découverte de malversations comptables de grande ampleur (près de 4 milliards) pour cacher les pertes, engendrant encore un énorme scandale financier.

Le groupe de Clinton (Mississippi), créé en 1983, était tout près de devenir le numéro un de son sec-

teur après les rachats d'Advanced Telecommunications en 1992, d'IDB WorldCom en 1994, de UUnet en 1995, de MFS en 1996, de CompuServe et surtout MCI en 1998. Seul le veto des autorités antitrust avaient mis un frein aux ambitions du groupe, en retournant l'acquisition, annoncée fin 1999, de Sprint, troisième opérateur longue distance américain, pour l'équivalent de 115 milliards de dollars. Aujourd'hui, avec ses 35,2 milliards de chiffre d'affaires, ses 85 000 salariés et ses 20 millions d'abonnés dans 65 pays, WorldCom vaut... 9 cents en Bourse et n'a plus que 90 jours pour démontrer sa viabilité. C'est le temps que donne le chapitre 11 à une entreprise en difficultés financières, pendant lequel elle reste en possession de tous ses actifs, elle peut repousser les échéances de ses paiements et même réduire unilatéralement le montant de sa dette, dans le cadre d'une négociation avec ses créanciers.

Le PDG de WorldCom, John Sidgmore, a affirmé dimanche que son groupe allait profiter de cette période pour « retrouver sa santé financière et conforter son rang d'acteur majeur des télécommunications ». La survie à court terme est assurée par une nouvelle ligne

de crédit de plus de 2 milliards de dollars obtenue *in extremis* samedi 20 juillet pour continuer d'assurer le service. Pour trouver des liquidités, WorldCom compte vendre des actifs non stratégiques, notamment au Brésil et au Mexique. Mais vu la précipitation des cessions et la crise profonde du secteur, la somme récupérée risque d'être bien maigre. Nombre d'analystes évaluent de fait les actifs de WorldCom à 15 milliards de dollars plutôt que les 107 milliards inscrits dans les comptes de la société.

La banqueroute de WorldCom est tout sauf une surprise depuis la révélation, le 25 juin, d'une fraude utilisée par le groupe depuis 2001 (et même peut-être depuis 1999) pour gonfler ses bénéfices. Mais la nouvelle a pourtant provoqué une onde de choc sur l'ensemble des marchés américains : la semaine dernière, alors que la faillite était évoquée, le Standard & Poor's 500 a reculé de 8 %, le Dow Jones de 7,6 % et le Nasdaq de près de 4 %. Désormais, ces trois indices ont enfoncé le plancher symbolique qu'ils avaient inscrit le 21 septembre 2001, dans le sillage des attentats de New York et Washington. La débâcle semble sans fin, dans ce climat mêlant défiance et fébrilité.

La volatilité est plus que jamais à l'ordre du jour, alors que l'irrationalisme semble contrôler le comportement de la Bourse. « Les investisseurs examinent moins les résultats semestriels publiés en ce moment, qu'ils ne guettent la moindre rumeur malveillante sur la sincérité des comptes de telle ou telle entreprise », regrette David Memmot, directeur du courtage de la

Aujourd'hui, l'action vaut 9 cents en Bourse et n'a plus que 90 jours pour démontrer sa viabilité

banque Morgan Stanley, dans un entretien accordé à l'agence Bloomberg. Même les entreprises les plus respectées de la cote, comme IBM, General Motors ou General Electric, ont été la proie de ce genre de bruits de couloir.

La panique de Wall Street n'est pas totalement injustifiée. Les aveux d'Enron, de WorldCom, d'Adelphia, de Tyco et de Xerox sur leurs manipulations comptables ne pourraient être qu'un début. En imposant aux dirigeants des entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires annuel supérieur à 1,2 milliard de dollars d'engager leur responsabilité dans la certification des comptes, la Securities & Exchange Commission (SEC) a ouvert la boîte de Pandore. Les analystes craignent une grande lessive, qui entraînerait une révision en baisse drastique des résultats passés et à venir des entreprises. Certaines n'y survivraient pas alors que, sur les dix plus grosses faillites de l'histoire américaine, six (Pacific Gas and Electric, Enron, Kmart, Global Crossing, WorldCom et Adelphia Communications) se sont produites dans les deux dernières années. La purge à venir risque d'être encore plus violente que celle en cours depuis le début de l'année.

(Avec AFP)

Gaëlle Macke

Inquiétude croissante dans les milieux politiques et économiques

LA BAISSÉ des Bourses sape le moral des Américains et pourrait avoir des répercussions politiques lors des élections législatives à mi-mandat de novembre. Selon un sondage réalisé jeudi 18 et vendredi 19 juillet auprès de 1 004 Américains et publié lundi 22 juillet dans *Newsweek*, seulement 5 % des personnes interrogées sont convaincues que les marchés vont monter de manière importante au cours des douze prochains mois. Les Américains sont divisés sur la façon dont M. Bush a réagi à la récente vague de scandales financiers : 46 % disent approuver son action et 39 % la désapprouvent.

Un Américain sur deux (50 %) juge que les réformes législatives en voie d'adoption pour assainir le

milieu des affaires ne vont pas assez loin. Dans son allocution radiodiffusée hebdomadaire, le président Bush a déclaré, samedi 20 juillet, que « le Congrès doit prendre des mesures décisives pour promouvoir la sécurité économique des Américains et exiger des normes éthiques supérieures de la part des dirigeants d'entreprise ».

COURTIERS DIVISÉS

Le texte de loi passé par le Sénat, contrôlé par les démocrates, va plus loin que celui de la Chambre des représentants dominée par les républicains. Les deux versions, adoptées respectivement lundi 15 et mardi 16, doivent être harmonisées en conférence bicamérale avant un vote final et une

promulgation par le président. Estimant que le délai de deux mois évoqué par certains parlementaires pour finaliser ce texte était trop long, M. Bush a jugé qu'il n'y avait « pas de raison que le processus législatif prenne autant de temps ». « J'en appelle de nouveau au Congrès pour qu'il adopte une loi avant la fin de la session parlementaire d'ici août. Il est temps d'agir de manière décisive pour qu'une nouvelle ère d'intégrité gagne le monde des affaires », a-t-il ajouté.

De son côté, le président du New York Stock Exchange, Richard Grasso, s'est prononcé avec vigueur, dimanche, pour des peines de prison ferme à l'encontre des responsables de fraudes d'entreprise, en appelant les inves-

tisseurs au sang-froid face à la baisse des cours des actions.

Les courtiers sont divisés. L'un des analystes les plus célèbres, Abby Joseph Cohen, de chez Goldman Sachs a estimé dimanche que « le



« Le Congrès doit prendre des mesures (...) pour promouvoir la sécurité économique des Américains »
GEORGE W. BUSH

mouvement de balancier [à la baisse] est allé trop loin. Cela ne veut pas dire qu'il ne peut aller encore un peu plus loin, mais, sur une plus longue période, je pense que les prix des actions vont monter et non descendre ».

En revanche, un autre analyste, Allen Sinai, de la firme Decision Economics, a estimé que la crise boursière allait se poursuivre en raison de la persistance des risques économiques, financiers et géopolitiques liés à la situation au Proche-Orient et à la menace terroriste. « L'effondrement des marchés boursiers représente un gros effondrement des actifs qui n'est sans doute pas terminé et qui va mettre à mal le marché du logement et la consommation. Cela va ralentir l'économie encore davantage et pourrait même créer une autre récession », a dit Allen Sinai, en prédisant une nouvelle baisse de 8 % à 10 % des indices boursiers.

Thierry Breton : « On a cherché à prendre des libertés avec le principe de réalité »

Le PDG de Thomson Multimedia analyse pour « Le Monde » la crise qui secoue les marchés et plaide pour des solutions européennes



Quelles sont les causes de la crise que nous traversons ?

Elles sont à rechercher dans les excès que nous avons vécus, aux Etats-Unis mais aussi en Europe, depuis trois ou quatre ans. Beaucoup ont perdu le sens des réalités. Beaucoup ont oublié que les entreprises étaient faites pour vendre des produits ou des services et satisfaire leurs clients et que pour cela, elles devaient gagner de l'argent pour payer leurs salariés, leurs fournisseurs, investir et, pour le reste, rémunérer leurs actionnaires. Cela relève du bon sens, mais c'est le fond du problème : les dysfonctionnements proviennent du fait que l'on a cherché à prendre des libertés avec le principe de réalité qui commande de mesurer la performance d'une entreprise à travers l'argent - le « cash » - qu'elle génère et le résultat d'exploitation qu'elle dégage, et non au travers de ratios de valorisation souvent très sophistiqués... et in fine plus fictifs que réels.

Vous pensez à la bulle spéculative de la fin des années 1990 ?

La bulle a mis en évidence certains de ces dysfonctionnements. Mais cet effet bulle n'a pas été le seul fait de quelques secteurs liés aux nouvelles technologies. Beaucoup ont, dans cette période, per-

du leurs repères avec la réalité, aux Etats-Unis mais aussi en Europe. C'est vrai des marchés financiers, mais regardez également quel a été le comportement des Etats européens à l'égard de la téléphonie mobile de troisième génération (UMTS). Eux aussi ont été pris dans cette bulle et ont prélevé près de 130 milliards d'euros d'impôt sur une activité qui n'a encore aucune existence et sans avoir de visibilité réelle sur ce qu'elle allait générer. Nous en payons le prix fort : le « cash » qui a été ponctionné a conduit à freiner les commandes adressées aux équipementiers, ce qui a entraîné quelque 200 000 suppressions d'emplois dans ce secteur. Tout cela a alimenté une dérive folle.

Une dérive folle, vraiment ?

Oui. 130 milliards d'euros, c'est du même ordre de grandeur que la valeur actuelle cumulée de l'ensemble des opérateurs de télécommunications européens et des industriels du secteur ! Durant ces dernières années, certains - investisseurs ou Etats - ont pensé que le marché était un lieu où l'on gagnait à tous les coups, alors que c'est d'abord un lieu pour trouver des financements. On a oublié les fondamentaux : mieux vaut avoir sur la vie des affaires le regard d'un entrepreneur qui accompagne le développement d'une entreprise ou d'un secteur que celui d'un joueur ; alors, et plus, quand les Etats s'y mettent !

Les dysfonctionnements spectaculaires, ceux d'Enron ou de

WorldCom, proviennent tout de même des Etats-Unis...

Il y a des explications à cela. Prenez l'exemple des normes comptables. En France, l'amortissement des survaleurs intervient après le résultat d'exploitation, alors qu'aux Etats-Unis il intervient avant, ce qui peut inciter à ne pas passer ces charges dans le résultat et à gonfler les hors-bilans. La comptabilité américaine a donc contribué à favoriser ces dérives.

L'affaire Enron n'est donc pas d'abord le symbole des dérives générées par les stock-options...

Le problème est plus vaste. Pourquoi, pendant un temps, les entreprises n'ont-elles plus été jugées au regard du cash qu'elles généraient ou du boulet de la dette qu'elles avaient à traîner ? C'est cela l'interrogation de fond. Et c'est cela qui m'amène à penser que c'est le système dans sa globalité qui a connu ces dérives, et pas seulement les stock-options.

Quels sont les remèdes ?

C'est dans les principes du gouvernement d'entreprise qu'il faut chercher les principales réponses et, en particulier, dans une bonne définition du rôle des conseils d'administration.

De sorte que les membres de ces conseils soient plus indépendants ?

Par commodité, je pourrais répondre oui. Qui peut se dire contre l'indépendance ? Mais le problème est plus complexe. Car, que signifie le mot indépendant ? En

français et en anglais il n'a pas la même résonance. Ici, quand on parle d'un administrateur indépendant, on songe à une personnalité qui n'est pas dépendante d'une autorité ni soumise à des intérêts particuliers ; en creux cette résonance est donc plutôt négative.

Dans le monde anglo-saxon, cela désigne autant une personne qui assume volontairement une responsabilité, de façon clairement positive et autonome. Comment le conseil d'administration doit-il être idéalement composé ? Seulement de personnalités dont le seul lien avec l'intérêt social de l'entreprise est matérialisé par la détention de quelques actions ? A l'évidence, non. Une entreprise est une communauté d'intérêts composées, avec des richesses économiques, humaines, sociales, technologiques. Et c'est cette richesse que le conseil doit refléter.

Dans le cas contraire, si un conseil n'est pas composé de personnalités qui connaissent l'entreprise, que se passe-t-il ? L'administrateur, aussi indépendant soit-il mais ignorant de la réalité, aura sans cesse, avant toute décision, la tentation de solliciter l'avis d'un conseil extérieur et de s'abriter derrière l'opinion d'une banque ou des avocats. C'est la question de la compétence - et donc de la légitimité - de ces conseils qui sera alors posée. Souhaite-t-on que nos conseils en Europe s'engagent sur cette voie, somme toute assez anglo-saxonne, où plus rien ne se décide sans l'avis

des banques conseils ou des cabinets d'avocats ?

N'oublions jamais qu'un administrateur est avant tout un élu. Et, comme tout élu, il se peut que sa légitimité à s'être présenté au suffrage universel de tous les actionnaires provienne initialement d'une « circonscription », dans laquelle il s'est fait particulièrement remarquer - salarié syndiqué, salarié actionnaire, partenaire stratégique, expert, actionnaire industriel ou financier d'importance, dirigeant... Pour autant sera-t-il

« Que signifie le mot indépendant ?

En français et en

anglais, il n'a pas

la même résonance »

illégitime à représenter l'intérêt social de tous ?

Quels autres remèdes préconisez-vous ?

Il y en a beaucoup d'autres, pour améliorer les différentes instances de régulation. Mais j'attire votre attention sur un point : le système européen favorise moins les dérapages comptables que le système américain. Un exemple est connu, c'est celui des commissaires aux comptes, puisque deux collègues en France interviennent pour chaque entre-

prise, contre un seul aux Etats-Unis, ce qui est moins pertinent. De plus, le mandat d'un commissaire aux comptes est d'une durée de six ans, en France - ce qui favorise une logique d'indépendance -, contre un an aux Etats-Unis - ce qui peut pousser à des logiques de complaisance. Ce système européen, il faut donc veiller à en préserver les spécificités. Et si les normes comptables européennes doivent être améliorées, sans doute faudrait-il veiller à ce que ceux qui y travaillent ne soient pas exclusivement de culture anglo-saxonne. Je crains, hélas, que ce ne soit le cas en ce moment.

La crise de confiance sur les marchés sera-t-elle durable ?

Nous avons vécu une période de trois ou quatre années d'excès dont nous avons ensuite payé le prix. Mais ce mouvement de balancier est en train de s'achever. Il nous donne l'occasion de progresser rapidement dans les pratiques du gouvernement d'entreprise.

Vous êtes donc optimiste ?

A une réserve près : il faut impérativement que les Européens s'emparent de ces problèmes de manière plus volontariste et apportent leurs propres réponses aux dysfonctionnements que nous venons de vivre, sinon ce seront d'autres organismes de régulation qui fixeront les normes et dicteront leur loi. Nous n'en sommes hélas pas très loin.

Propos recueillis par Laurent Mauduit

ENTREPRISES

BOURSE

Le Nikkei craint les résultats de Sony

APRÈS avoir crevé, lundi matin 22 juillet, le plancher des 10 000 points, le Nikkei s'est stabilisé pour terminer la session en baisse de 0,13 %, à 10 189,01 points. Tokyo a mieux résisté que prévu aux répercussions de la faillite de WorldCom. Les pertes que les banques japonaises devront encourir sur leurs prêts au géant des télécommunications américain seraient limitées à 40 milliards de yens (340 millions d'euros), alors que la faillite d'Enron avait porté sur près de 100 milliards de yens (851 millions d'euros) de crédits.

Même s'il continue à manquer d'attractivité, le marché nippon recèle nombre de sociétés sous-évaluées pour les investisseurs en mal de valeurs-refuges. C'est le cas des banques, qui étaient en hausse lundi, et du secteur tertiaire en général. En revanche, les exportateurs sont toujours dans l'œil du cyclone. Le groupe d'électronique grand public Sony devrait annoncer, d'ici à la fin de la semaine, ses résultats pour le premier trimestre de l'année fiscale 2002. Selon son directeur financier, chaque fois que le dollar baisse de 1 yen, ce sont 8 milliards de yens qui partent en fumée dans le résultat d'exploitation annuel de Sony. — (Corresp.)

Après France Télécom, EDF et La Poste veulent augmenter leurs tarifs

La hausse des tarifs d'électricité, qui sera fixée cette semaine, atteindra 2 % à 3 %, tandis que le prix du timbre n'évoluera pas avant 2003

APRÈS France Télécom, qui a augmenté le prix de son abonnement samedi 20 juillet, EDF et La Poste sont vraisemblablement les prochains établissements sur la liste des hausses de tarifs publics.

L'augmentation du prix de l'électricité doit être entérinée très prochainement, pour entrer en vigueur le 1^{er} août. Le montant de l'augmentation, qui sera examiné dès mardi par la Commission de régulation de l'électricité (CRE), devrait atteindre 2 % à 3 %. Le ministre de l'économie, Francis Mer, s'était prononcé mercredi 17 juillet pour une « augmentation non symbolique » des tarifs d'EDF lors de son audition devant la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale. De son côté, EDF, qui doit financer plusieurs acquisitions réalisées cette année, plaiderait pour une augmentation de l'ordre de 5 % de ses tarifs en 2002, ce qui lui permettrait de renflouer ses caisses de 1 milliard d'euros en année pleine.

Autre tarif public dans la ligne de mire : celui du timbre poste. Fixé actuellement à 0,46 centime d'euro, il ne devrait pas augmenter dans l'immédiat. Mais aux yeux des dirigeants de l'entreprise, tout plaide pour une hausse : le prix n'a pas progressé depuis plusieurs

années, les comptes de l'entreprise n'ont pas été bons en 2001 et le premier semestre 2002 a été décevant. En outre, l'accroissement de la concurrence à partir de 2006 incite l'entreprise à se constituer des réserves dès maintenant.

« MALHEUREUSEMENT »

Bien qu'elle ne confirme pas le chiffre, il est vraisemblable que La Poste souhaite faire passer le prix du timbre à 0,50 centime d'euro, augmentation qui fait partie des discussions en cours entre La Poste et l'Etat sur le prochain contrat de plan. Or ce dernier ne sera pas bouclé avant l'automne et, techniquement, La Poste a besoin de trois mois pour éditer les timbres, revoir l'ensemble de sa politique commerciale et mettre à jour les 270 000 machines à affranchir. Pour toutes ces raisons, le timbre ne devrait pas augmenter avant la fin de l'année, voire début 2003. « Malheureusement », dit-on à La Poste. Une augmentation de 0,46 à 0,50 euro rapporterait à l'entreprise publique, sur une année pleine et en prenant en compte l'évolution de l'ensemble de la grille tarifaire, de 300 à 500 millions d'euros.

Pour justifier les hausses de tarifs, ces groupes publics invo-

quent notamment l'inflation des années passées et soulignent que leurs tarifs sont pour le moment les plus bas d'Europe. Ils insistent en outre sur la nécessité pour eux d'améliorer leur compétitivité face à l'ouverture en cours à la concurrence européenne et de trouver le meilleur financement des missions de service public.

Mais l'impact de la hausse de ces tarifs sur le pouvoir d'achat et la consommation des ménages pourrait éroder l'effet des 2,55 milliards de baisses d'impôts promises par le gouvernement Raffarin. L'Insee tablait fin juin sur un ralentissement de l'augmentation du pouvoir d'achat en France en 2002 à 1,9 %, contre une progression de 3,5 % en 2001. Les ménages devront en outre supporter l'effet de la suppression, la semaine dernière, de la partie flottante de la taxe intérieure sur les produits pétroliers par le gouvernement, qui se traduirait par une hausse de 3 % à 4 % des prix à la pompe, selon une estimation des professionnels. S'y ajoutera vraisemblablement la hausse annuelle des tarifs de la SNCF, qui devrait intervenir pendant l'été.

Elsa Conesa et Frédéric Lemaître

LES BOURSES DANS LE MONDE 22/7, 9h54

| Pays | Indice | Dernier cours | % var. | Maxi 2002 | Mini 2002 | PER |
|-------------------------|------------------------|---------------|--------|---------------|---------------|-------|
| UNION EUROPÉENNE | | | | | | |
| ALLEMAGNE | DAX Index | 3807,56 22/7 | -2,17 | 5467,31 19/3 | 3825,54 16/7 | 18,10 |
| | Euro Neu Markt Prix IX | 557,17 22/7 | -3,52 | 1212,43 4/1 | 555,34 16/7 | |
| BELGIQUE | Austria traded | 1188,15 22/7 | -0,78 | 1368,18 2/5 | 1109,88 9/1 | 13,10 |
| BELGIQUE | Bel 20 | 2163,66 22/7 | -2,14 | 2906,75 24/4 | 2182,36 16/7 | 11,00 |
| DANEMARK | Horsens Bnex | 220,40 22/7 | -4,25 | 280,92 26/3 | 220,27 24/6 | 13,60 |
| ESPAGNE | Ibex 35 | 6292,30 22/7 | -2,00 | 8608,50 4/1 | 6271,79 16/7 | 15,20 |
| FINLANDE | Hex General | 5388,94 22/7 | -1,86 | 9224,38 4/1 | 5369,91 26/6 | 13,70 |
| FRANCE | CAC 40 | 3243,93 22/7 | -2,41 | 4720,04 4/1 | 3198,34 16/7 | 15,30 |
| | Mid CAC | 1723,27 19/7 | -0,80 | 2176,89 2/4 | 1716,70 16/7 | 14,30 |
| | SBF 120 | 2305,34 22/7 | -2,21 | 3263,90 28/3 | 2278,02 16/7 | 15,50 |
| | SBF 250 | 2259,65 19/7 | -4,51 | 3081,89 28/3 | 2227,48 17/7 | 15,90 |
| | Indice second marché | 2226,16 19/7 | 0,07 | 2567,01 15/5 | 2194,28 17/7 | 13,30 |
| | Indice nouveau marché | 644,95 22/7 | -1,05 | 1175,41 7/1 | 630,55 16/7 | |
| GRÈCE | ASE General | 2123,51 22/7 | 0,00 | 2655,07 3/1 | 2106,96 16/7 | 15,80 |
| IRLANDE | Irish Overall | 4255,23 22/7 | -2,15 | 6085,02 18/1 | 4263,27 16/7 | 10,70 |
| ITALIE | Milan Mib 30 | 24741,00 22/7 | -1,53 | 33548,00 17/4 | 24444,00 16/7 | 16,50 |
| LUXEMBOURG | Lux Index | 934,33 19/7 | 0,08 | 1169,47 14/1 | 821,61 30/4 | 14,40 |
| PAYS BAS | Amster. Exc. Index | 352,89 22/7 | -4,19 | 531,45 18/4 | 353,11 16/7 | 12,60 |
| PORTUGAL | PSI 20 | 6289,23 22/7 | -0,63 | 7998,50 4/1 | 6329,41 19/7 | 14,60 |

EUROPE Lundi 22 juillet 9h54

| INDICES | Indice | % var. |
|----------------------------|---------|--------|
| SECTEURS EURO STOXX | | |
| EURO STOXX 50 | 2616,05 | -2,95 |
| AUTOMOBILE | 190,28 | -2,66 |
| BANQUES | 220,63 | -2,20 |
| PRODUIT DE BASE | 172,18 | -1,39 |
| CHIMIE | 297,33 | -1,63 |
| TÉLÉCOMMUNICATIONS | 300,31 | -1,82 |
| CONSTRUCTION | 200,23 | -1,36 |
| CONSUMMATION CYCLIQUE | 98,68 | -1,74 |
| PHARMACIE | 350,43 | -2,00 |
| ÉNERGIE | 267,06 | -3,62 |
| SERVICES FINANCIERS | 168,98 | -2,78 |
| ALIMENTATION ET BOISSON | 198,35 | -3,05 |
| BIENS D'ÉQUIPEMENT | 289,71 | -1,82 |
| ASSURANCES | 202,68 | -4,81 |
| MÉDIAS | 165,74 | -1,70 |
| BIENS DE CONSOMMATION | 286,36 | -1,94 |
| COMMERCE ET DISTRIBUTION | 226,01 | -1,25 |
| HAUTE TECHNOLOGIE | 273,28 | -2,29 |
| SERVICES COLLECTIFS | 230,83 | -1,40 |

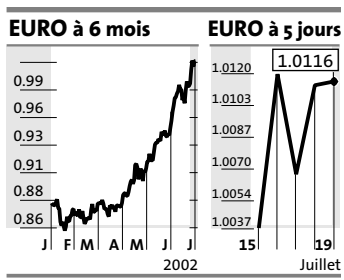
| LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX | Code pays | Cours | % var. /préc. |
|--------------------------------|-----------|--------|---------------|
| ABN AMRO HOLDING | NL | 14,17 | -4,26 |
| AEGON NV | NL | 14,70 | -13,12 |
| AIR LIQUIDE | FR | 135,90 | -2,86 |
| ALCATEL A | FR | 6,20 | -1,59 |
| ALLIANZ N | AL | 158,40 | -3,27 |
| AVENTIS | FR | 60,45 | -1,55 |
| AXA | FR | 13,00 | -4,20 |
| BASF AG | AL | 39,22 | -1,48 |
| BAYER | AL | 27,80 | -1,07 |
| BAYR.HYP.V.VERBK | AL | 25,35 | -2,87 |
| BBVA | ES | 9,69 | -1,62 |
| BNP PARIBAS | FR | 42,58 | -2,52 |
| BSCH | ES | 7,18 | -2,97 |
| CARREFOUR | FR | 42,33 | -1,26 |
| DAIMLERCHRYSLER N | AL | 43,06 | -2,69 |

MARCHÉ DES CHANGES 22/7, 9h54

| | Dollar | 100 Yens | Euro | Livre | Franc S. |
|------------------------|-----------|----------|-----------|-----------|----------|
| NEW YORK (\$) | | 0,85955 | 1,01070 | 1,57450 | 0,69298 |
| TOKYO (¥) | 116,34000 | | 117,59145 | 183,16000 | 80,54448 |
| PARIS (€) | 0,98930 | 0,85040 | | 1,55785 | 0,68540 |
| LONDRES (£) | 0,63512 | 0,54597 | 0,64195 | | 0,44021 |
| ZURICH (FR. S.) | 1,44305 | 1,24155 | 1,45825 | 2,27165 | |

COURS DE L'EURO

| | Achat | Vente |
|--------------------------|------------|------------|
| COURONNE DANOISE | 7,4310 | 7,4332 |
| COURONNE NORVÈGE | 7,4604 | 7,4654 |
| COURONNE SUÉDOISE | 9,4565 | 9,4585 |
| COURONNE TCHÈQUE | 29,8279 | 30,3452 |
| DOLLAR AUSTRALIEN | 1,8250 | 1,8260 |
| DOLLAR CANADIEN | 1,5591 | 1,5601 |
| DOLLAR HONGKONG | n/d. | n/d |
| DOLLAR NÉO-ZÉLAND | 2,0837 | 2,0888 |
| FORINT HONGROIS | 244,2620 | 245,1675 |
| LEU ROUMAIN | 33167,0000 | 33233,0000 |
| ROUBLE | 31,8819 | 31,9046 |



| Pays | Indice | Dernier cours | % var. | Maxi 2002 | Mini 2002 | PER |
|--------------------|-------------------------|---------------|--------|---------------|---------------|--------|
| ROYAUME UNI | FTSE 100 index | 4007,30 22/7 | -2,22 | 5362,29 4/1 | 3860,30 16/7 | 13,80 |
| | FTSE techMark 100 index | 760,72 22/7 | -1,65 | 1569,61 4/1 | 731,22 16/7 | 121,40 |
| SUÈDE | OMX | 537,21 22/7 | -1,70 | 878,88 4/1 | 540,03 16/7 | 18,60 |
| EUROPE | | | | | | |
| HONGRIE | Bux | 7380,49 19/7 | 0,14 | 9019,42 7/5 | 7052,97 3/1 | 10,00 |
| ISLANDE | ICEX 15 | 1281,23 19/7 | 0,11 | 1413,85 21/3 | 1142,61 7/1 | |
| POLOGNE | WSE Wig index | 13320,20 19/7 | -2,12 | 16423,34 25/1 | 13267,80 19/7 | 197,30 |
| TCHÈQUE | Exchange PX 50 | 415,40 22/7 | -1,35 | 479,39 10/5 | 384,60 2/1 | |
| RUSSIE | RTS | 376,56 17/7 | 1,95 | 425,42 20/5 | 267,70 3/1 | |
| SUISSE | Swiss market | 4908,90 22/7 | -1,35 | 6740,60 17/5 | 5490,50 26/6 | 14,30 |
| TURQUIE | National 100 | 10197,06 22/7 | -2,63 | 15071,83 8/1 | 8514,03 3/7 | 11,60 |
| AMÉRIQUES | | | | | | |
| ARGENTINE | Merval | 379,48 19/7 | -0,59 | 471,33 6/2 | 267,73 14/6 | 21,30 |
| BRÉSIL | Bovespa | 10583,15 19/7 | -2,12 | 14495,28 18/3 | 10213,32 12/7 | 8,00 |
| CANADA | TSE 300 | 6535,44 19/7 | -2,68 | 7992,70 7/3 | 6534,29 19/7 | 17,70 |
| CHILI | Ipsa | 81,83 20/7 | 0,10 | 102,37 4/1 | 80,19 17/7 | 13,90 |
| ÉTATS-UNIS | Dow Jones ind. | 8019,26 19/7 | -4,64 | 10673,09 19/3 | 7966,72 19/7 | 16,90 |
| | Nasdaq composite | 1319,15 19/7 | -2,79 | 2098,87 9/1 | 1309,93 19/7 | 35,40 |
| | Nasdaq 100 | 965,45 19/7 | -2,93 | 1710,22 9/1 | 945,84 11/7 | 34,10 |
| | Wilshire 5000 | 8083,00 20/7 | -1,37 | 10983,40 19/3 | 8024,16 19/7 | |
| | Standards & Poors 500 | 847,75 19/7 | -3,84 | 1176,96 7/1 | 842,07 19/7 | 16,40 |
| MEXIQUE | IPC | 6336,95 19/7 | -1,51 | 7611,12 11/4 | 6104,56 26/6 | 11,20 |

FRANCFORT

| 19/7 : 173 millions d'euros échangés | Valeur | Cours de clôture (€) | % var. |
|--------------------------------------|--------|----------------------|--------|
| Meilleures performances | | | |
| GEDYS INTERNET PRD | 0,57 | 78,13 | |
| SER SYSTEMS | 0,05 | 66,67 | |
| FORTUNECITY.COM | 0,08 | 60,00 | |
| TELESKNSKUL | 0,03 | 50,00 | |
| BLUE C CONSULTING | 0,10 | 42,86 | |
| TISCO AG | 0,80 | 23,08 | |
| THE FANTASTIC CORP. | 0,17 | 21,43 | |
| Plus mauvaises performances | | | |
| RICARDO.DE | 0,50 | -95,76 | |
| BUCH DE INTERNET | 0,65 | -74,00 | |
| HBAG REAL ESTATE | 6,00 | -35,48 | |
| PRODUCTA AG | 0,04 | -33,33 | |
| CEYONIQ | 0,02 | -33,33 | |
| MANAGT DATA MEDIA | 0,09 | -30,77 | |
| BIODATA INF TECH | 0,06 | -25,00 | |

LONDRES

| 19/7 : 1630 millions d'euros échangés | Valeur | Cours de clôture (£) | % var. |
|---------------------------------------|--------|----------------------|--------|
| Meilleures performances | | | |
| SCOOT.COM | 0,01 | 62,50 | |
| BTC PLC | 2,61 | 14,58 | |
| TELEWEST COMM | 0,02 | 9,34 | |
| DE VERE GROUP | 3,38 | 5,63 | |
| MYTRAVEL GROUP | 1,54 | 3,89 | |
| CARLTON COMMUNICAT | 1,82 | 3,42 | |
| CARPHONE WAREHOUSE | 0,77 | 3,36 | |
| Plus mauvaises performances | | | |
| SCHROEDERS NON VTG | 4,25 | -16,34 | |
| AUTONOMY CORP | 1,17 | -14,15 | |
| ASTRAZENECA | 21,55 | -9,22 | |
| WOOD GROUP (JOHN) | 1,91 | -9,05 | |
| BRITISH AM.TOBACCO | 6,10 | -9,03 | |
| PEARSON | 5,76 | -8,64 | |
| KINGFISHER | 0,45 | -8,63 | |

TAUX

| TAUX D'INTÉRÊTS LE 22/7 | Taux 1 à 3 mois | Taux 3 à 6 mois | Taux 6 à 12 mois | Taux 10 ans | Taux 30 ans |
|-------------------------|-----------------|-----------------|------------------|-------------|-------------|
| FRANCE | 3,23 | 3,40 | 5,07 | 5,35 | |
| ROYAUME-UNI | 3,75 | 4,03 | 5,02 | 4,88 | |
| ITALIE | 3,23 | 3,40 | 5,06 | 5,45 | |
| ALLEMAGNE | 3,23 | 3,40 | 4,84 | 5,27 | |
| JAPON | 0,05 | 0,07 | 1,12 | 1,88 | |
| ÉTATS-UNIS | 1,77 | 1,86 | 4,64 | 5,58 | |
| SUISSE | 1,05 | 1,14 | 3,05 | 3,59 | |

MARCHÉS A TERME LE 22/7, 9h54

| | Echéance | Premier prix | Dernier prix | Contrats ouverts |
|---------------------------------|----------|--------------|--------------|------------------|
| PARIS | | | | |
| CAC 40 TER. | 7/2 | | 3252,00 | 527758 |
| EURO 40 NOT. | 9/2 | | 88,40 | 5 |
| EURO ST. 50 | 9/2 | 2645,00 | 2622,00 | 1342 |
| FRANCFORT | | | | |
| BUND 10 ANS | 9/2 | 108,68 | 108,61 | 802843 |
| LONDRES | | | | |
| EURIBOR 3m. | 3/3 | 96,38 | 96,38 | 405760 |
| NEW YORK | | | | |
| DOW JONES S. & POORS | 9/2 | 8280,00 | 7999,00 | 30814 |
| | 9/2 | 843,00 | 842,50 | 553683 |

TOKYO

| 22/7 : 726 millions d'euros échangés | Valeur | Cours de clôture (¥) | % var. |
|--------------------------------------|--------|----------------------|--------|
|--------------------------------------|--------|----------------------|--------|

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Lundi 22 juillet 9h30

| Valeur | Dernier cours | Cours préc. | % var. /préc. | % var. 31/12 | Plus haut | Plus bas | Divid. net | Code sicoam |
|--------------------|---------------|-------------|---------------|--------------|-----------|----------|------------|-------------|
| ACCOR | 33,75 | 33,55 | 0,60 | -17,34 | 49,00 | 32,30 | 1,05 | 12040 |
| AFFINE | 38,99 | 39,00 | 0,03 | 5,66 | 40,05 | 30,34 | 1,40 | 3610 |
| AGF | 36,50 | 37,69 | -3,16 | -32,28 | 58,50 | 36,43 | 2,00 | 12592 |
| AIR FRANCE GPE NOM | 13,10 | 14,00 | -6,43 | -20,31 | 21,19 | 13,10 | 0,22 | 3112 |
| AIR LIQUIDE | 135,80 | 139,90 | -2,93 | -2,93 | 160,00 | 133,15 | 3,20 | 12007 |
| ALCATEL A | 6,25 | 6,30 | 0,79 | -67,44 | 21,62 | 5,43 | 0,16 | 13000 |
| ALCATEL O | 1,80 | 1,74 | 3,45 | -76,68 | 9,62 | 1,61 | 0,10 | 13015 |
| ALSTOM | 10,90 | 11,29 | -3,45 | -6,67 | 15,24 | 9,20 | 0,55 | 12019 |
| ALTRAN TECHNO. # | 23,66 | 24,00 | -1,42 | -53,37 | 66,40 | 18,90 | 0,20 | 3463 |
| ARBEL# | 3,45 | 3,33 | 3,60 | 11,29 | 7,50 | 2,92 | 0,53 | 3588 |
| AREVA CIP | 173,50 | 172,00 | 0,87 | -7,77 | 201,00 | 160,00 | 6,20 | 4524 |
| ASF | 23,51 | 23,00 | 2,22 | -10,40 | 28,20 | 23,00 | n/d | 18415 |
| ATOS ORIGIN | 50,05 | 51,00 | -1,86 | -31,95 | 94,40 | 47,71 | n/d | 5173 |
| AVENTIS | 60,50 | 61,40 | -1,47 | -24,13 | 85,95 | 58,00 | 0,58 | 13046 |
| AXA | 12,98 | 13,57 | -4,35 | -44,69 | 26,09 | 12,64 | 0,56 | 12062 |
| BACOU DALLOZ | 96,00 | 94,00 | 2,13 | 9,09 | 138,00 | 83,30 | 0,90 | 6089 |
| BAIL INVESTIS.CA | 136,00 | 137,00 | -0,73 | 12,30 | 147,00 | 122,50 | 7,58 | 12018 |
| BEGHIN SAY | 37,70 | 37,75 | -0,13 | -7,59 | 45,90 | 36,52 | 1,70 | 4455 |
| BIC | 34,00 | 34,80 | -2,30 | -11,36 | 44,66 | 33,10 | 0,36 | 12096 |
| BNP PARIBAS | 42,70 | 43,68 | -2,24 | -15,02 | 61,85 | 42,20 | 1,10 | 13110 |
| BOLLORE | 235,50 | 238,90 | -1,42 | -1,95 | 262,00 | 230,00 | 3,00 | 12585 |
| BOLLORE INV. | 44,00 | 44,03 | -0,07 | -1,31 | 55,00 | 43,00 | 0,25 | 3929 |
| BONGRAIN | n/d | 49,77 | n/d | 10,60 | 59,80 | 41,70 | 1,45 | 12010 |
| BOUYGUES | 24,80 | 25,22 | -1,67 | -32,60 | 38,95 | 23,70 | 0,36 | 12050 |
| BOUYGUES OFFS. | n/d | 60,00 | n/d | 49,81 | 60,00 | 38,60 | 1,10 | 13070 |
| BULL# | 0,43 | 0,45 | -4,44 | -65,04 | 1,36 | 0,40 | n/d | 5260 |
| BURELLE (LY) | 66,85 | 67,00 | -0,22 | -34,69 | 68,00 | 49,63 | 0,60 | 6113 |
| BUSINESS OBJECTS | 23,28 | 23,50 | -0,94 | -38,00 | 51,00 | 22,50 | n/d | 12074 |
| CANAL + | 3,78 | 4,04 | -6,44 | 5,58 | 4,04 | 3,43 | 0,18 | 12546 |
| CAP GEMINI | 33,99 | 34,90 | -2,61 | -58,08 | 90,70 | 31,50 | 0,40 | 12533 |
| CARBONE-LORRAINE | 26,93 | 26,73 | 0,75 | -10,23 | 39,48 | 26,10 | 0,80 | 3962 |
| CARREFOUR | 42,05 | 42,87 | -1,91 | -27,99 | 58,80 | 40,99 | 0,56 | 12017 |
| CASINO GUICHARD | 54,35 | 56,30 | -3,46 | -13,04 | 67,30 | 51,05 | 1,58 | 12113 |
| CASINO GUICHARD | 75,75 | 77,30 | -2,01 | -12,57 | 89,90 | 71,00 | 1,54 | 12558 |
| CASTORAMA DUB.(L) | 65,80 | 65,80 | n/d | 13,74 | 68,50 | 54,25 | 0,76 | 12420 |
| CEGID (LY) | 55,80 | 58,00 | -3,79 | -28,78 | 90,50 | 52,70 | 2,30 | 12470 |
| CEREL | 31,50 | 31,40 | 0,32 | -10,72 | 36,40 | 28,00 | 0,65 | 4456 |
| CERESTAR | n/d | 30,00 | n/d | -2,59 | 33,06 | 30,00 | n/d | 4457 |
| CFR.RECYCLING | 44,51 | 44,51 | n/d | 11,27 | 49,88 | 38,50 | 2,08 | 3905 |
| CHARGEURS | n/d | 26,35 | n/d | 5,44 | 30,66 | 22,34 | 3,00 | 13069 |
| CHRISTIAN DIOR | 33,80 | 34,27 | -1,37 | -1,94 | 47,63 | 29,81 | 0,50 | 13040 |
| CIC - ACTIONS A | 127,20 | 127,50 | -0,24 | 5,56 | 135,00 | 118,70 | 2,36 | 12005 |
| CIMENTIS FRANCAIS | 48,00 | 49,85 | -3,71 | n/d | 53,50 | 46,20 | 1,40 | 12098 |
| CLARINS | 49,99 | 50,00 | -0,02 | -21,15 | 72,50 | 49,45 | 0,65 | 13029 |
| CLUB MEDITERRANEE | 29,60 | 29,02 | 2,00 | -27,80 | 56,40 | 29,00 | 1,00 | 12156 |
| CNP ASSURANCES | 36,10 | 36,78 | -1,85 | -1,12 | 43,98 | 33,60 | 1,39 | 12022 |
| COFACE SVN CA | 60,55 | 60,60 | -0,08 | -27,74 | 64,00 | 46,40 | 1,47 | 12099 |
| COFLEXIP | n/d | 98,00 | n/d | -38,36 | 172,00 | 98,00 | 0,31 | 13064 |
| COLAS | 68,10 | 70,90 | -3,95 | -7,49 | 75,95 | 62,00 | 2,80 | 12163 |
| CONTIN.ENTREPR. | 42,20 | 42,11 | 0,21 | -5,59 | 46,90 | 38,02 | 0,70 | 3664 |
| CREDIT AGRICOLE | 18,80 | 19,25 | -2,34 | 5,67 | 24,70 | 17,58 | 0,55 | 4057 |
| CREDIT.FON.FRANCE | 16,11 | 16,30 | -1,17 | -10,79 | 16,70 | 13,05 | 0,40 | 12081 |
| CREDIT LYONNAIS | 39,80 | 40,95 | -2,81 | 6,13 | 48,80 | 36,14 | 0,75 | 12048 |
| CS COM.ET SYSTEMES | n/d | 8,11 | n/d | -2,28 | 12,25 | 7,60 | n/d | 7896 |
| DANONE | 118,60 | 121,00 | -1,98 | -13,43 | 150,40 | 118,50 | 2,06 | 12064 |
| DASSAULT-AVIATION | 351,50 | 359,00 | -2,09 | -10,88 | 425,00 | 284,90 | 6,50 | 12172 |
| DASSAULT SYSTEMES | 31,98 | 33,00 | -3,09 | -40,77 | 59,40 | 31,20 | 0,33 | 13065 |
| DEV.R.N.P.CAL LI # | 14,60 | 15,25 | -4,26 | -1,38 | 16,90 | 13,00 | 0,55 | 12423 |
| DEVEAUX(LY)# | 68,10 | 70,00 | -2,71 | -10,40 | 78,00 | 65,00 | 3,00 | 6100 |
| DIDOT-BOTTIN | n/d | 78,75 | n/d | 29,09 | 88,00 | 61,10 | 2,74 | 3747 |
| DMC (DOLLFUS MI) | 6,04 | 6,07 | 0,49 | -19,35 | 11,48 | 5,80 | 0,61 | 12133 |
| DYNACTON | 29,00 | 29,00 | n/d | 7,80 | 32,40 | 25,41 | 0,50 | 13035 |
| EIFFAGE | 85,10 | 86,50 | -1,62 | -24,41 | 97,40 | 68,80 | 2,10 | 13045 |
| ELECT.MVASCASCAR | 23,65 | 23,50 | 0,64 | -5,11 | 24,95 | 19,60 | n/d | 3571 |
| ELIOR SUD SCA | 7,48 | 7,30 | 2,47 | -7,19 | 9,88 | 6,50 | 0,07 | 12127 |
| ENTENAL(EX CDE) | 30,00 | 31,00 | -3,23 | 18,34 | 35,89 | 25,35 | 0,54 | 12093 |
| ERAMET | 32,50 | 32,20 | 0,93 | -6,06 | 39,80 | 30,00 | 0,60 | 13175 |
| ESSILOR INTL | 37,85 | 38,78 | -2,40 | 11,48 | 45,57 | 31,20 | 0,41 | 12166 |
| ESSO | 84,05 | 84,05 | n/d | 4,80 | 96,80 | 79,50 | 3,25 | 12066 |
| EULER ET HERMES | 29,50 | 30,00 | -1,67 | -28,67 | 46,13 | 28,30 | 1,40 | 12130 |
| EUROAZO | 44,50 | 43,80 | 1,60 | -26,92 | 60,80 | 42,10 | 1,00 | 12112 |
| EURO DISNEY SCA | 0,65 | 0,66 | -1,52 | -26,13 | 1,21 | 0,59 | n/d | 12587 |
| EUROTUNNEL | 0,91 | 0,89 | 2,25 | -19,46 | 1,18 | 0,84 | n/d | 12537 |

| Valeur | Dernier cours | Cours préc. | % var. /préc. | % var. 31/12 | Plus haut | Plus bas | Divid. net | Code sicoam |
|----------------------|---------------|-------------|---------------|--------------|-----------|----------|------------|-------------|
| FAURECIA | 37,47 | 37,50 | -0,08 | -36,49 | 61,40 | 36,11 | 0,91 | 12114 |
| F.F.P. (NY) | 103,50 | 103,70 | -0,19 | -6,64 | 132,50 | 94,20 | 2,20 | 6478 |
| FIMALAC | 39,80 | 40,51 | -1,75 | -1,24 | 50,50 | 39,05 | 1,40 | 3794 |
| FINAXA | n/d | 58,60 | n/d | -25,96 | 107,50 | 58,50 | 2,24 | 3313 |
| FONC.LYON.# | 28,57 | 28,56 | 0,04 | -7,00 | 32,60 | 25,20 | 1,00 | 3340 |
| FRANCE TELECOM | 13,80 | 14,22 | -2,95 | -69,26 | 48,16 | 8,60 | 1,00 | 13330 |
| FROMAGERIES BEL | n/d | 117,10 | n/d | -17,15 | 120,00 | 91,80 | 2,22 | 12185 |
| GALERIES LAFAYETTE | 129,10 | 130,60 | -1,15 | -15,56 | 168,90 | 123,10 | 0,90 | 12124 |
| GAUMONT # | n/d | 47,99 | n/d | 16,48 | 53,70 | 39,00 | 0,57 | 3489 |
| GECINA | 94,60 | 95,50 | -0,94 | -3,38 | 104,00 | 90,00 | 3,60 | 13151 |
| GENERALE DE SANTE | 15,22 | 15,99 | -4,82 | -5,98 | 17,85 | 13,71 | n/d | 4447 |
| GEOHYSSIQUE | 33,80 | 34,00 | -0,59 | -4,11 | 50,05 | 33,02 | 1,22 | 12016 |
| GFI INFORMATIQUE | 6,40 | 6,50 | -1,54 | -46,88 | 13,34 | 6,11 | 0,15 | 6337 |
| GRANDINFORMATION CA# | 16,60 | 16,70 | -0,60 | -8,85 | 20,10 | 15,05 | 0,30 | 5297 |
| GROUPE GASCOGNE | 75,70 | 75,80 | -0,13 | -2,02 | 86,00 | 67,75 | 2,70 | 12441 |
| GRUPE PARTOUCHE # | 81,50 | 81,05 | 0,56 | -9,76 | 84,20 | 63,00 | 0,80 | 5554 |
| GR.ZANNIER (LY) | n/d | 90,25 | n/d | -14,82 | 91,00 | 72,00 | 0,73 | 12472 |
| GUYENNE GASCOGNE | 79,50 | 80,00 | -0,63 | -6,47 | 92,95 | 79,00 | 1,70 | 12028 |
| HAVAS | 5,31 | 5,44 | -2,39 | -34,68 | 11,00 | 5,16 | 0,17 | 12188 |
| IMERYS | 126,50 | 128,70 | -1,71 | -17,34 | 139,00 | 98,00 | 3,70 | 12085 |
| IMMEUBLES DE FCE | n/d | 22,00 | n/d | 25,00 | 19,80 | 0,30 | 12037 | |
| IMMOBANOQUE NOM. | 127,00 | 127,10 | -0,08 | n/d | 132,50 | 118,00 | 7,92 | 5793 |
| INFOGRAMES ENTER | 4,35 | 4,53 | -3,97 | -66,40 | 15,98 | 3,20 | n/d | 5257 |
| INGENICO | 15,50 | 16,56 | -6,40 | -24,53 | 25,90 | 15,20 | 0,15 | 12534 |
| ICF DECAUX | 10,40 | 10,30 | 0,97 | -17,13 | 15,40 | 10,00 | n/d | 7791 |
| KAUFMAN ET BROAD | 19,60 | 20,00 | -2,00 | -18,78 | 23,63 | 16,21 | 0,92 | 12105 |
| KLEPIERRE | 123,00 | 125,00 | -1,60 | -14,63 | 134,60 | 108,20 | 3,10 | 12196 |
| LAFARGE | 90,90 | 92,05 | -1,25 | -13,34 | 111,20 | 90,00 | 2,30 | 12053 |
| LAGARDERE | 40,19 | 40,92 | -1,78 | -14,48 | 54,85 | 39,50 | 0,82 | 13021 |
| LEBON (CIE) | 56,55 | 56,55 | n/d | -12,64 | 59,00 | 48,75 | 2,30 | 12129 |
| LEGRAND ORD. | 128,10 | 131,50 | -2,59 | -11,04 | 180,00 | 122,10 | 0,93 | 12061 |
| LEGRAND ADP | n/d | 104,90 | n/d | -15,40 | 143,20 | 101,10 | 1,49 | 12528 |
| LEGRIS INDUST. | 21,70 | 22,01 | -1,41 | -1,36 | 25,39 | 18,20 | 0,70 | 12059 |
| LIBERTY SURF | 2,90 | 3,00 | -3,33 | -1,75 | 3,80 | 2,90 | n/d | 7508 |
| LOCINDUS | 129,00 | 130,00 | -0,77 | -2,38 | 143,90 | 120,00 | 8,76 | 12153 |
| L'OREAL | 66,40 | 68,35 | -2,85 | -17,92 | 88,30 | 66,10 | 0,54 | 12032 |
| LOURVE # | 60,10 | 62,00 | -3,06 | -4,29 | 83,40 | 59,55 | 1,30 | 3311 |
| LUMIA | 12,95 | 13,44 | -3,65 | -0,38 | 14,13 | 10,42 | 1,83 | 3630 |
| LVHM MOET HEN. | 43,88 | 44,95 | -2,38 | -3,98 | 61,60 | 38,50 | 0,53 | 12101 |
| MARIONNAUD PARFUM. | 43,66 | 44,05 | -0,89 | -19,74 | 57,60 | 40,50 | n/d | 6494 |
| MATUSSIERE FOREST. | 7,32 | 7,40 | -1,08 | -17,66 | 9,85 | 7,05 | 0,22 | 6057 |
| MAUREL ET PROM. | 20,50 | 20,99 | -2,33 | -32,25 | 24,99 | 15,10 | 0,91 | 5107 |
| MAUREL EUROPO | 2,63 | 2,66 | -1,13 | -14,61 | 4,90 | 2,52 | 0,61 | 12038 |
| MICHELIN | 35,48 | 36,42 | -2,58 | -4,23 | 45,05 | 34,70 | 0,85 | 12126 |
| MONTUPET SA | 13,30 | 13,90 | -4,32 | | | | | |

AUJOURD'HUI

TOUR DE FRANCE

La 14^e étape du 89^e **TOUR DE FRANCE**, course entre Lodève et le mont Ventoux (221 km), a été gagnée, dimanche 21 juillet, par le Français **RICHARD VIRENQUE** (Domo), qui a devancé le Russe Alexandre Botcharov (AG2R) et l'Américain **LANCE ARMSTRONG** (US Postal). Le triple vainqueur de la Grande Boucle a conservé le **MAILLOT JAUNE**, augmentant significativement son avance sur ses poursuivants, l'Espagnol

Joseba Beloki (ONCE) et le Lituanien Raimondis Rumšas (Lampre). A l'arrivée, l'Américain s'est plaint du **PUBLIC**, qui n'aurait cessé de le traiter de « **DOPÉ** » tout au long de l'ascension. Samedi 20 juillet, l'étape Lavelanet-

Béziers (171 km) a été emportée par l'Écossais **DAVID MILLAR** (Cofidis), qui a devancé l'Espagnol David Etxebarria (Euskaltel) et le Néerlandais Michael Boogerd (Rabobank), à l'issue d'une échappée de 170 km.

Richard Virenque mate le mont Ventoux et précède Lance Armstrong

Le grimpeur varois a signé le deuxième succès d'étape français du Tour de France 2002. A l'issue d'une échappée de plus de 200 kilomètres, il a gagné en solitaire au sommet du mont Ventoux, une année après avoir été privé de la Grande Boucle pour cause de dopage



MONT VENTOUX (Vaucluse)
de notre envoyée spéciale

Avec son langage si coloré, Richard Virenque a donné au public « un bon dimanche dans le fauteuil ». Dimanche 21 juillet, le Varois a vécu une journée bien remplie comme il en rêvait. Le leader de Domo-Farm frites a vaincu le mont Ventoux (1 912 m), devancé Lance Armstrong (US Postal), 3^e derrière le Russe Alex Botcharov (AG2R Prévoyance) et s'est du même coup replacé 10^e et premier Français au classement général. Que fallait-il de plus pour que Richard parle de lui à la troisième personne du singulier ? « C'est pas nouveau que Virenque gagne », a-t-il donc crânement rappelé au pauvre commentateur de télévision qui hasardait un propos sur les retrouvailles du Varois avec la victoire. C'est un fait : Richard le grimpeur s'est déjà imposé au sommet du « mont chauve » dans le Critérium du Dauphiné libéré, et il est reparti dimanche matin à l'assaut du « géant de Provence » plutôt remonté.

Flanqué d'un groupe de dix coureurs, il s'est échappé au 19^e kilomètre, peu après le départ de Lodève.

Le statut de besogneux du peloton que lui imposaient ses jambes en flanelle dans les Pyrénées commençait à singulièrement lui peser. Et peut-être un peu aussi, les pancartes larmoyant au bord des routes sur la retraite annoncée pour la fin de saison de Laurent Jalabert (CSC Tiscali). En apprenant que son copain « Jaja » s'apprêtait à raccrocher son vélo, Richard Virenque avait d'ailleurs émis l'idée d'un « coup à deux » pour la beauté du geste. Mais il avait dû finalement se résoudre à laisser filer le futur retraité, auteur d'échappées-fleuves trois jours durant.

« BONIFIÉ AVEC LE TEMPS »

« Toutes les étapes de montagne m'intéressent », a expliqué Richard Virenque, mais, dans les Pyrénées, je ne trouvais pas trop de souplesse de jambes, et comme je suis un coureur qui se bonifie avec le temps et que je ne faisais pas le [classement] général, je me suis laissé glisser. Je n'étais pas agacé car c'est Laurent qui était devant, mais j'ai fait d'énormes sacrifices ces derniers temps, je n'en ai peut-être jamais fait autant, et quand ça ne donne pas les résultats

escomptés, forcément on se pose des questions. »

Dimanche, dans le Ventoux, c'est Laurent Jalabert qui tirait la langue. Et il s'est pointé sur la ligne d'arrivée avec 22 min 19 s de retard sur le vainqueur. Mais Richard Virenque l'a attendu pour lui tailler la bavette

Richard Virenque et ses compagnons d'échappée comptaient 7 min 10 s d'avance sur le groupe de Lance Armstrong. Mais Richard Virenque s'est méfié, refusant de subir le sort de Laurent Jalabert, littéralement avalé par l'Américain, les jours précédents. « Je ne rech-

« J'ai fait une super-ascension, j'avais le feu aux fesses, a-t-il raconté. J'ai tout mis dans la montée et le public m'a beaucoup aidé. J'ai une petite étoile au-dessus qui pense à moi, et voilà. J'ai la chance de gagner à chaque fois par panache. »

Seul Alex Botcharov est parvenu à suivre Richard Virenque avant de craquer plus loin. Au même moment, la garde rapprochée de Lance Armstrong faisait relâche. Le leader de l'US Postal s'est retrouvé seul pour la première fois depuis le départ du Tour de France, encadré par deux coureurs de la ONCE, Joseba Beloki et José Azevedo.

« LE PUBLIC M'A SURVOLTÉ »

Son isolement ne l'a pas chagriné longtemps et, même privé de son oreillette, Richard Virenque devenait le scénario habituel qui se traînait plus bas : « Quand j'ai su qu'Armstrong était parti, j'ai pensé qu'il allait me manger tout cru mais le public m'a survolté. » Peu disposés à voir l'Américain ridiculiser les efforts de leur héros du jour après avoir anéanti ceux de Laurent Jalabert trois jours de suite, les spectateurs ont littéralement porté Richard Virenque pour mieux huer Lance Armstrong, quelques instants plus tard. « Dans les bons com-

me dans les mauvais moments, le public m'a toujours soutenu, a assuré le Français. Il y a un an jour pour jour, je reprenais le vélo et c'est une belle leçon de courage que je me suis donnée aujourd'hui. »

En 2001, Richard Virenque avait été privé de Tour de France. Remercié par son employeur – le groupe sportif Polti qui cessait simultanément son activité dans le cyclisme en octobre 2000 peu avant l'ouverture du procès Festina –, le coureur avait été suspendu neuf mois, le 29 décembre 2000, à la suite de ses aveux de dopage. Le tribunal arbitral du sport (TAS) avait ensuite ramené la fin de sa suspension du 30 octobre au 14 août 2001, considérant qu'il avait purgé en partie sa peine depuis la fin de la saison précédente.

Richard Virenque s'était illustré dès son retour à la compétition en emportant Paris-Tours le 6 octobre 2001 au terme d'une échappée de 242 kilomètres avec Jacky Durand. Dimanche, il a promis de ne pas se contenter de son triomphe au Ventoux. « Il reste une semaine et trois étapes de montagne, j'essaierai de ramener tout ce que je peux d'ici à Paris », a-t-il dit.

Patricia Jolly

Trois blessés parmi les spectateurs

Trois spectateurs ont été blessés par des véhicules appartenant à la caravane du Tour de France, dimanche 21 juillet. En fin de matinée, une cyclotouriste descendant depuis le sommet du mont Ventoux a été heurtée par un véhicule technique. Les pompiers ont pris en charge la blessée, notamment atteinte d'une fracture de la clavicule. Plus tard, au 13^e km, un adulte a traversé devant un motard de la garde républicaine et a été blessé à une cheville. Enfin, dans l'ascension du Ventoux, un enfant de 11 ans, traversant lui aussi la chaussée, a été heurté par un autre motard de la garde républicaine qui escortait la caravane. Le service médical a dû lui poser un point de suture à un genou.

MONT VENTOUX de notre envoyé spécial

Entre Lance Armstrong et une partie du public, le courant ne passe pas. Le coureur texan s'en est plaint, dimanche 21 juillet, après son arrivée au sommet du mont Ventoux, terme de la 14^e étape du Tour de France, où il a conforté sa première place au classement général en creusant de nouveaux écarts sur ceux qui pouvaient encore être considérés comme ses rivaux potentiels.

« Il y a des gens qui ne sont pas très sportifs. On m'a encouragé bien sûr, mais la force de ceux qui me huent est plus forte », s'est irrité le leader de la formation US Postal, qui a assuré : « Si j'avais un dollar à chaque fois que l'on me crie "Dopé !" je serais riche. » En 2001, au début du Tour, dans le nord de la France, Lance Armstrong avait déjà été sifflé. D'aucuns avaient attribué ce chahut au

fait que le Nordiste Cédric Vasseur, qui faisait alors partie de l'équipe US Postal, avait été écarté de la sélection pour la Grande Boucle.

« C'est une question de classe, a-t-il affirmé. Beaucoup de gens boivent un peu trop et sont contents de crier "Dopés !" aux coureurs. A ceux-là, je dis : ce n'est pas la peine de venir, restez à la maison. De toute façon, cela m'est égal, dans trois, quatre ou cinq ans, je serai sur une plage avec mes enfants et j'aurai oublié tout cela. »

CONTRE FULGURANT

Dimanche, le coureur américain a réalisé une fulgurante ascension du Ventoux. « Il va très, très vite », n'a pas caché, « impressionné », Johan Bruyneel, le directeur sportif d'US Postal, interrogé en direct par France Télévisions alors que son coureur venait tout

juste de contrer l'Espagnol Joseba Beloki (ONCE), son dauphin au classement général.

Ce dernier avait prévu qu'il attaquerait au Ventoux. Il l'a fait à environ 7 kilomètres du sommet. Sa tentative n'aura duré que l'espace de quelques secondes. Sitôt revenu dans sa roue, Lance Armstrong a démarré et l'a laissé sur place, faisant entrevoir, pour la première fois sur ce Tour, son désormais célèbre jeu de jambes endiablé, mais néanmoins puissant : l'Américain a affiché un temps d'ascension légèrement meilleur que celui qu'il avait réalisé en 2000 (49 minutes) avec Marco Pantani à ses côtés, tout en restant en deçà du record établi par l'Italien en 1994 (46 minutes).

« Je me sentais très bien », a confirmé, pour ceux qui en auraient douté, le maillot jaune, qui s'est dit satisfait d'avoir « pris beaucoup de temps » à ses rivaux. « C'est cela le plus

important. Je ne suis pas venu ici pour gagner au Ventoux mais pour gagner le Tour. » C'est chose quasi faite. Alors que la course, après une journée de repos, lundi 22 juillet, va aborder sa troisième et dernière semaine, avec trois jours dans les Alpes, dont deux arrivées au sommet (La Plagne, Les Deux-Alpes), le deuxième du classement général, Joseba Beloki, pointe à 4 min 21s.

« Il faudra rouler prudemment, il n'y aura pas besoin d'être agressif », a reconnu Lance Armstrong, qui nourrirait un peu d'inquiétude à propos de l'étape du vendredi 26 juillet Cluses - Bourg-en-Bresse (180 km) : « C'est après les trois jours dans les Alpes et avant le dernier contre-la-montre, une longue étape, avec beaucoup de cols, beaucoup de kilomètres sans plat. C'est toujours dangereux. »

P. L. C.

Le maillot jaune s'irrite de l'attitude du public à son égard



J.-F. Chaminaud, patron de Sport Consultant « Il n'y a pas de réelle formation des jeunes en France »

ANCIEN CYCLISTE amateur, titulaire d'un diplôme universitaire d'entraîneur, Jean-François Chaminaud a été entraîneur et directeur sportif de l'équipe amateur Vendée U (de 1995 à 1997) avant de créer Sport Consultant. Il propose des programmes d'entraînement et un suivi personnalisés à un public allant des cyclistes professionnels aux cyclosporistes.

Sur ce Tour de France, on a beaucoup vu Laurent Jalabert et deux victoires de Patrice Halgand et de Richard Virenque, mais peu de nouvelles têtes françaises. Comment l'expliquer ?

Il y a une pénurie de relève. Il y a pourtant du potentiel en dessous. Chez les juniors, par exemple, mais on ne les voit pas après au haut niveau. Il n'y a pas véritablement de système de formation des jeunes en France, on ne fait pas tout ce qu'il faut pour planifier les progressions et optimiser la préparation des carrières. Il y a notamment une débauche de kilométrage chez les jeunes.

Que voulez-vous dire ?

Quand on fait 20 000 kilomètres par an au niveau amateur, soit presque autant que les professionnels, sans consignes, sans conseils, comment voulez-vous faire progresser la capacité d'un coureur ?

Cette situation est-elle si répandue et à quoi cela tient-il ?

Oui. Cela relève de la tradition. On en est encore aux forcés de la route. En 2001, j'ai été interpellé par l'analyse faite du cas Laurent Jalabert, qui, après un accident domesti-

que en début d'année, a fait un bon Tour de France. Le milieu cycliste en a retenu qu'il fallait faire une chute pour bien marcher, pas qu'il faut planifier l'entraînement et se reposer.

N'existe-t-il pas malgré tout quelques clubs structurés ?

Il y a des entraîneurs dans les clubs. Mais, s'il faut une planification, il faut aussi un suivi et un retour du coureur. Je ne veux pas démolir un système. Je pose une question : est-ce que tout est mis en œuvre pour que ça marche, pour qu'on ait une relève et que de jeunes coureurs soient programmés selon un plan de carrière ? Dans les clubs, c'est quand même souvent le désert. L'utilisation des cardio-fréquence-mètres pour les entraînements, par exemple, n'y pas très répandue. Par manque de moyens, souvent, mais pas seulement.

La Fédération n'intervient pas sur ces sujets ?

J'ai quelques contacts avec des entraîneurs nationaux et des conseillers techniques régionaux. Mais cela est rare. C'est un peu le privé et le public.

Que pensez-vous de ce que font certaines équipes professionnelles : équipe Espoirs au Crédit agricole, structure amateurs pour Bonjour, recrutement de jeunes pros chez Fdjeux.com ?

Il y a du travail qui est fait, mais on ne va pas assez loin. Le système actuel est moyenâgeux.

Propos recueillis par Philippe Le Cœur

Le colibri français a échappé à l'aigle américain

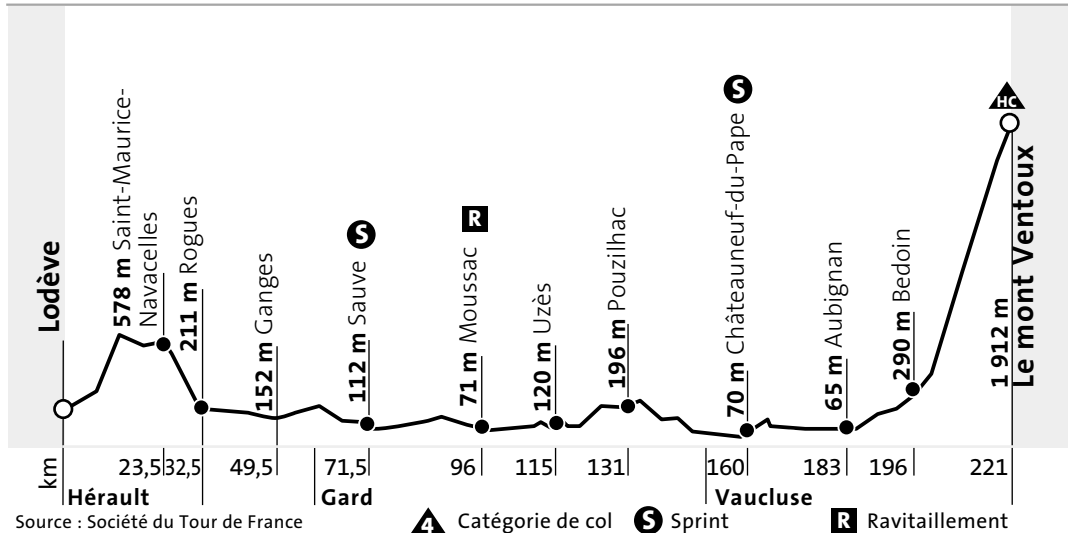
DÉSERT, le sommet du mont Ventoux ? C'est un public enthousiaste qui a accompagné Richard Virenque (Domo-Farm frites) dans sa fugue vers le sommet du « géant de Provence ». Après avoir porté aux nues Laurent Jalabert (CSC Tiscali), les

supporteurs du Tour de France ont retrouvé leur autre choucou. Le frère grimpeur, « remonté » comme un coucou, a conclu seul une échappée de 202 kilomètres, où il s'est débarrassé tour à tour des 10 coureurs qui l'accompagnaient. Pour

gagner sa 5^e étape de montagne dans la Grande Boucle, Richard Virenque a résisté au retour du maillot jaune américain Lance Armstrong (US Postal), auteur d'une ascension phénoménale où il a distancé tous ses rivaux au classement général.

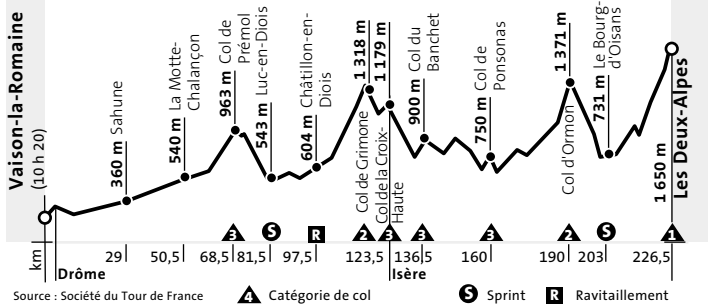
LODÈVE • LE MONT VENTOUX

dimanche 21 juillet

14^e étape • 221 km

VAISON-LA-ROMAINE • LES DEUX-ALPES

mardi 23 juillet

15^e étape • 226 km

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

Samedi 20 juillet
13^e ÉTAPE (171 km)
LAVELANET - BÉZIERS

1. David Millar (Gbr/COF), les 171 km en 4 h 8 min 18 s (moy : 41,321 km/h) ;
2. D. Etxebarria (Esp/EUS) ; 3. Boogerd (Pbs/RAB) ; 4. Brochard (Fra/DEL) m.t. ; 5. Latasa (Esp/BAN), à 4 s ; 6. Rodriguez (Esp/BAN), à 56 s ; 7. Mazzoleni (Ita/TAC), à 56 s ;
8. Martinez (Fra/MAP), à 1 min 6 s ; 9. Zberg (Sui/RAB), à 1 min 6 s ; 10. Julich (Usa/TEL), à 1 min 8 s ; 11. Jalabert (Fra/CST), à 1 min 10 s ; 12. Cooke (Aus/FDJ), à 9 min 56 s ; 13. McEwen (Aus/LOT) ; 14. Zabel (All/TEL) ; 15. O'Grady (Aus/C.A.) ; 16. Svorada (Tch/LAM) ; 17. Hinault (Fra/C.A.) ; 18. Piil (Dan/CST) ; 19. Tafi (Ita/MAP) ; 20. Agnolutto (Fra/A2R) ; 21. De Groot (Pbs/RAB) ; 22. Mattan (Bel/COF) ; 23. Sevilla (Esp/KEL) ; 24. Mancebo (Esp/BAN) ; 25. Basso (Ita/FAS) ; 26. Velo (Ita/FAS) ; 27. Hondo (All/TEL) ; 28. Rubiera (Esp/USP) ; 29. Landis (Usa/USP) ; 30. Armstrong (Usa/USP) ; 31. Padrnos (Tch/USP) ; 32. Merckx (Bel/COF) ; 33. Brandt (Bel/LOT) ; 34. Van Hyfte (Bel/CST) ; 35. I. Gonzalez de Galdeano (Esp/ONC) ; 36. Rumsas (Lit/LAM) ; 37. Magnien (Fra/BJR) ; 38. Beloki (Esp/ONC) ; 39. Pradera (Esp/ONC) ; 40. Frigo (Ita/TAC) ; 41. Augé (Fra/DEL) ; 42. Brognara (Ita/ALS) ; 43. Cortinovis (Ita/LAM) ; 44. Botero (Col/KEL) ; 45. Gutierrez (Esp/KEL) ; 46. Bortolami (Ita/TAC) ; 47. Leipheimer (Usa/RAB) ; 48. Lefevre (Fra/DEL) ; 49. Goubert (Fra/DEL) ; 50. Nozal (Esp/ONC) ; 51. Olano (Esp/ONC) ; 52. Zubeldia (Esp/EUS) ; 53. Vogondy (Fra/FDJ) ; 54. Kivilev (Kzk/COF) ; 55. Serrano (Esp/ONC) ; 56. Robin (Fra/FDJ) ; 57. Marichal (Bel/LOT) ; 58. Casper (Fra/FDJ) ; 59. Loda (Ita/FAS) ; 60. Osa (Esp/BAN), etc. m.t..

BONIFICATIONS

Millar (Gbr/COF), 20 s ; D. Etxebarria (Esp/EUS), 14 s ; Boogerd (Pbs/RAB), 14 s ; Mazzoleni (Ita/TAC), 6 s ; Julich (Usa/TEL), 4 s ; Pascual (Esp/BAN), 4 s ; Martinez (Fra/MAP), 2 s.

Dimanche 21 juillet
14^e ÉTAPE (221 km)
LODÈVE - MONT VENTOUX

1. Richard Virenque (Fra/DFF), les 221 km en 5 h 43 min 26 s (moy : 38,610 km/h) ;
2. Botcharov (Rus/A2R), à 1 min 58 s ;
3. Armstrong (Usa/USP), à 2 min 20 s ;
4. Serpellini (Ita/LAM), à 2 min 54 s ; 5. Rumsas (Lit/LAM), à 3 min 36 s ; 6. Basso (Ita/FAS), à 3 min 39 s ; 7. Mancebo (Esp/BAN), à 4 min 51 s ; 8. Beloki (Esp/ONC), à 4 min 51 s ;
9. Baranowski (Pol/BAN), à 6 min 10 s ;
10. Gotti (Ita/ALS), à 4 min 16 s ; 11. Leipheimer (Usa/RAB), à 4 min 25 s ; 12. Azevedo (Por/ONC), à 4 min 45 s ; 13. Goubert (Fra/DEL), à 5 min 25 s ; 14. Moncoutié (Fra/COF), à 5 min 46 s ; 15. Heras (Esp/USP), à 5 min 46 s ;
16. Sevilla (Esp/KEL), à 5 min 52 s ; 17. Moreni (Ita/ALS), à 5 min 57 s ; 18. Robin (Fra/FDJ), à 7 min 7 s ; 19. Hamilton (Usa/CST), à 7 min 7 s ; 20. Pradera (Esp/ONC), à 7 min 29 s ; 21. I. Gonzalez de Galdeano (Esp/ONC), à 7 min 29 s ; 22. Laiseka (Esp/EUS), à 7 min 29 s ; 23. Boogerd (Pbs/RAB), à 7 min 47 s ; 24. Lelli (Ita/COF), à 7 min 57 s ; 25. Kivilev (Kzk/COF), à 8 min 1 s ; 26. Osa (Esp/BAN), à 8 min 14 s ; 27. Belli (Ita/FAS), à 8 min 14 s ; 28. Rubiera (Esp/USP), à 8 min 30 s ; 29. Sastre (Esp/CST), à 8 min 37 s ; 30. Vogondy (Fra/FDJ), à 8 min 37 s ; 31. Wadecki (Pol/DFF), à 8 min 57 s ; 32. Zberg (Sui/RAB), à 9 min 2 s ; 33. Augé (Fra/DEL), à 9 min 13 s ; 34. Brandt (Bel/LOT), à 9 min 23 s ; 35. Velo (Ita/FAS), à 9 min 26 ;
36. Edaleine (Fra/DEL), à 9 min 33 s ;
37. Halgand (Fra/DEL), à 9 min 52 s ;
38. Chavanel (Fra/BJR), à 9 min 59 s ;
39. Zubeldia (Esp/EUS), à 10 min 8 s ;
40. Gustov (Ukr/FAS), à 10 min 43 s ;
41. Sorensen (Dan/CST), à 11 min 3 s ; 42. Bolts (All/TEL), à 11 min 15 s ; 43. Moreau (Fra/C.A.), à 11 min 21 s ; 44. Hushovd (Nor/C.A.), à 11 min 43 s ; 45. Julich (Usa/TEL), à 11 min 45 s ;
46. Tafi (Ita/MAP), à 12 min 14 s ; 47. Martinez (Fra/MAP), à 12 min 21 s ; 48. Chaurreau (Esp/A2R), à 12 min 27 s ; 49. Vasseur (Fra/COF), à 12 min 35 s ; 50. Atienza (Esp/COF), à 12 min 44 s ; 51. Lefevre (Fra/DEL), à 12 min 49 s ; 52. Magnien (Fra/BJR), à 13 min 50 s ; 53. Livingston (Usa/TEL), à 14 min 33 s ; 54. Brochard (Fra/DEL), à 14 min 47 s ;

Le maillot jaune

- Lance Armstrong (Etats-Unis).
- 31 ans, né le 18 septembre 1971, à Austin (Texas, Etats-Unis).
- 1,77 m, 74 kg.
- Professionnel depuis 1992.
- Equipes : Motorola (1992-96) ; Cofidis (1997) ; US Postal (depuis 1998).
- Palmarès : 62 victoires, dont le championnat du monde 1993 (Oslo) ; championnat des

55. Dufaux (Sui/ALS), à 14 min 51 s ; 56. Botero (Col/KEL), à 15 min 4 s ; 57. Gutierrez (Esp/KEL), à 15 min 4 s ; 58. Flickinger (Fra/A2R), à 15 min 17 s ; 59. Ivanov (Rus/FAS), à 15 min 33 s ; 60. Bruylants (Bel/DFF), à 16 min 41 s ; 61. Dessel (Fra/DEL) ; 62. Konecny (Tch/DFF) ; 63. Merckx (Bel/DFF) ; 64. Landis (Usa/USP) ; 65. Blanco (Esp/BAN) m.t. ; 66. Niermann (All/RAB), à 17 min 24 s ; 67. Millar (Gbr/COF), à 18 min ; 68. Frigo (Ita/TAC), à 18 min 58 s ; 69. Aldag (All/TEL), à 18 min 58 s ; 70. Serrano (Esp/ONC), à 19 min 17 s ; 71. Jaksche (All/ONC), à 19 min 17 s ; 72. Morin (Fra/C.A.), à 19 min 51 s ; 73. Bruseghin (Ita/BAN), à 20 min 35 s ; 74. Menchov (Rus/BAN), à 21 min 35 s ; 75. Honchar (Ukr/FAS), à 21 min 38 s ; 76. Loda

Les vainqueurs d'étape

DIMANCHE 21 JUILLET

- Richard Virenque (France).
- 32 ans, né le 19 novembre 1969 à Casablanca (Maroc)
- 1,79 m, 65 kg.
- Professionnel depuis 1991
- Equipes : RMO (1991-1992) ; Festina (1993-1998) ; Polti (1999-2000) ; Domo-Farm Frites (2001-2002)
- Palmarès : 40 victoires, dont Paris-Tours 2001, Tour du Piémont 1996, Trophée des Grimpeurs 1994, GP de La Marseillaise 1997 ; cinq étapes du Tour de France (2^e en 1997, 3^e en 1996, cinq fois vainqueur du classement de la montagne, maillot jaune en 1992), une étape du Tour d'Italie 1999, quatre étapes du Dauphiné-Libéré, une étape du Tour du Limousin 1993.

SAMEDI 20 JUILLET

- David Millar (Grande-Bretagne)
- 25 ans, né le 4 janvier 1977 à Malte.
- 1,92 m, 74 kg.
- Professionnel depuis 1997.
- Equipe : Cofidis (1997-2002)
- Palmarès : 15 victoires, dont le Tour du Danemark 2001, Circuit de la Sarthe 2001, prologue du Tour de France 2000, deux étapes du Tour d'Espagne 2001, trois étapes du Tour de l'Avenir.
- Classement UCI (2001) : 16^e.

(Ita/FAS) ; 77. Hincapie (Usa/USP) ; 78. Ekimov (Rus/USP) m.t. ; 79. Trampusch (Aut/MAP), à 22 min 10 s ; 80. Jalabert (Fra/CST), à 22 min 19 s, etc.

BONIFICATIONS

Virenque (Fra/DFF), 20 s ; Botcharov (Rus/A2R), 12 s ; Armstrong (Usa/USP), 8 s ; Hushovd (Nor/C.A.), 8 s ; Morin (Fra/C.A.), 6 s ; Augé (Fra/DEL), 4 s ; Edaleine (Fra/DEL), 4 s ; Moreni (Ita/ALS), 2 s.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Lance Armstrong (Usa/USP), 56 h 51 min 39 s ; 2. Beloki (Esp/ONC), à 4 min 21 s ; 3. Rumsas (Lit/LAM), à 6 min 39 s ; 4. I. Gonzalez de Galdeano (Esp/ONC), à 8 min 36 s ; 5. Mancebo (Esp/BAN), à 10 min 49 s ; 6. Azevedo (Por/ONC), à 10 min 57 s ; 7. Heras (Esp/USP), à 11 min 35 s ; 8. Sevilla (Esp/KEL), à 12 min 45 s ; 9. Leipheimer (Usa/RAB), à 12 min 54 s ; 10. Virenque (Fra/DFF), à 13 min 12 s ; 11. Basso (Ita/FAS), à 13 min 56 s ;

Etats-Unis 1993 ; Clásica San Sebastian 1995 ; Flèche wallonne 1996 ; Grand Prix des Nations 2000 ; Tour de France 1999, 2000, 2001 (13 victoires d'étape) ; Tour de Suisse 2001 ; Critérium du Dauphiné 2002 ; Grand prix Midi libre 2002 ; Tour du Luxembourg 1998 ; Tour DuPont 1995 et 1996.

- Classement UCI (fin 2001) : 3^e.

AU CŒUR DU PELOTON

■ **ABANDON.** Roger Legeay, directeur sportif de la formation Crédit agricole, a annoncé, dimanche 21 juillet, que le grimpeur américain Jonathan Vaughters quittait son équipe : « Il a accepté de rompre le contrat qui le liait au Crédit agricole jusqu'à la fin 2003. Il a décidé de rentrer définitivement aux Etats-Unis où il va reprendre des études et essayer de continuer sa carrière dans son pays au sein d'une autre équipe. »

12. Moncoutié (Fra/COF), à 14 min 44 s ; 13. Sastre (Esp/CST), à 16 min 17 s ; 14. Kivilev (Kzk/COF), à 17 min 28 s ; 15. Zberg (Sui/RAB), à 17 min 41 s ; 16. Goubert (Fra/DEL), à 18 min 12 s ; 17. Boogerd (Pbs/RAB), à 18 min 33 s ; 18. Botero (Col/KEL), à 18 min 36 s ; 19. Hamilton (Usa/CST), à 18 min 59 s ; 20. Lelli (Ita/COF), à 19 min 12 s ; 21. Vogondy (Fra/FDJ), à 20 min 1 s ; 22. Osa (Esp/BAN), à 21 min ; 23. Zubeldia (Esp/EUS), à 21 min 45 s ; 24. Belli (Ita/FAS), à 22 min 46 s ; 25. Robin (Fra/FDJ), à 23 min 6 s ; 26. Serrano (Esp/ONC), à 24 min 19 s ; 27. Rubiera (Esp/USP), à 24 min 37 s ; 28. Gotti (Ita/ALS), à 25 min 5 s ; 29. Merckx (Bel/DFF), à 25 min 55 s ; 30. Julich (Usa/TEL), à 26 min 10 s ; 31. Sorensen (Dan/CST), à 26 min 20 s ; 32. Wadecki (Pol/DFF), à 26 min 48 s ; 33. Baranowski (Pol/BAN), à 28 min 10 s ; 34. Gutierrez (Esp/KEL), à 28 min 52 s ; 35. Brochard (Fra/DEL), à 28 min 58 s ; 36. Jalabert (Fra/CST), à 29 min 4 s ; 37. Lefevre (Fra/DEL), à 29 min 13 s ; 38. Botcharov (Rus/A2R), à 29 min 16 s ; 39. Dufaux (Sui/ALS), à 30 min 12 s ; 40. Frigo (Ita/TAC), à 30 min 20 s ; 41. Moreau (Fra/C.A.), à 31 min 21 s ; 42. Brandt (Bel/LOT), à 31 min 31 s ; 43. Livingston (Usa/TEL), à 31 min 49 s ; 44. Nozal (All/ONC), à 32 min 46 s ; 45. Jaksche (All/ONC), à 33 min 24 s ; 46. Gustov (Ukr/FAS), à 36 min 47 s ; 47. Niermann (All/RAB), à 40 min 28 s ; 48. Chaurreau (Esp/A2R), à 42 min 23 s ; 49. Peron (Ita/CST), à 44 min 33 s ; 50. Ekimov (Rus/USP), à 47 min 8 s ; 51. Velo (Ita/FAS), à 47 min 15 s ; 52. Landis (Usa/USP), à 48 min 48 s ; 53. Blanco (Esp/BAN), à 49 min 43 s ; 54. Martinez (Fra/BJR), à 50 min 52 s ; 55. Chavanel (Fra/BJR), à 53 min 47 s ; 56. Millar (Gbr/COF), à 55 min 52 s ; 57. Bruseghin (Ita/BAN), à 57 min 18 s ; 58. Laiseka (Esp/EUS), à 57 min 20 s ; 59. Hincapie (Usa/USP), à 59 min 8 s ; 60. Trampusch (Aut/MAP), à 59 min 30 s, etc.

Classement par points
1. Robbie McEwen (Aus/LOT), 229 pts ; 2. Zabel (All/TEL), 229 ; 3. O'Grady (Aus/C.A.), 170 ; 4. Cooke (Aus/FDJ), 162 ; 5. Svorada (Tch/LAM), 129, etc.

Classement de la montagne
1. Laurent Jalabert (Fra/CST), 167 pts ; 2. Armstrong (Usa/USP), 114 (+ 30) ; 3. Virenque (Fra/DFF), 99 (+ 40) ; 4. Beloki (Esp/ONC), 80 (+ 14) ; 5. Dufaux (Sui/ALS), 66 ; 6. Botcharov (Rus/A2R), 63 (+ 35) ; 7. Heras (Esp/USP), 58 (+ 1) ; 8. Nozal (Esp/ONC), 58 ; 9. Halgand (Fra/DEL), 57 ; 10. Rumsas (Lit/LAM), 54 (+ 22) ; 11. Mazzoleni (Ita/TAC), 54 ; 12. D. Etxebarria (Esp/EUS), 52 ; 13. Sevilla (Esp/KEL), 50 ; 14. Mengin (Fra/FDJ), 42 ; 15. Oriol (Fra/A2R), 40, etc.

Classement par équipes
1. ONCE, 170 h 56 min 59 s ; 2. US Postal, à 7 min 56 s ; 3. Ibanesto.com, à 8 min 32 s ; 4. Cofidis, à 9 min 27 s ; 5. Rabobank, à 19 min 14 s ; 6. CSC-Tiscali, à 23 min 15 s ; 7. Kelme, à 31 min 58 s ; 8. Jean Delatour, à 37 min 40 s ; 9. Domo-Farm Frites, à 39 min 6 s ; 10. Fassa Bortolo, à 39 min 46 s ; 11. Alessio, à 1h 20 min 29 s ; 12. Telekom, à 1h 26 min 9 s ; 13. FDJ.com, à 1h 36 min 23 s ; 14. Euskaltel, à 1h 42 min 53 s ; 15. AG2R Prévoyance, à 1h 46 min 12 s ; 16. Bonjour, à 1h 48 min 26 s ; 17. Lampre, à 1h 56 min 43 s ; 18. Crédit Agricole, à 2h 1 min 3 s ; 19. Mapei, à 2h 7 min 48 s ; 20. Lotto-Addecco, à 2h 14 min 34 s ; 21. Taccioni Sport, à 2h 18 min 11 s.

Classement des jeunes
1. Ivan Basso (Ita/FAS), 57 h 5 min 35 s ; 2. Vogondy (Fra/FDJ), à 6 min 5 s ; 3. Zubeldia (Esp/EUS), à 7 min 49 s ; 4. Brandt (Bel/LOT), à 17 min 35 s ; 5. Nozal (Esp/ONC), à 18 min 50 s, etc.

Classement de la combativité
1. Laurent Jalabert (Fra/CST), 88 pts ; 2. Rénier (Fra/BJR), 50 ; 3. Dierckxens (Bel/LAM), 33 ; 4. Hushovd (Nor/C.A.), 24 ; 5. Berges (Fra/A2R), 24, etc.

Abandons
Pinotti (Ita/LAM, 5^e ét., chute) ; Steels (Bel/MAP, 5^e ét., non partant) ; Verbrugge (Bel/LOT, 5^e ét., chute) ; Shefer (Kzk/ALS, 6^e ét., chute) ; Rous (Fra/BJR, 7^e ét., chute) ; Freire (Esp/MAP, 8^e ét., n.p.) ; Vierhouts (Pbs/LOT, 8^e ét., n.p.) ; A. Gonzalez de Galdeano (Esp/ONC, 10^e ét., blessure) ; Kirsipuu (Est/A2R, 11^e ét., n.p.) ; Vaughters (Usa/C.A., 11^e ét., chute) ; Sandstod (Dan/CST, 11^e ét., chute) ; Perez (Esp/KEL, 11^e ét., blessure) ; Pagliarini (Bré/LAM, 12^e ét., n.p.) ; De Waele (Bel/MAP, 12^e ét., épusement) ; Pozzi (Ita/FAS, 12^e ét., ép.) ; Ivanov (Mol/ALS, 12^e ét., ép.) ; Casagrande (Ita/ALS, 12^e ét., ép.) ; Hauptman (Slo/TAC, 12^e ét., ép.) ; Tauler (Esp/KEL, 12^e ét., ép.) ; Simon (Fra/BJR, 12^e ét., hors délai) ; Samuel Sanchez (Esp/EUS, 12^e ét., ép.) ; Gonzalez (Esp/EUS, 12^e ét., ép.) ; Durand (Fra/FDJ, 12^e ét., mis hors course) ; Bossomi (Ita/TAC, 13^e ét., ép.) ; Gomez (Esp/KEL, 13^e ét., ép.) ; Luttenberger (Aut/TAC, 14^e ét., douleurs à la cheville droite).

LES ÉQUIPES
A2R (AG2R Prévoyance) ; ALS (Alessio) ; BJR (Bonjour) ; COF (Cofidis) ; C.A. (Crédit agricole) ; CSC (CSC Tiscali) ; DFF (Domo-Farm Frites) ; EUS (Euskaltel) ; FAS (Fassa Bortolo) ; FDJ (fdjeux.com) ; BAN (Ibanesto.com) ; DEL (Jean-Delatour) ; KEL (Kelme) ; LAM (Lampre) ; LOT (Lotto) ; MAP (Mapei) ; ONC (Once) ; RAB (Rabobank) ; TAC (Taccioni) ; TEL (Telekom) ; USP (US Postal).

Nadir El Fassi vit le décathlon en marge des sentiers battus

Athlétisme • Le jeune Français s'est adjugé une médaille d'argent lors des championnats du monde juniors qui ont lieu à la Jamaïque

KINGSTON (Jamaïque)
de notre envoyé spécial

Il s'en est fallu de peu. Deux ou trois secondes, tout au plus, pour que Nadir El Fassi ne soit poussé, à son corps défendant, sur le devant de la scène. Pour 16 petits points, une goutte d'eau dans un décathlon, le jeune athlète français a dû se contenter de la médaille d'argent lors des championnats du monde juniors, qui ont eu lieu du 16 au 21 juillet à Kingston (Jamaïque). A 18 ans, il n'éprouve pas d'amertume.

« *Franchement, je ne vois que des avantages à cette deuxième place. C'est celle de l'humilité, de la sérénité. Je n'aime pas être sur le devant de la scène... L'orgueil n'est pas une vertu nécessaire pour réussir.* » Les mots sont pesés. Rien, dans le verbe du jeune Catalan, ne tient de la formule récitée par cœur. La simplicité est pour lui un art de vie, qu'il cultive depuis toujours au pied des montagnes pyrénéennes.

Natif de Clairà, un petit village proche de Perpignan, Nadir El Fassi suit une voie en marge des sentiers balisés de l'athlétisme de haut niveau. Etienne Giovanangeli et Olivier Lambert, ses deux entraîneurs, ont dû trouver d'autres ressorts que ceux d'une préparation classique pour faire progresser un groupe de jeunes athlètes dépourvus de stade et de piste synthétique. Le vice-champion du monde doit se contenter d'un carré de pelouse, d'un bout de piste en cendrée.

Heureusement, les Pyrénées sont toutes proches. Quand d'autres passent leur temps dans les centres d'entraînement, Nadir et son groupe vont s'isoler dans le rustique chalet d'Olivier Lambert. La montagne est leur lieu de travail préféré. « *C'est une politique où l'athlète est mis dans des situa-*

tions diverses, sans cesse obligé de s'adapter, explique Olivier Malric, responsable français des épreuves combinées à Kingston. *Ils trouvent dans la nature des situations similaires à celles qu'ils affrontent sur un stade, en franchissant une rivière, par exemple. »*

« CE SPORT M'A TOUT APPORTÉ »

Là, les jeunes du SA Bompas, le club d'El Fassi, ont dessiné peu à peu les contours d'une aventure collective. Les épreuves combinées passent pour une grande famille, où l'effort n'a de valeur que s'il est partagé. Elles ont trouvé en Nadir un de leurs héros les plus convaincus. « *L'athlétisme m'a tout apporté, et j'ai construit une grande partie de ma vie en fonction de lui. Mes amis font tous partie de ce cercle. Cette discipline est une mine d'or pour découvrir les autres, et c'est à elle que je dois tout ce que j'ai actuellement* », estime-t-il.

Les 3^{es} Mondiaux
handisport à Lille

La 3^e édition des championnats du monde d'athlétisme handisport a débuté, samedi 20 juillet, au stadium Lille-Métropole, à Villeneuve-d'Ascq (Nord). Si un fort orage a interrompu la cérémonie d'ouverture, les 10 000 spectateurs présents ont fait une ovation aux 130 athlètes, représentant 78 nations.

Dimanche 21 juillet, les premiers des 260 titres en jeu ont été attribués. Le Français Thierry Cibone a remporté le titre du poids 4 kg (infirmes moteurs cérébraux). A noter le doublé italien dans le 800 m (fauteuil roulant) réalisé par Alvisio De Vidi et Paolo D'Agostini et le doublé néo-zélandais dans le javelot (600 g, fauteuil roulant) avec Peter Martin et David Maccalman.

Cyril Pocréaux

Du 8 juillet au 12 août

E L L E

En cadeau chaque semaine, une nouvelle à vous couper le souffle !

SPECIAL SUSPENSE

PATRICIA MACDONALD
CE QUI MANQUE TRAITÉ CARRÉ

ALBIN MICHEL

SPECIAL SUSPENSE

Naus TABACHNIK
LA MAISON AU FOND DES BOIS

ALBIN MICHEL

SPECIAL SUSPENSE

Philippe M. MARGOLIN
LA FILLE AU BIEN-JAUNE

ALBIN MICHEL

SPECIAL SUSPENSE

Mary Higgins Clark
VOUS SOUVENEZ-VOUS DE MOI ?

ALBIN MICHEL

SPECIAL SUSPENSE

Grégoire GRANOTIER
C'EST PAS GRISÉ

ALBIN MICHEL

SPECIAL SUSPENSE

Patrick CAUVIN
PAPA

ALBIN MICHEL

Plongez dans le frisson avec les plus grands noms du suspense

Michael Schumacher rejoint Fangio à toute allure

Automobilisme • Le pilote allemand a remporté son cinquième titre à la faveur de sa victoire au Grand Prix de France. A six épreuves de la fin du championnat, cette performance en fait l'égal du mythique pilote argentin

MAGNY-COURS

de notre envoyé spécial

Ce fut une course à rebondissements, passionnante, et il fallut attendre les ultimes tours pour savoir si le 88^e Grand Prix de France de formule 1 allait ou non entrer dans l'histoire du sport automobile. Et ce fut le cas. Après avoir franchi la ligne d'arrivée en vainqueur, Michael Schumacher a fait une série de zigzags effrénés dans la ligne droite des tribunes. Puis, avant de monter sur la plus haute marche du podium, dans une posture d'imperator, il s'est dressé sur sa Ferrari, un pied sur une roue avant, l'autre sur le capot, les poings tendus vers le ciel et le regard rivé sur l'armée rouge des hommes et des femmes de la Scuderia venus l'acclamer comme

Fernando Alonso revient chez Renault

« En raison de ses capacités de vitesse et de concentration exceptionnelles, Fernando Alonso pilotera une Renault en 2003 », a annoncé Patrick Faure, le patron de Renault Sport, samedi 20 juillet. Les qualités du jeune Espagnol « nous seront utiles lorsque, dès 2004, nous courrons pour le titre », a-t-il assuré. Le pilote essayeur maison, qui avait effectué la saison 2001 au volant d'une Minardi, deviendra donc l'équipier de Jarno Trulli. Il a été préféré au Britannique Jenson Button, qui court actuellement aux côtés de l'Italien. « Garant de la stabilité dans le management », selon Patrick Faure, Flavio Briatore est maintenu à son poste de directeur de Renault F1 UK « jusqu'à 2005 au plus tôt ». Fernando Alonso et Jarno Trulli, qui étaient sous contrat avec Flavio Briatore, « sont dorénavant sous contrat avec Renault », a conclu Patrick Faure.

après chacune de ses campagnes victorieuses.

Pour la huitième fois en 2002, l'Allemand terminait à la tête d'un grand prix. Dimanche 21 juillet, sur le circuit de Nevers Magny-Cours, il a remporté la 61^e victoire de sa carrière et, surtout, il a décroché, à six grands prix de la fin de la saison – encore une première –, un cinquième titre mondial. Le voici donc à égalité, du moins pour le nombre de couronnes, avec Juan Manuel Fangio, le mythique champion argentin des années 1950.

« Ce que je ressens ? Je n'ai jamais été très bon dans ces moments-là pour trouver les mots justes, a tenté d'expliquer Michael Schumacher. J'ai été très relax toute cette fin de semaine. Je ne pensais pas au titre, franchement, parce que je sentais que cela n'arriverait pas ici. »

LA MALCHANCE DE BARRICHELLO

La météo devait favoriser, en principe, les écuries dotées de pneumatiques Michelin, ce qui n'est pas le cas de Ferrari, sur laquelle se concentrent toutefois avec une attention toute particulière les ingénieurs du constructeur concurrent, Bridgestone. Avec une avance de 54 points sur son premier poursuivant dans la course au titre, les seuls à pouvoir lui contester mathématiquement une cinquième couronne sur le circuit français étaient le Colombien Juan Pablo Montoya sur BMW-Williams, qui partait en pole position, et le Brésilien Rubens Barrichello, son coéquipier de la Scuderia, dont le moteur de la Ferrari refusa de démarrer.

« J'ai vu Rubens (Barrichello) arrêté et ensuite Montoya attardé. J'ai alors commencé doucement à y penser », a confié le tout nouveau quintuple champion du monde.

FORMULE 1 - GRAND PRIX DE FRANCE

11^e épreuve

Dimanche 21 juillet • Circuit de Magny-Cours (Nièvre) • 72 tours de 4,250 km (305,886 km). Temps couvert • 110 000 spectateurs • 12 classés, 10 abandons

Classement

| Classement | Pilote | Équipe | Temps |
|------------|--|------------------|--|
| 1 | Michael Schumacher (All, Ferrari) | | 1 h 32 min 09 s 837 à 199,137 km/h de moy. |
| 2 | Kimi Raikkonen (Fin) | McLaren-Mercedes | à 1 s 105 |
| 3 | David Coulthard (Gbr) | McLaren-Mercedes | à 31 s 976 |
| 4 | Juan Pablo Montoya (Col) | Williams-BMW | à 40 s 676 |
| 5 | Ralf Schumacher (All) | Williams-BMW | à 41 s 773 |
| 6 | Jenson Button (Gbr) | Renault | à 1 tour |

7 Nick Heidfeld (All, Sauber-Petronas) à 1 tour • 8 Mark Webber (Aus, Minardi-Asiatech) à 1 tour • 9 Pedro de la Rosa (Esp, Jaguar-Cosworth) à 2 tours • 10 Alex Yoong (Mal, Minardi-Asiatech) à 4 tours • 11 Allan McNish (Gbr, Toyota) à 7 tours. **Principaux abandons** : Rubens Barrichello (panne indéterminée) ; Eddie Irvine (aileron, 53^e tour).

Pole position

J.-P. Montoya
en 1 min 11 s 985 (212,594 km/h)

Meilleur tour

D. Coulthard
en 1 min 15 s 045 (203,925 km/h), 62^e t.

Les faits marquants

1 Rubens Barrichello reste immobilisé sur la grille de départ au moment de s'élancer pour le tour de formation. Il ne participera pas à la course.

2 Michael Schumacher, aux commandes de la course, rentre aux stands. En regagnant la piste, il roule sur une ligne blanche. Au 35^e tour, il est pénalisé et doit repasser par les stands sans s'y arrêter. Kimi Raikkonen en profite.

Classements des championnats

Pilotes : 1. M. Schumacher, 96 pts (champion) ; 2. Montoya, 34 ; 3. Barrichello et R. Schumacher, 32 ; 4. Coulthard, 30 ; 5. Raikkonen (Fin., McLaren), 17, etc. **Constructeurs** : 1. Ferrari, 128 pts ; 2. Williams-BMW, 66 ; 3. McLaren-Mercedes, 47, etc. *Infographie : Le Monde avec Pierre Lepidi*

Fort de sa position en tête de la grille, le Colombien a mené la course durant 23 tours avant que débute le ballet des premiers ravitaillements de sa Williams au tour suivant, Juan Pablo Montoya cède sa place de leader à son pres-

sant poursuivant au volant de sa Ferrari. Chacun est alors suspendu à l'imminent arrêt de l'Allemand alors virtuellement champion tant on sait qu'il est difficile, voire impossible, de déloger le Baron rouge de cette position.

Lorsque vient le tour de Michael

Schumacher, celui-ci parvient en effet à se glisser sous le nez du Colombien à la sortie des stands, mais mord au passage la ligne blanche. Le Brésilien Felipe Massa sur Sauber au 6^e tour puis Ralf Schumacher sur BMW-Williams et David Coulthard sur McLaren-Mercedes, respectivement aux 48^e et 59^e tours, commettront la même erreur passible d'une pénalité.

RAIKKONEN ÉCHOUÉ DE PEU

Lorsque Michael Schumacher effectue sa pénalité, les cartes sont redistribuées. Juan Pablo Montoya n'est plus dans le coup et c'est cette fois le jeune Finlandais de 22 ans, Kimi Raikkonen, qui prend les rênes de la course. Il parvient même à conforter sa position et semble s'acheminer vers sa première victoire en Grand Prix. Las ! Alors qu'il aurait pu gérer sa position lui permettant de jouer son titre sur ses terres lors du prochain Grand Prix d'Allemagne, à Hockenheim, Michael Schumacher s'accroche.

« A dix tours de la fin, j'ai commencé à attaquer, a-t-il expliqué. J'ai réduit l'écart et mis un peu de pression sur Kimi. On ne sait jamais ce qui peut se passer. » A cinq tours de la fin, de l'huile déversée sur la piste à l'épingle d'Adaláide aura raison du Finlandais, qui sort trop large. « J'ai réagi en conséquence et saisi l'opportunité. Soudainement, le titre revenait dans ma poche (...). Je pense que ça a été les pires cinq tours de ma carrière parce que j'avais un poids énorme sur les épaules », a dit Michael Schumacher. Pour Kimi Raikkonen, ce furent aussi les pires cinq derniers tours de sa jeune carrière. Mais pour d'autres raisons, on le devine.

Jean-Jacques Larrochelle

Dans un British Open très écossais, les intempéries ont sorti le grand jeu

Golf • Pluie glaciale et vents violents ont balayé, samedi 20 juillet, les prétentions des meilleurs joueurs mondiaux

GULLANE (Grande-Bretagne)

de notre envoyé spécial

Samedi 20 juillet, les Harry Vardon, J. H. Taylor et James Braid, 16 Open britanniques à eux trois obtenus entre 1894 et 1914, devaient sacrément se gondoler dans leur panthéon. Ils venaient d'assister, aux premières loges, à une grosse colère des dieux du golf. Sortant le grand jeu, ces derniers s'adonnaient à un sauvagement concours de jet de pluie glaciale et de lâcher de vents violents. Conséquence, on assistait à la plus extraordinaire déculottée enregistrée par quelques-uns de ceux qui se prétendent les meilleurs joueurs mondiaux.

Les Nord-Américains, abonnés depuis longtemps aux premières places, goûtaient pour une fois l'amertume des dernières. Au premier rang d'entre eux, le grand Tiger Woods lui-même était balayé : 10 coups au-dessus du par, la pire volée de bois de parcours

vert depuis son passage chez les professionnels, en 1996.

Pour son troisième tournoi majeur de l'année, il pouvait repasser. Solidaires, ses compatriotes Janzen, Toms, Calcavecchia, Stricker, Cink, tous vainqueurs de grands tournois, s'enfonçaient avec lui dans les enfers du classement, signant des cartes allant de 10 à 13 coups au-dessus du par.

Les dieux du golf ne sont pas regardants, ils ignorent frontières et couleurs. Mais abhorrent fanfaron et insolents. Auteur la veille d'un score record de 64 coups, l'enfant chéri du pays, le grognon Ecossais Colin Montgomerie, recevait en cadeau le plus beau feu d'artifice de la journée, avec un score de 84 coups, 13 au-dessus du par.

LE JEU DE MASSACRE

L'Anglais Nick Faldo, vainqueur de l'Open sur ce même parcours en 1987, 1990 et 1992, et un autre Ecossais, Paul Lawrie, lauréat en

1999, prenaient des vestes dont n'aurait pas voulu les membres du plus démuné des clubs de golf. Dans ce jeu de massacre, seuls les humbles furent sauvés.

Ce qu'il a été donné de voir samedi, à Muirfield, est du golf. Du vrai, du pur, du mille ans d'âge, un véritable élixir homologué par les divinités qui décidèrent un jour de poser dans ces contrées les parcours que l'on trouve aujourd'hui derrière chaque virage. A mille lieues des parcours manucurés, fardés, modélés et siliconés comme des pin-up de cartes postales.

Un vrai parcours de golf ne ressemble à rien sinon à un terrain vague qui a de l'âme parce que les éléments s'y rencontrent, s'épousent, se repoussent : une terre rasée de près mais pleine de bosses, des herbes hautes emmêlées, caressées par des vents hurlants, aspergées par des eaux torrentielles, adoucies parfois par de timides soleils.

Avec le temps, va, tout s'en va, chantait le poète. Il n'aurait pas bonne presse ici, où le temps ne fait justement rien à l'affaire. Car, quoi qu'il arrive, les Ecossais ont le feu sacré et savent l'entretenir. Sous cette pluie qui fusait quasiment parallèle au sol, par ce vent qui rendait difficile le maintien de l'équilibre, les femmes, les hommes et les enfants du pays faisaient bonne figure. On croyait leurs visages crispés sous les dards de minuscules grêlons quand ils ne faisaient que sourire de pur bonheur.

Les uns et les autres se délectaient du spectacle, du jeu de golf pratiqué par les champions qu'ils suivaient. Ils passaient la journée assis dans les tribunes en compagnie de quelques parapluies plus décoratifs qu'utiles. Tous chantaient les bons coups des concurrents, riaient des mauvais coups que leur jouait le parcours, applaudissaient les leurs dans la défaite,

encourageaient les autres dans la victoire.

Les Ecossais sont élevés à la dure mais avec tendresse, ils sont soumis à des expériences destinées à forger un caractère qui leur sera du plus grand secours le jour où ils auront le droit de partir, seuls, croiser le fer et pousser la balle sur l'initiatique parcours municipal.

Ainsi arrive-t-il de voir un père récompenser son jeune fils pour lui avoir gardé ses affaires pendant qu'il allait boire quelque pinte de bière sous la tente qui se trouve entre le green du 2 et le départ du 16 : à son retour, il lui donnera alors de quoi s'acheter une friandise. Le garçonnet reviendra, une glace à l'italienne dans une main, un sandwich au bacon dans l'autre. Malgré la tentation, il ne cédera pas à l'envie de croquer dans le sandwich avant d'avoir terminé sa glace.

Jean-Louis Aragon

Thomas Levet ne cède face à Ernie Els qu'à la « mort subite »

MUIRFIELD (Grande-Bretagne)

de notre envoyé spécial

Cela faisait longtemps qu'Ernie Els courait après une victoire à l'Open britannique. Troisième en 2001, deuxième l'année précédente et en 1996, cinquième et sixième en 1992 et 1993, le Sud-Africain avait à chaque fois buté sur l'avant-green du bonheur. Il s'était d'ailleurs fait une spécialité des places d'honneur dans les tournois majeurs, notamment en 2000, où il avait terminé deuxième du Masters, de l'US Open et de l'Open britannique et n'avait plus connu la suprême consécration depuis 1997, où il remportait l'US Open, qu'il avait déjà gagné en 1994. A 32 ans, il enlève donc son troisième tournoi majeur.

Leader depuis la fin de la deuxième journée, Ernie Els a pourtant connu un passage à vide, dimanche, sur la fin de son dernier parcours, concédant un double bogey au 16^e trou ; il passait d'un score de moins 7 à moins 5. Du coup, il

perdait la tête pour un coup. Mais il se reprit au 17 grâce à un birdie. Entre-temps, les Australiens Stuart Appleby et Steve Elkington et le Français Thomas Levet avaient terminé leur parcours à 6 coups sous le par et l'attendaient aux abords du green du 18.

Si Els réussissait un birdie, il remportait l'Open britannique ; mais il ne put faire mieux que le par. Les quatre concurrents, auteurs de 278 coups, portaient donc pour un play off de quatre trous. Un final à suspense venait couronner une magnifique journée ensoleillée, aux antipodes de la précédente.

MAGNIFIQUE PERDANT

Celui qui réaliserait le meilleur score à l'issue de ce supplément de jeu l'emporterait. Les deux Australiens lâchaient prise, le Sud-Africain et le Français étaient de nouveau à égalité. Ils repartaient donc quelques instants plus tard pour une nouvelle prolongation,

en mort subite cette fois. Un trou suffit. Levet ne signa qu'un bogey alors qu'Els faisait le par. Le vainqueur obtenait un chèque de plus de 1 million d'euros, et ses trois seconds empochaient chacun 448 000 euros.

Magnifique perdant, le Français, coutumier des manifestations spontanées, honorait son vainqueur, plus grand de près de 20 centimètres et plus lourd de 20 kilos, en soulevant le colosse ébahi sur son épaule. Lors de la remise des prix, sur fond de soleil couchant, ce dernier rendait à son tour hommage, aiguère d'argent en main, à la qualité de ses concurrents ; il qualifiait l'Open britannique de plus grand tournoi du monde et décernait aux spectateurs le titre de public le plus merveilleux de la planète. S'ensuivait un tonnerre d'applaudissements.

C'est la deuxième fois en quatre éditions de l'Open britannique qu'un Français termine deuxième de l'épreuve. On se souvient que

Jean Van de Velde, en 1999, avait cédé lui aussi après un barrage, alors qu'il menait de trois coups au départ du dernier trou, et avait subi une grande désillusion. Thomas Levet, lui, n'aura pas mis longtemps à surmonter sa déception. Il déclarait à l'issue de l'épreuve n'avoir aucun regret et se disait très satisfait de son jeu.

Il est vrai que ce Parisien de 33 ans, vainqueur du British Masters l'an dernier, a fait ici la preuve d'un jeu d'une solidité exceptionnelle, d'une superbe résistance à la pression et d'un enthousiasme exemplaire. Juste avant de partir en barrage, sûr de finir au moins second et donc d'être qualifié pour les quatre tournois majeurs de l'année prochaine, il exhortait ses parents à réserver dès à présent leur billet d'avion pour Augusta, où se déroule traditionnellement le Masters chaque mois d'avril.

J.-L. Ar.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL** : le FC Barcelone a accepté, dimanche 21 juillet, de rompre le contrat qui le liait au brésilien Rivaldo. Le champion du monde, arrivé en 1997 en provenance du Deportivo La Corogne, était lié au Barça pour encore une saison. Selon la presse espagnole, Rivaldo pourrait rejoindre le Real Madrid ou la Lazio Rome qui espère l'échanger avec l'Espagnol Gaizka Mendietta.

■ **HANDBALL** : l'équipe de France aura fort à faire pour défendre son titre lors du Mondial 2003 au Portugal (20 janvier-2 février). Le tirage au sort, effectué, samedi 20 juillet, a placé dans son groupe la Russie, championne olympique en titre, mais aussi la Croatie et la Hongrie, deux formations solides.

■ **MOTOCYLISME** : l'Italien Valentino Rossi (Honda) a remporté, dimanche 21 juillet, le Grand Prix d'Allemagne en 500 cc. Il a profité de la fougue d'Alex Barros (Honda), qui a percuté Olivier Jacque (Tech 3) alors que celui-ci menait le grand prix. Rossi accroît encore son avance au championnat du monde, qu'il a pratiquement remporté, sauf accident majeur. Arnaud Vincent (Aprilia) s'est imposé en 125 cc et prend la deuxième place du championnat.

■ **RUGBY** : la Nouvelle-Zélande s'est offert face aux Sud-Africains (41-20), samedi 20 juillet, à Wellington (Nouvelle-Zélande), sa deuxième victoire en deux matches dans le Tri-Nations. Avec cinq essais, les All Blacks décrochent un point de bonus qui leur permet d'être largement en tête du classement. Samedi 27 juillet, l'Australie et l'Afrique du Sud se retrouveront à Brisbane (Australie) pour la 3^e journée de la compétition.

■ **TENNIS** : la France a été éliminée de la Fed Cup après sa défaite contre la Slovaquie, samedi 20 et dimanche 21 juillet, à Bratislava (Slovaquie). Alors que les deux équipes étaient à égalité après la première journée, tout s'est joué dans le troisième simple. Daniela Hantuchova s'est imposée (2-6, 6-4, 6-3) face à Amélie Mauresmo. Martina Sucha a offert à la Slovaquie le point décisif face à Nathalie Dechy, 7-6 (7-3), 6-1. Sans enjeu, le double était également remporté par les Slovaques (7-5, 6-0). Les demi-finales opposeront l'Autriche à l'Espagne et la Slovaquie à l'Italie.

■ **VOLLEY-BALL** : l'équipe de France a éprouvé quelques difficultés pour battre le Japon dans le quatrième match de la première phase de la Ligue mondiale de volley-ball messieurs. Elle a finalement gagné les deux matches disputés à Saint-Brieuc vendredi 19 (3-2) et samedi 20 juillet (3-1).

■ **LOTO** : résultats des tirages n° 58 effectués samedi 20 juillet. Premier tirage : 2, 10, 12, 20, 25, 48 ; complémentaire : 11. Rapports pour 6 numéros : 202 858 € ; 5 numéros et le complémentaire : 5 267,10 € ; 4 numéros et le complémentaire : 28 € ; 3 numéros : 14 € ; 2 numéros : 3,40 € ; 1 numéro : 1,70 €.

Second tirage : 9, 12, 13, 16, 38, 47 ; complémentaire : 10. Rapports pour 6 numéros : 6 000 000 € ; 5 numéros et le complémentaire : 13 982,10 € ; 4 numéros et le complémentaire : 38,20 € ; 3 numéros : 19,10 € ; 2 numéros : 3,80 € ; 1 numéro : 1,90 €.

Le Monde

initiatives

Le constat est économique, la réalité est sociale.

SPECIAL ÉTÉ

1^{er} Tour de France social des régions

Pour agir sur l'économie emparez-vous du social

MENSUEL N° 10 3,8 €

AUJOURD'HUI

Très nuageux au Nord, dégagé au Sud

MARDI 23 JUILLET
 Lever du soleil à Paris : 6 h 14
 Coucher du soleil à Paris : 21 h 40

Une dépression est située sur les îles Britanniques et la perturbation qui y est associée gagne le nord-ouest du pays en cours d'après-midi, avec des pluies faibles près des côtes de la Manche. Les pressions restent plus élevées sur le Sud, maintenant un temps ensoleillé.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le ciel sera très nuageux dès le matin, puis couvert avec quelques pluies près des côtes l'après-midi. Le vent d'ouest restera modéré. Les températures maximales avoisineront 19 à 23 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Sur le Centre, les nuages et les éclaircies alterneront, puis le ciel se couvrira l'après-midi. Ailleurs, les nuages resteront nombreux avec un ciel se couvrant l'après-midi. Les températures maximales iront de 20 à 23 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le ciel deviendra très nuageux l'après-midi de la Champagne à la Lorraine. Ailleurs, les nuages et les éclaircies alterneront. Les températures maximales avoisineront 24 à 26 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Les nuages et les belles éclaircies alterneront, avec quelques ondées sur le relief des Pyrénées, voire des orages locaux en fin de journée. Il fera 22 à 26 degrés au meilleur moment de la journée.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Malgré quelques passages nuageux, le soleil brillera largement. Les températures maximales avoisineront 24 à 27 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Sur le Languedoc-Roussillon, les nuages et les éclaircies alterneront. Ailleurs, le soleil sera généreux. Les températures maximales avoisineront 28 à 32 degrés.

23 JUI. 2002 PRÉVISIONS
 Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

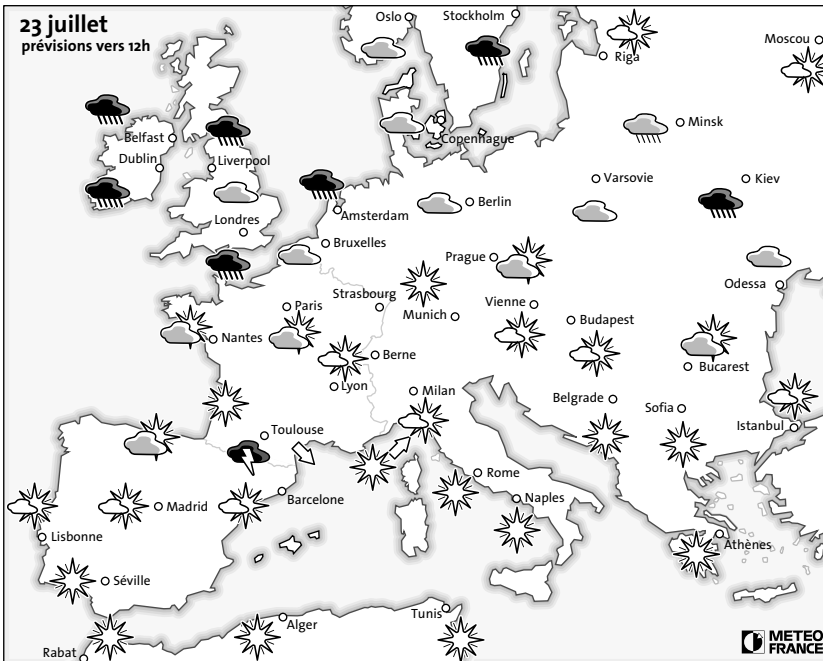
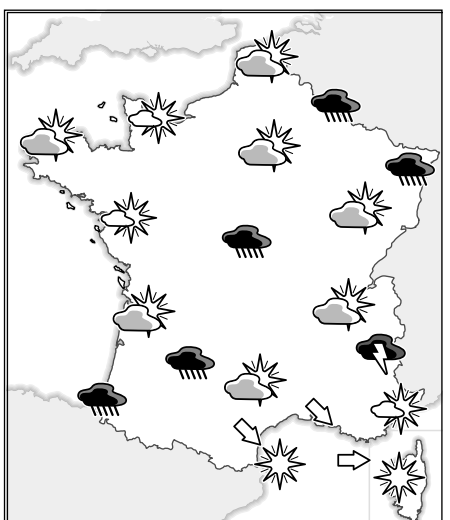
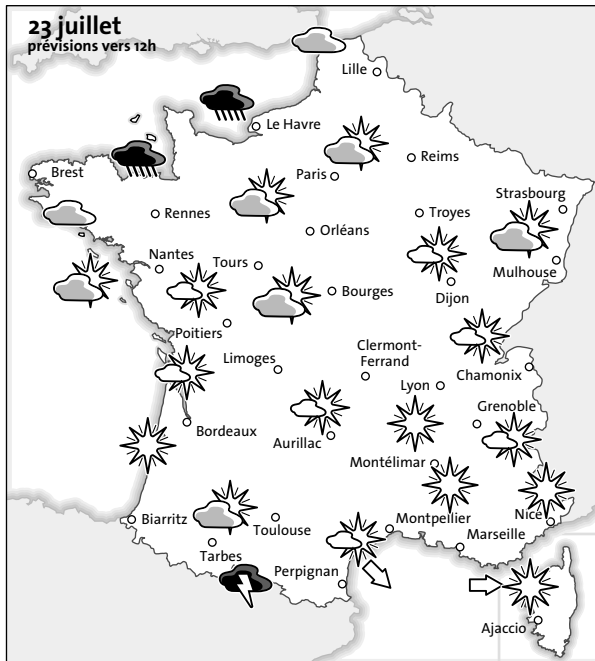
| FRANCE MÉTROPOLE | | | |
|------------------|---------|-------------|---------|
| Ajaccio | 21/29 S | Milan | 21/29 S |
| Biarritz | 17/20 N | Moscou | 18/32 N |
| Bordeaux | 15/25 S | Munich | 11/23 S |
| Bourges | 12/24 S | Naples | 21/30 S |
| Brest | 13/18 P | Oslo | 13/16 C |
| Caen | 14/18 P | Palma de M. | 21/29 S |
| Cherbourg | 13/19 P | Prague | 11/21 N |
| Clermont-F. | 13/27 S | Rome | 19/28 S |
| Dijon | 13/26 S | Séville | 16/34 S |
| Grenoble | 14/28 S | Sofia | 17/24 S |
| Lille | 13/19 C | St-Pétersb. | 18/24 N |
| Limoges | 14/22 N | Stockholm | 15/18 P |
| Lyon | 15/27 S | Ténérife | 21/26 S |
| Marseille | 20/31 S | Varsovie | 12/20 C |
| Nancy | 12/23 S | Venise | 19/26 S |
| Nantes | 13/21 S | Vienne | 15/25 S |
| Nice | 22/28 S | | |
| Paris | 13/22 C | | |
| Pau | 16/20 P | | |
| Perpignan | 21/28 N | | |
| Rennes | 13/23 C | | |
| St-Etienne | 13/26 S | | |
| Strasbourg | 12/23 N | | |
| Toulouse | 18/24 N | | |
| Tours | 11/22 N | | |

| AMÉRIQUES | | |
|---------------|---------|--|
| Brasilia | 16/29 S | |
| Buenos Aires | 7/15 P | |
| Caracas | 25/31 P | |
| Chicago | 20/24 S | |
| Lima | 15/17 S | |
| Los Angeles | 16/25 S | |
| Mexico | 13/23 S | |
| Montréal | 17/27 P | |
| New York | 21/34 P | |
| San Francisco | 12/19 S | |
| Santiago Ch. | 5/10 P | |
| Toronto | 20/26 P | |
| Washingt. DC | 24/33 P | |

| AFRIQUE | | |
|----------|---------|--|
| Alger | 22/31 S | |
| Dakar | 25/28 S | |
| Kinshasa | 20/30 S | |
| Le Caire | 26/35 S | |
| Nairobi | 11/23 S | |
| Pretoria | 1/21 S | |
| Rabat | 16/24 S | |
| Tunis | 24/37 S | |

| EUROPE | | |
|------------|---------|--|
| Amsterdam | 16/18 P | |
| Athènes | 25/35 S | |
| Barcelone | 19/26 S | |
| Belfast | 12/16 P | |
| Belgrade | 17/26 S | |
| Berlin | 13/18 C | |
| Berne | 10/25 S | |
| Bruxelles | 15/19 P | |
| Bucarest | 16/29 N | |
| Budapest | 15/25 S | |
| Copenhague | 14/20 C | |
| Dublin | 12/17 P | |
| Francfort | 12/23 P | |
| Genève | 12/27 S | |
| Helsinki | 15/23 N | |
| Istanbul | 24/30 N | |
| Kiev | 20/28 P | |
| Lisbonne | 18/27 S | |
| Liverpool | 15/18 P | |
| Londres | 16/20 C | |
| Luxembourg | 11/20 C | |

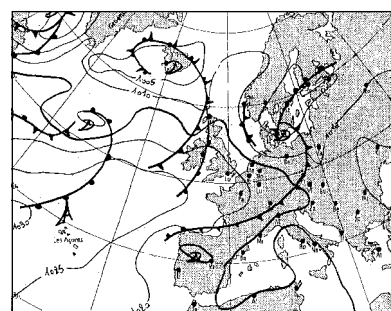
| ASIE-OCÉANIE | | |
|--------------|---------|--|
| Bangkok | 27/32 P | |
| Beyrouth | 24/29 S | |
| Bombay | 27/29 P | |
| Djakarta | 24/31 S | |
| Dubaï | 31/42 S | |
| Hanoï | 28/36 S | |
| Hongkong | 27/28 P | |
| Jérusalem | 17/28 S | |
| New Delhi | 32/40 S | |
| Pékin | 22/30 P | |
| Séoul | 22/26 P | |
| Singapour | 26/29 P | |
| Sydney | 7/18 S | |
| Tokyo | 26/31 P | |



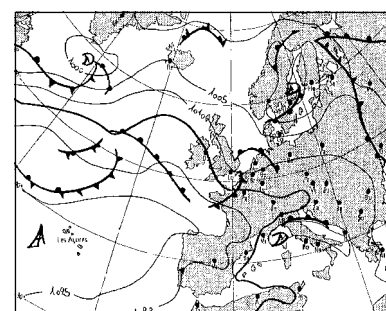
Tarif Famille : Paris/Toulouse 41 € ttc.
 Tarif aller simple valable en France métropolitaine, soumis à conditions.

AIR FRANCE

Mercredi 24 juillet
 Au nord d'une ligne Bordeaux-Strasbourg, les pluies faibles du matin laisseront place à de belles éclaircies. Plus au sud, le ciel se couvrira l'après-midi avec quelques pluies. Sur le pourtour méditerranéen, le soleil se montrera généreux.



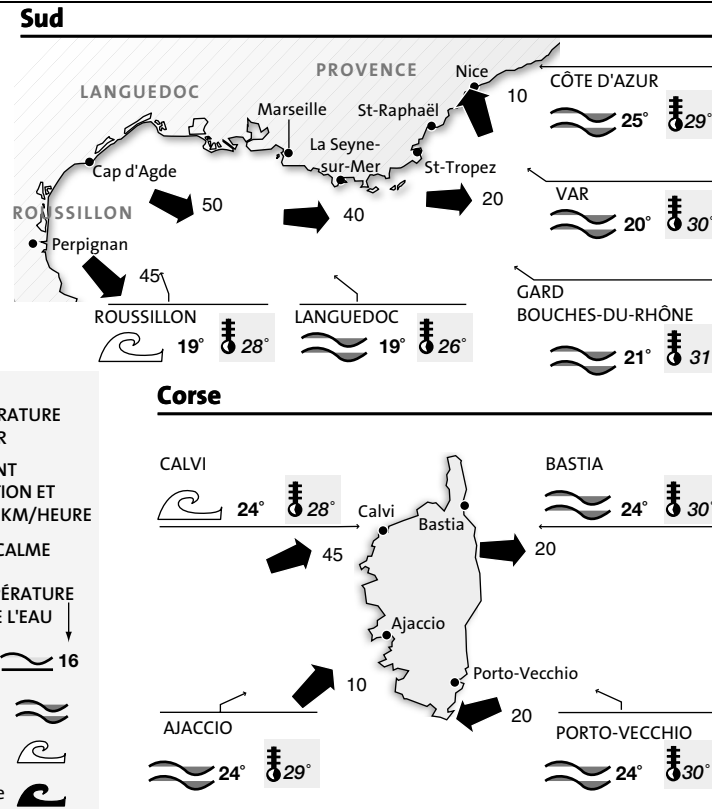
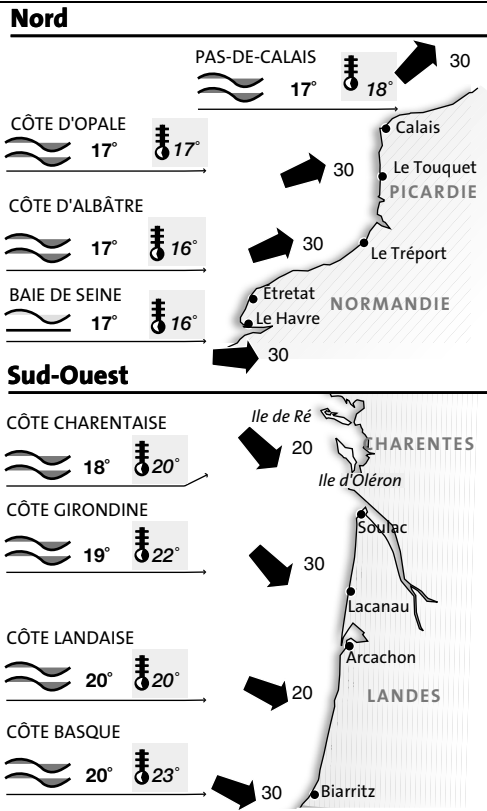
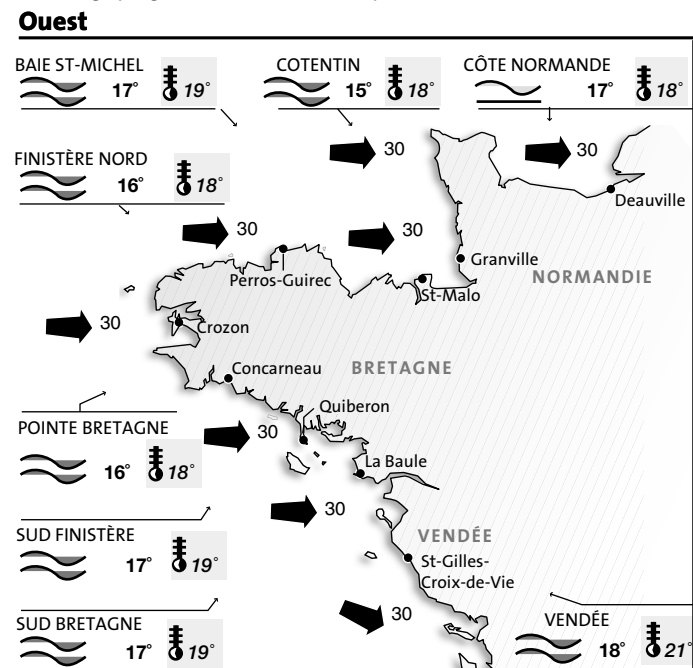
SITUATION LE 22 JUILLET À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 24 JUILLET À 0 HEURE TU

Sur les plages

Le 23 juillet vers 12 heures
 Un temps gris accompagné de pluies éparées s'étend sur les plages de la Bretagne, la Manche et de la mer du Nord. Sur l'Atlantique, le ciel s'ennuage progressivement. Beau temps sur la Méditerranée.



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 173

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

| | | | | | | | | | | | | |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| I | | | | | | | | | | | | |
| II | | | | | | | | | | | | |
| III | | | | | | | | | | | | |
| IV | | | | | | | | | | | | |
| V | | | | | | | | | | | | |
| VI | | | | | | | | | | | | |
| VII | | | | | | | | | | | | |
| VIII | | | | | | | | | | | | |
| IX | | | | | | | | | | | | |
| X | | | | | | | | | | | | |

HORIZONTALEMENT

I. Perte importante en liquide. - II. Porteur d'aiguilles. Plus martial que noble. - III. Jaunes et odorantes dans les jachères. Équipé pour le transport. Possessif. - IV. Leur dépassement met la vie en danger. Démonstratif. Gourmandise bretonne. - V. Impossible à réaliser. Un Jules qui a su anticiper. - VI. Se pencha sur les religions en quittant le

séminaire. Bonnes toiles. - VII. Fait passer au rouge. Dans les comptes de l'entreprise. Cousins doux et familiers. - VIII. Voyelles. Sur le chef du chef. Auxiliaire. - IX. Etoile du Monde. Lâché après coup. - X. Qui ne seront pas appréciés.

VERTICALEMENT

1. Prend les meilleurs côtés de la vie. - 2. Tiendra avec diffi-

cultés. - 3. Belle des bois, belle des mers. Points. - 4. Attaqua à la base. A monter chez soi. - 5. Bon pour accord. Sans aucun trucage. - 6. Apprécié quand c'est bon. Divin porteur de cornes. - 7. Produit de distillation. Prépare au travail. - 8. Pour les essais en cave. Possessif. - 9. Le feu à l'intérieur. Un héros pour Virgile. - 10. Points. Fixé à la têtive de la monture. - 11. Plus d'une bête y laisse sa peau. - 12. Touchées avec délicatesse.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 172

Horizontalement

I. Muselet. Dupe. - II. Isolés. Débit. - III. Relis. Rebâti. - IV. Ridas. CIA. - V. Carélie. Eg. - VI. Ré. Simarre. - VII. Uns. Outarde. - VIII. Avions. Bains. - IX. Niées. Altée. - X. Dénis. Prêtées.

Verticalement

1. Mir. Truand. - 2. User. Envie. - 3. Solic (colis). Siens. - 4. Elidas. Oei. - 5. Léserions. - 6. Es. Remus. - 7. Râlât. Ar. - 8. Désirable. - 9. Deb. Errait. - 10. Ubac. Edite. - 11. Pitié. Enée. - 12. Etiage. Ses.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 283

Le tableau effacé

On écrit sur un tableau noir, l'un à la suite de l'autre, les entiers de 1 à 20 :

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12... 20

On efface 20 de ces chiffres.

Quel est le plus grand nombre qui puisse rester sur le tableau ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 2002

Solution du problème dans *Le Monde* du 30 juillet.

Solution du problème n° 282 paru le 16 juillet.

Le nombre triangulaire cherché est 666.

En effet, la somme des N premiers entiers est égale à

$$\frac{N(N+1)}{2}$$

Un nombre s'écrivant avec 3 fois le même chiffre K vaut $K \times 111 = 3 \times K \times 37$. Donc : $6 \times K \times 37 = N(N+1)$.

On en déduit que 37 divise N ou (N + 1), et même qu'il est égal à l'un des deux (sinon N serait trop grand). N = 37 est impossible, car 38 n'est pas divisible par 6.

La seule solution est N = 36, et donc K = 6.

A NOS LECTEURS

Dans *Le Monde* du 16 juillet, en présentant la solution du problème n° 281, paru le 9 juillet et intitulé « La règle des signes », nous avons encouragé les amateurs de jeux mathématiques à nous adresser d'autres solutions au problème posé s'ils en trouvaient des différentes. Est-ce la période estivale ou la spécificité de l'énigme, toujours est-il que les réponses parvenues au *Monde* s'accumulent. Devant le nombre de lettres à traiter, nous nous excusons par avance du retard avec lequel cette opération va s'effectuer.

En vous remerciant de votre fidélité, et des encouragements qui accompagnent bien souvent vos envois, nous sollicitons un peu de patience.

À NOS ABONNÉS
 Pour vos changements d'adresse durant vos vacances
 par Internet
www.lemonde.fr
 (rubrique « le quotidien/abonnements »)
 ou par téléphone
0825 022 021
 (0,15 € TTC/min)

Chaque jeudi avec
Le Monde
 DATÉ VENDREDI
 retrouvez
LE MONDE
 DES LIVRES

DISPARITION

Mario Juruna

Un leader amérindien du Brésil

PREMIER DÉPUTÉ FÉDÉRAL amérindien à siéger au Congrès de Brasilia, ancien leader haut en couleur de la défense des droits des populations indigènes, Mario Juruna est mort, mercredi 17 juillet dans un hôpital de Brasilia, des suites d'une crise de diabète. Il était âgé de 58 ans.

Né le 3 septembre 1943 à Couto Magalhaes, dans l'Etat amazonien du Mato Grosso, Mario Juruna appartenait à la tribu des Xavantes, qui opposa une résistance farouche aux colonisateurs blancs avant d'être définitivement « pacifiée » au début des années 1970. Jusqu'à sa nomination, à l'âge de 17 ans, au poste de cacique (chef) du village de Namurunga, proche de la ville de Barra do Garça, le monde dit « civilisé » lui était totalement inconnu. Le grignotage incessant du territoire ancestral par des agriculteurs et des chercheurs d'or le pousse, à partir de 1977, à participer de plus en plus activement au combat pour la reconnaissance des droits des Amérindiens du Brésil, notamment la démarcation de leurs réserves.

Exaspéré par l'immobilisme ou le romantisme stérile des représentants de la Fondation nationale de l'Indien (Funai, l'organe de tutelle des Amérindiens, toujours légalement considérés comme des mineurs au Brésil) qui « finissent par se croire plus indiens que l'Indien lui-même », Mario Juruna prend pour hache de guerre une arme qui fera sa gloire médiatique : un magnétophone pour enregistrer les promesses des autorités qu'il rencontre au cours de ses fréquents séjours dans la capitale fédérale, siège de la Funai.

En pleine dictature militaire

Jean-Jacques Sévilla

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde (www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel du samedi 20 juillet sont publiés :

- **Accords internationaux** : une loi autorisant l'approbation de la convention pour la protection du Rhin ;
- une loi autorisant la ratification des amendements à l'accord portant création de la commission générale des pêches pour la Méditerranée ;
- une loi autorisant la ratification de la convention de Londres à l'aide alimentaire.
- **Environnement** : un décret relatif au permis de chasser.
- **Sports** : un décret relatif aux filières d'accès au sport de haut niveau.

NOMINATIONS

Jean-Luc Tavernier, directeur des études et synthèses économiques à la direction de l'Insee au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, a été nommé direc-

(1964-1985), « l'Indien au magnétophone », comme la presse brésilienne l'a surnommé, n'hésite pas à dire tout haut, dans un portugais très approximatif, ce que bien des gens pensent tout bas.

A telle enseigne qu'il est officiellement invité, en septembre 1980, à intégrer le jury du IV^e Tribunal Russell, qui doit traiter, à Rotterdam, du génocide subi par les Amérindiens dans les trois Amériques. Alléguant sa non-représentativité, le pouvoir militaire refuse dans un premier temps de lui délivrer un passeport, mais finit par céder face au tollé des organisations internationales de défense des droits de l'homme. En 1982, juste après la promulgation de la loi d'amnistie générale par le régime militaire, il est élu député fédéral de l'Etat de Rio, qui ne compte que quelques dizaines d'Amérindiens, sous l'étiquette du Parti démocrate travailliste, dirigé par le populiste de gauche Leonel Brizola, de retour d'exil après avoir été la bête noire des généraux-présidents.

En septembre 1983, il prononce un discours incendiaire à la tribune de la Chambre fédérale des députés, dans lequel il accuse tous les ministres d'être « des corrompus, des voleurs, des incapables et des sans-vergogne ». Menacé de cassation, il n'écopera que d'une simple censure. Ce sera son baroud d'honneur.

Souffrant de diabète chronique et sujet à de fréquentes infections pulmonaires, il passera, aigri, le reste de sa vie dans la banlieue de Brasilia, en émargeant au budget de la Funai en tant que conseiller de la présidence.

teur de la prévision lors du conseil des ministres du mercredi 17 juillet.

Louis Balay, ingénieur en chef du génie rural, des eaux et des forêts, a été nommé directeur de l'Office national interprofessionnel des fruits, des légumes et de l'horticulture.

Jean-François Vilotte, ancien collaborateur de Jacques Chirac à la Mairie de Paris, a été nommé directeur du cabinet de Jean-François Lamour, ministre des sports. Il succède à Jacques Devillers, qui dirigeait ce cabinet depuis mai et qui retrouve ses anciennes fonctions de secrétaire général, directeur de la Chambre de métiers de Paris.

DOCUMENTS OFFICIELS

La Documentation française publie le rapport sénatorial sur l'avenir de la viticulture française. www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/024000384.shtml

La Documentation française publie un rapport intermédiaire sur le suivi épidémiologique des conséquences sanitaires de l'explosion de l'usine AZF de Toulouse. www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/024000380.shtml

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Les familles paternelles et maternelles de **Sophie MÉTAYER** et de **Mathias-Xavier DEVILLERS**, et tout particulièrement **Edmond DEVILLERS**, son arrière-grand-père, **Fernand MÉTAYER** (†), **Jacques DEVILLERS**, ses grands-pères, **Claudine MÉTAYER** et **Claudine GUERRY-DEVILLERS**, ses grands-mères, laissent aux heureux parents la joie d'annoncer la naissance de

Zoé Claudine Léa

le 19 juillet 2002, à Saint-Herblain.

année 2001-2002
TARIF ÉTUDIANTS
SOUTENANCES DE THÈSE
13,35 € - 87,55 F TTC la ligne

Anniversaires de naissance

– Le 23 juillet 1982, à Montoux, arrivait

« Kikou ».

Aujourd'hui,

Harmony

a vingt ans, pleine de vie et de réussite.

Bon anniversaire !

Patrick, Annick.

Décès

– Ses amis ont la peine de faire part à toutes celles et à tous ceux qui l'ont connu, apprécié, aimé de la mort de

Hervé CRAVET,

le 16 juillet 2002, à Paris.

– MM. Daniel, Jean-Paul et Dominique Dollé, Et M. Georges Flouest. Leurs épouses, enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Mme Emilie DOLLÉ,
née BOUCHEZ,

survenu le 20 juillet 2002, à Paris, dans sa quatre-vingt-troisième année, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité, à Grignan (Drôme).

Des messes de souvenir seront célébrées début septembre, à Paris et Lille.

CARNET DU MONDE

Fax : 01-42-17-21-36

Téléphone :

01-42-17-39-80

01-42-17-38-42

01-42-17-29-96

e-mail:carnet@mondepub.fr

« Et de la durée n'est resté
que le vent,
Là où le silence est grand. »
R. G.

Erika ESTERMANN

nous a quittés le 17 juillet 2002.

Elle est partie comme elle a vécu, courageuse et combative, discrète et attentive à ne pas peser sur les autres, sensible à la moindre marque d'affection.

Sa famille et ses amis remercient infiniment l'équipe du professeur Gayet de l'Institut mutualiste Montsouris pour le soutien et l'écoute qu'ils ont pu lui apporter durant ses nombreux séjours dans leur service.

– Ses amis de Masy ont la tristesse d'annoncer le décès de

Julia TARDY-MARCUS.

Elle avait traversé le siècle et sa mémoire prodigieuse nous le restituait : figures mythiques du théâtre et de la danse du Berlin des années trente, poètes du Paris des années quarante-cinquante. Toujours entre Paris et Berlin, Israël et autres lieux, elle était restée ancrée à Masy parmi ses amis de l'Épine-Montain, qui gardent au cœur le souvenir des réunions chaleureuses dans son petit appartement encombré de livres.

Anniversaires de décès

– Le 22 juillet 1996, six ans déjà,

Geneviève ASSAYAG

était arrachée à notre amour par la faute d'une chauffarde.

Depuis, plus un jour il n'a fait beau dans ma vie : elle était toute lumière.

Une pensée affectueuse ou une prière est demandée à tous ceux qui l'ont connue, donc aimée, ainsi que pour notre fille chérie,

Claire,

prématurément disparue le 21 mars 1998.

Pierre Assayag,
99 bis, Grande-Rue,
38700 La Tronche.

Souvenir

– Ce 23 juillet 2002, mon père,

Auguste GREMINGER,
23 juillet 1902 - 21 juillet 1954,

aurait cent ans.

Marie-Françoise Greminger.

Soutenances de thèse

– **Chloé Perreau** a soutenu sa thèse de doctorat en économie, « **Les systèmes d'information multimodale : apports et potentialités dans l'optimisation des déplacements urbains** », le lundi 1^{er} juillet 2002, à Sciences-Po Paris, à l'issue d'un contrat de recherche Cifre entre le groupe d'économie mondiale de Sciences-Po et PSA Peugeot-Citroën, sous la direction de M. le professeur P. Messerlin.

Le jury, composé de MM. les professeurs P. Messerlin, J.-P. Orfeuil, E. Quinet et présidé par P. Chollet, responsable des études économiques chez PSA, lui a décerné la mention Honorable.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

AFRIQUE CFA, ZONE CFA - ALGÈRE, ZONE CFA - CANADA, L'ASIE - ÉTATS-UNIS, GRANDE-BRETAGNE, ISRAËL, MAROC, Océanie, SUISSE, ZONE EURO - ZONE EURO, L'EUROPE

MENSUEL • N° 305 • JUILLET-AOÛT 2002

Le Monde de l'éducation

Etre jeune en **EUROPE**
Numéro spécial

Quinze analyses
Quinze nouvelles inédites

Des écrivains de renom et des spécialistes de l'Union dressent un portrait des jeunes Européens d'aujourd'hui

VIENT DE PARAÎTRE

OFFRE SPÉCIALE ÉTÉ
1 mois
26,35€*
seulement

Le Monde

Le quotidien de votre été

Pour votre été, abonnez-vous au Monde

A partir du 13 juillet, chaque semaine, le Monde vous propose une nouvelle inédite signée Philippe Djian, Didier Daeninckx...

Et tout au long de l'été, évadez vous avec les 5 grandes séries de l'été :

Rapide et pratique pour vous abonner
www.lemonde.fr
(rubrique "Le quotidien/abonnements")

- redécouvrez avec des grandes plumes du Monde, 12 reportages sur des événements historiques parus dans le Monde depuis 1944
- entrez dans l'univers très étrange de 6 personnalités excentriques : Pierre Loti, Salvador Dali...
- naviguez le long du fleuve Congo

- plongez dans l'univers très fermé des courses de chevaux
- découvrez les liens intimes entre un personnage célèbre et sa mère

Et bien d'autres rendez-vous pour faire le tour de la France des îles, l'actualité des festivals...

Recevez *Le Monde* sur le lieu de vos vacances

Abonnez-vous par Internet :

www.lemonde.fr ou remplissez le bulletin ci-contre, en choisissant la durée de votre abonnement, et retournez-le, accompagné de votre règlement, à l'adresse suivante :

LE MONDE - Service abonnements -
60646 Chantilly Cedex

| DURÉE | FRANCE |
|---|----------------------|
| <input type="checkbox"/> 2 semaines (13 n°) | 14,60 € (95,77 F) |
| <input type="checkbox"/> 3 semaines (19 n°) | 21,10 € (138,41 F) |
| <input type="checkbox"/> 1 mois (26 n°) | 26,35 € (172,84 F) |
| <input type="checkbox"/> 2 mois (52 n°) | 57,60 € (377,83 F) |
| <input type="checkbox"/> 3 mois (78 n°) | 85,60 € (561,50 F) |
| <input type="checkbox"/> 12 mois (312 n°) | 301,50 € (1977,71 F) |

BULLETIN SPÉCIAL D'ABONNEMENT

A retourner 10 jours à l'avance

201 MQ VA2

Votre adresse de vacances :

du : au :
Prénom :
Nom :
Adresse :
Code postal : Ville :

Votre adresse habituelle :

Adresse :
Code postal : Ville :

Votre mode de règlement :

- Chèque joint à l'ordre de la Société Editrice du Monde
 Carte bancaire

N° :
Expire le :
Date et signature obligatoires :

* Au lieu de 31,20€ prix de vente au numéro
** Offre valable jusqu'au 31/08/2002, en France métropolitaine uniquement.

Pour tout autre renseignement : tél. : 01-44-97-54-54
de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi ;
abo@lemonde.fr

CULTURE

ARCHITECTURE

A l'occasion du congrès de l'Union internationale des architectes du 22 au 26 juillet, une exposition au Martin Gropius Bau à Berlin présente, jusqu'au 16 septembre, une sélection des constructions de qualité réalisées dans l'Allemagne réunifiée et notamment dans sa nouvelle capitale

Le renouveau allemand de l'après-1989

BERLIN

de notre envoyé spécial

Dans le Martin Gropius Bau, l'ancienne Ecole des arts décoratifs, une exposition présente l'architecture allemande depuis la réunification du pays : vingt-cinq réalisations mises en route après 1989, et achevées entre 1996 et 2002, ont été sélectionnées sous la direction d'Ulrich Schwarz, responsable de la chambre des architectes de Hambourg par un jury international assez lucide pour faire la part belle à des maîtres d'œuvre peu ou pas connus.

Ulrich Schwarz a trouvé un fil conducteur, celui du « modernisme réflexif ». L'expression laissera un peu les Français à l'écart. Mais il fallait bien un concept pour désigner l'état d'apesanteur théorique auquel les plus lucides tentent d'opposer leur réflexion critique. Ce concept de modernisme réflexif, valable pour tous les pays du monde, oblitère donc, sitôt prononcé, la seule question à laquelle renvoie cette exposition, organisée en parallèle au 21^e congrès de l'UIA : y a-t-il aujourd'hui une spécificité de l'architecture allemande ? Et quelle est-elle ?

La nouvelle chancellerie, au demeurant facile à approcher depuis le Martin Gropius Bau, est sans doute le bâtiment qui interroge le plus sincèrement l'idée de germanité, tentative de renouer à la fois avec une histoire des styles et avec la saga morphologique des édifices qui se sont succédés dans le réel et l'imaginaire berlinois. Mais elle aurait sans doute fait basculer tout le propos d'Ulrich Schwarz dans une sorte d'enfer polémique. D'Axel Schultes et Charlotte Frank, auteurs de la Chancellerie, c'est donc le crématorium berlinois de Baumschulenweg qui a été choisi. C'est, il est vrai, un chef-d'œuvre, un rare moment de bonheur architectural, révélateur de l'inventivité actuelle des constructeurs allemands.

Au fond, si l'on regarde l'exposition avec des yeux latins, sans trop tenir compte de son support théorique, bien peu des édifices

présentés pourraient avoir été édifiés en France, en Espagne, en Angleterre. En Suisse, peut-être, ou bien aux Pays-Bas : c'est d'ailleurs le cas du théâtre Louxor, construit à Rotterdam par Bolles et Wilson. Un édifice qui n'est pas le meilleur reflet du talent que sait déployer l'agence pour capter les mouvements de mode...

Partie à la recherche de la diversité germanique, l'exposition tente une synthèse des problématiques actuelles : édifices religieux et sportifs, écoles, habitats, tours de bureaux, musées, usines, à l'exception des édifices politiques... La subtile dialectique de la sélection parvient miraculeusement à croiser ces impératifs multiples, tout en préservant un très haut niveau de qualité. C'est bien une architecture allemande qui nous est présentée. Nulle part on ne prendrait au sérieux le pastiche américano-berlinois, vaguement tordu, édifié par Hans Kolhoff en proue de la nouvelle Potsdamer Platz. Non que cette tour soit intrinsèquement mauvaise, mais parce qu'avec ses simagrées, ses briquettes collées, elle n'a d'autre intérêt que de rappeler la forme la plus légère de la nostalgie berlinoise.

CHARGE SYMBOLIQUE

Plus intéressante est la capacité des architectes à intégrer l'ampleur, le sentiment de grande dimension dans des édifices de petite ou moyenne importance. Tel est le cas de l'église Herz Jesu, à Munich, d'Allman, Sattler et Wappner, dont la façade principale s'ouvre dans son entier, comme un ancien retable. La rationalité française refuserait une charge symbolique aussi magistrale, tandis que les Anglais la corrigeraient aussitôt en l'arrosant d'un peu de gelée rose ou vert pâle. Le Berliner Bogen (BRT Architekten), à Hambourg, appartient lui aussi au monde germanique, mais selon un processus exactement inverse : il impose la grande échelle, celle d'un hangar à dirigeables, à des fonctions de bureau qui n'en

demandent pas tant. La qualité des finitions, souvent partagée par la Suisse, se retrouve partout (si du moins les images ne sont pas contredites par l'usage). En témoigne, sur le mode austère, le petit monastère de Peter Kulka, à Königsmünster, inspiré peut-être d'un Tadao Ando au meilleur de son minimalisme, et dont toute la menuiserie métallique évoque le génie mécanique du pays de Mercedes Benz. Des réflexions du même ordre pourraient être servies devant beaucoup des réalisations présentées, comme la tour RWE, à Essen, tentative de traduire en allemand une phraséologie proche de celle du Français Jean Nouvel.

MUSICALITÉ

D'autres aspects, plus subtils, apparaissent inhérents aux pays du nord ou de l'est de l'Europe. Culture, musique, langue, syntaxe. Ainsi la tradition de longues séries de fenêtres, suites architectoni-

ques à la manière de Bach, dont la signification ne se précise qu'à la fin de la phrase, dans la manière de retourner un mur, de renvoyer à un élément autonome. Cette singularité poétique se lit dans l'école de Sharnhauser Park (Lederer et Ragnarsdottir).

Quelques édifices suscitent autant d'admiration que de perplexité. Techniquement parfaits, esthétiquement séduisants, ils semblent être davantage les produits de réglementations spécifiques à l'Allemagne que celui d'une inventivité qu'on qualifierait, en France, de « hors norme », et dans laquelle on verrait une architecture de la transgression. Pour être strictement raisonnables, ces réalisations renoueraient ici des réticences insurmontables de la part des commissions de sécurité, ou bien des « polices » administratives qui réglementent les paysages urbains en France. Trois ou quatre réalisations appartiennent déjà à une for-

me de banalité européenne, comme l'imprimerie de Röbel (C. Roth), ou le stade d'Hastenbeck. La très belle bibliothèque du Land de Saxe, signée par Ortner et Ortner – seule agence à avoir construit en France (un immeuble d'habitation à Paris, près du Père-Lachaise) –, fait la synthèse de tous les courants qui ont cours aujourd'hui de l'Espagne à la Finlande, via la France.

Une approche inverse se manifeste dans quelques moments prestigieux sur lesquels nous concluons en silence : le centre de rencontre de Weimar (Worschech Partner), qui rappelle les balcons en forêt chers à tant d'écrivains, le Crématorium Baumschulenweg, dont l'écriture transcende les chronologies classiques de l'architecture, le centre de distribution de Bobingen dont l'architecte, Florian Nagler, dépasse les frontières habituellement imparties aux matériaux. Enfin, l'agence pour l'environnement de Dessau mon-

tre bien comment le tandem Sauerbruch et Hutton poursuit ou parachève l'orchestration moderne et rigoureuse du vacarme ordinaire de l'écologie appliquée à l'architecture. Nous sommes bien là face à l'excellence, face à cette architecture imprégnée de pensée qui a suggéré à Ulrich Schwarz cette idée de « modernisme réflexif ». Une idée qu'on peut dès lors interpréter, toutes nationalités confondues, comme une architecture réfléchie : c'est le moins qu'on puisse attendre d'un maître d'œuvre sérieux.

Frédéric Edelmann

Neue Deutsche Architektur, Martin Gropius Bau, Niederkirchnerstrasse 7, Berlin.

Tél. : 00-49-30-25-48-60. M^o Potsdamer Platz. Du mercredi au lundi, de 10 heures à 20 heures, jusqu'au 16 septembre. www.gropiusbau.de. Catalogue (en allemand, ou en anglais), Hatje Cantz Verlag, 340 p., 35 €.



L'église Herz Jesu, à Munich, d'Allman, Sattler et Wappner : sa façade s'ouvre dans son entier, comme un retable.

Le château de Berlin sera reconstruit en partie

LE BUNDESTAG, la Chambre des députés allemands, a voté jeudi 4 juillet la reconstruction partielle de l'ancien château des Hohenzollern, endommagé à la fin de la seconde guerre mondiale, mais détruit par le régime d'Erich Honecker, au centre du quartier historique de Berlin. Un édifice pastiche prendra la place du Palais du peuple, avec ses façades en verre teinté brun-or, érigé après la guerre par le régime communiste est-allemand, et qui sera détruit.

Une forte majorité des députés a voté pour le projet d'une commission d'experts qui prévoit, en effet, de reconstruire « fidèlement » trois des façades du palais baroque érigé entre 1699 et 1706, mais de réaliser l'arrière et les espaces intérieurs dans un style moderne. Les députés ont en revanche rejeté le projet d'appel d'offres à des architectes contemporains.

Dès la réunification allemande, en 1990, le débat sur l'opportunité de raser le Palais de la République du régime communiste avait divisé médias, politiques, urbanistes et Berlinois. Les Allemands de l'Ouest avaient peu d'estime pour ce gros bâtiment aux façades de verre fumé et de marbre, construit en 1973, et dont la destruction sem-

blait assurée après qu'avait été révélée la présence d'amiante dans les structures du Palais.

DEMANDE DE MORATOIRE

Les Berlinois de l'Est restaient attachés à cet édifice, bien qu'ils ne manifestent pas une tendresse excessive pour l'ensemble néoclassique de la noble avenue Unter den Linden. Beaucoup d'intellectuels allemands et étrangers s'étaient exprimés pour demander un moratoire sur le sort du palais. Des architectes de renom s'élevaient contre l'idée de reconstruction, même partielle, du vieux château, considéré comme architecturalement médiocre, alors que le sort d'un édifice majeur de Schinkel, dans le voisinage, lui aussi détruit, n'était pas même évoqué.

Les dix-sept architectes et historiens experts de la commission ont proposé de faire du château à la fois un musée, qui accueillerait les collections non européennes de la Fondation de Prusse et les collections scientifiques de l'université Humboldt, une bibliothèque centrale et régionale et un espace « événementiel », sur une surface de 100 000 m².

F. E.

Les congressistes de l'UIA évaluent la ville hôte

LE XXI^e CONGRÈS de l'Union internationale des architectes (UIA), marathon trisannuel de la profession, doit se tenir à Berlin du 22 au 26 juillet 2002 sur un thème général à consonance écologique : « Architecture - Ressource ». La conférence vogue traditionnellement de Charybde en Scylla, d'une volonté théorique diversement aboutie, à des discours de congratulations convenus.

Issue des congrès internationaux d'architecture moderne (CIAM), dominés par la personnalité de Le Corbusier, elle hésite logiquement entre la vocation économique de la profession et sa nature esthétique. A l'effervescence commerciale des foires internationales d'art contemporain, elle tend à préférer la langue de bois des grands organismes internationaux, quand les causes ou les enjeux deviennent importants. Seul lieu de rencontre d'une profession écrasée par la production massive de logements sans qualité et par une promotion sans états d'âme, le congrès trisannuel de l'UIA garde pourtant un statut d'utilité publique.

En marge de la conférence, qui, à Berlin, a lieu au Centre international de congrès (ICE), à cheval sur une autoroute à l'ouest de la ville, sont organisés des expositions, des

visites, des festivals, des rencontres critiques comme toute rassurants sur la vitalité du métier. La manifestation est aussi l'occasion de faire le point sur les transformations de la métropole qui l'accueille. La nation d'accueil s'efforce de montrer sa vitalité. Mais les congressistes peuvent faire leur propre évaluation en parcourant la ville-hôte, et ce peut être éloquent : sur le plan urbain, dans la Barcelone post-olympique (1996) ; à Pékin (1999), malheureusement plus sur le plan des destructions patrimoniales que des réalisations ; à Berlin pour constater le renouveau et la reconstruction d'une cité à vocation de capitale.

Les congrès de Barcelone et de Pékin avaient réuni plusieurs milliers d'architectes et d'étudiants venus de tous les pays du monde. Barcelone aura probablement signé la fin d'un XX^e siècle marqué par l'émergence puis l'apparent effondrement du mouvement moderne. Mais le congrès avait semblé ouvrir aussi la voie à des écoles marquées, elles aussi, par la volonté de nouvelles ruptures, mais davantage intéressées par l'esthétique que par l'humanisme ou les dogmes. Les débats, souvent animés par des personnalités prestigieuses, avaient conduit les orga-

nisateurs à transférer la conférence en grand appareil du lieu prévu... au stade olympique. Ce fut l'un des grands et rares moments triomphaux de l'architecture, sport d'équipe sans public.

NOUVELLE GÉNÉRATION

Alors qu'on assiste lentement mais sûrement à la renaissance d'une génération d'architectes de talent après la longue fracture maoïste, Pékin aura paradoxalement marqué l'avènement du « style international » à l'échelle, sans doute, des besoins du pays, et à l'unisson de la mondialisation des échanges. Un style international sans âme, planté uniformément dans toutes les villes du pays, sur les ruines arasées du génie traditionnel chinois, et qui mêle efficacité à court terme et décors de pastiche.

Ni le programme ni la liste des invités ne peuvent éclairer sur ce que sera Berlin. Les noms les plus prestigieux y sont aussi les plus conventionnels. C'est vrai pour les non-résidents en Allemagne : Thomas Krens, directeur de la Fondation Guggenheim de New York, l'architecte Rem Koolhaas pour les Pays-Bas ou, pour la France, Jean Louis Cohen, directeur de

l'Institut français d'architecture, trois exemples d'une jet-set aux discours tout ficelés. Tout autant pour les Allemands : Hans Kolhoff, un des architectes pléniptentiaires de Berlin, Mainhard von Gerkan, tout-puissant pour les nouvelles gares du pays, etc. La surreprésentation des institutions nationales et internationales (UIA, Unesco) ne sera pas compensée par les quelques rares accents de fraîcheur attendus eux aussi, mais à des degrés moindres : Shigeru Ban (Japon), Abalos et Herberos (Espagne), Mathias Sauerbruch (Allemagne).

L'avantage du congrès est qu'il ne décerne pas de palmarès autre que des médailles d'or, ce qui ne l'encombre pas du suspense fatidique du Festival de Cannes. Pour ce sport-là, le rendez-vous a lieu, cette même année 2002, à l'occasion de l'exposition internationale d'architecture organisée par la Biennale de Venise au mois de septembre.

F. E.

Union internationale des architectes. Siège à Paris, tél. : 01-45-24-02-78. www.uia-architectes.org. En Allemagne, tél. : 00-49-30-27-87-34-40. www.uia-berlin2002.com

Deux soirées, deux solistes. Hélène Grimaud, puis Nicholas Angelich ont joué avec l'Orchestre national de France dirigé par Marc Minkowski qui a tenté de corriger, dimanche 21 juillet, les imperfections de la veille

La Roque-d'Anthéron ouvre son festival avec Brahms

LA ROQUE-D'ANTHÉRON
(Bouches-du-Rhône)
de notre envoyée spéciale

L'ouverture d'un festival, c'est un peu comme une nuit de noces. Avec deux concerts entièrement consacrés à Brahms, le premier week-end du Festival de La Roque-d'Anthéron jouait sur du velours. Si la pianiste Hélène Grimaud, née à Aix-en-Provence, est une habituée des lieux qui virent ses débuts, c'est en revanche une première pour l'Orchestre national de France, arrivé dans l'après-midi, le temps d'un rapide raccord. Il faut dire que la formation a donné le même programme la veille au soir - *Première symphonie*, *Premier concerto pour piano* - au Festival de Radio France et Montpellier. Bien sûr, la sécheresse connue de l'acoustique sous la coque du Parc de Florans, particulièrement ingrate pour les grandes formations, et le passage sans transition de la salle du Corum au plein air, n'ont pas joué en faveur de l'orchestre. Mais comment expliquer une telle déroulement ? Cette *Première symphonie* de Brahms naviguant tel un radeau de la *Méduse* en pleine déshérence orchestrale ?

Il serait oiseux de relever par le menu les failles de musiciens qui, pris séparément, sont sans aucun doute de bons instrumentistes. Mais pourquoi ces violons disgracieux, si désespérément dépourvus de lumière et de chaleur ? Ce vibrato étriqué s'interdisant toute plénitude ? Ces pizzicati de violoncelles et contrebasses tombant de tout leur poids ? Dureté des rythmes pointés mais sans acuité dynamique, mollesse des notes tenues sans densité charnelle : on se pince devant un tel manque de cohésion, de justesse, de précision. Jusqu'aux vents prosaïques, qui n'osent plus chanter, jusqu'aux accords du choral dans le 4^e mouvement et ses trombones bancals jouant comme de guingois. Et encore, le dernier mouvement sera précisément le meilleur des quatre. Marc Minkowski



Hélène Grimaud, fine silhouette blanche aux allures de Petit Prince, arme de constance son jeu tête et élégant.

ki y a enfin dégagé une logique où sa folle tentation du rubato « furtwänglerien » (une tentation qui confine aux fluctuations de tempi comme à la Bourse en temps de krach) donne l'impression de quelque chose qui ressemble vaguement à du Brahms.

On craint le pire pour le *Premier concerto*, pour le piano à la fois sensible et exalté d'Hélène Grimaud. L'introduction orchestrale est d'une platitude à désespérer : c'est paradoxalement le piano qui parvient le mieux à donner le sentiment de l'orchestre. Fine silhouette blanche aux allures de Petit Prince, Hélène arme de constance son jeu tête et élégant face à une formation symphonique qui joue trop gros, trop fort. Heureusement, il y a les cadences. Et aussi le petit miracle de l'adagio, que la pianiste s'octroie sans vergogne, marquant son tempo et son espace - celui de la

Heureusement,
il y a les cadences.
Et aussi le petit
miracle de l'adagio,
que la pianiste
s'octroie sans
vergogne, marquant
son tempo

et son espace

prière et de la plainte, sans complaisance. *L'allegro ma non troppo* trottera menu au piano, avant d'être emporté par un orchestre mi-swing mi-opérette. Bissé, il verra les seconds violons s'obstiner à rater pour la seconde fois les mêmes syncope du même contre-sujet du même fugato. *Bis repetita placent !*

Seconde soirée, dimanche 21 juillet, cette fois avec le pianiste Nicholas Angelich. Lui aussi doit beaucoup à La Roque-d'Anthéron. Dans l'après-midi, le raccord avec l'orchestre est devenu une vraie répétition. Et ce soir, ça sonne. Les cordes ont de la profondeur, du legato ; les vents, du moelleux, des couleurs. L'orchestre s'écoute, les instruments sont ensemble. Côté interprétation, pas de quoi crier au miracle, mais les notes de la *Quatrième symphonie* sont là. Le premier mouvement avance à tâtons, les yeux bandés, comme au bord

d'un précipice (les changements de tempi systématiques donnent l'impression que la musique ne commence jamais), mais le deuxième mouvement, quant à lui, installera une belle atmosphère intimiste, pointe élégiaque et soupçon nostalgique. Avant le ludique et jubilatoire *allegro giocoso*, avant le finale et le beau solo de flûte de Michel Moraguès.

Que le *Deuxième concerto* de Brahms s'apparente plus à une symphonie avec piano obligé qu'à un véritable concerto, voilà ce que Nicholas Angelich a parfaitement compris. Passé une première nervosité, il va déployer ce qui fait la beauté de son jeu : un toucher profond, d'une délicatesse infinie, jusqu'à l'impalpable, un sens poétique raffiné voire esthète, notamment dans l'andante et l'expression d'une violence contenue (un peu trop parfois). Avec l'orchestre, qui est retombé dans ses écueils de la veille, cela ressemble assez au mariage de la carpe et du lapin, avec, pour témoins, des 3^e et 4^e cors dont les parties n'ont plus de secret pour personne. Le célèbre *allegro appassionato* donné en bis confirmera qu'entre le Brahms en noir et blanc d'Angelich et le diaporama de Minkowski, il y a deux poids, deux mesures, une infinité de tempi, et des années-lumière.

Marie-Aude Roux

22^e FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA ROQUE-D'ANTHÉRON, parc du château de Florans, La Roque-d'Anthéron (13). *Symphonie n° 1 op. 68 et Concerto pour piano n° 1 op. 15 de Brahms*, avec Hélène Grimaud (piano), Orchestre national de France, Marc Minkowski (direction), le 20 juillet. *Symphonie n° 4 op. 98 et Concerto pour piano n° 2 op. 83 de Brahms*, avec Nicholas Angelich (piano), Orchestre national de France, Marc Minkowski (direction), le 21 juillet. Jusqu'au 22 août. Tél. : 04-42-50-51-15. De 10 € à 45 €.

Marie-Louise Bischofberger met en scène « Visites » au festival d'Avignon, jouées jusqu'au 26 juillet

Jon Fosse décrypte la famille et fait émerger les non-dits

AVIGNON

de notre envoyé spécial

La mère, les deux enfants. Le foyer de famille, la chambre des enfants. Quand les membres de la famille viennent ou reviennent à la maison, ce ne sont pas des « visites ». La maison est le lieu commun, c'est un lieu commun de le dire et cette « non-visite », elle va de soi. Nous n'en disons rien, nous n'y pensons pas. La visite se fera plus tard, à l'ouverture de la famille, quand les enfants auront grandi, vivront ailleurs et rendront, à leur mère, une visite. Il y a aussi les visites du père de famille, s'il a quitté le foyer, les visites de l'ami de la mère, s'il existe, quand il le peut, quand il le veut. Lorsque Jon Fosse écrit une pièce, il n'est pas obscur, mais il est fermé. Ou mieux : concis. De trois mots clairs il lance le disque, et mille disques vous tourment dans la tête. Mallarmé a écrit un vers, qui rappelle ça : « Qui veut avoir souvent la Visite ne doit... » Il a mis une majuscule à « Visite ». Ce vers, lu comme cela, laissé en l'air, laisse rêveur. Tant d'être âgés, tenez tant de mères, attendent des visites, qui ne viennent pas et, souvent, c'est le même foyer qu'autrefois, la même chambre des enfants.

Pourquoi la visite des enfants se fait-elle souvent si rare ? Jon Fosse défie les interdits sans avoir l'air d'y toucher. L'une des constantes de la famille, c'est le mur aveugle entre père et fils. Entre parents et enfants. « *L'une des constantes* », mais tenace. Le philosophe Alain disait que certaines idées fixes, parfois, il ne les avait plus sous les yeux mais sous les pieds. Une idée fixe des enfants, enracinée, immuable (bien qu'ils « ne pensent pas qu'à ça »), c'est l'étreinte sexuelle de leur mère et de leur père, lors de « leur » insémination. La famille est à table, ou assise sur la plage, le fils regarde son père, sa mère, il va pour « visualiser » l'accouplement de ses parents, nus, et il refuse cette image. Cette image insiste, il la repousse. Obsédant mais infaisable de les voir tous les deux faire ça ! « Tu me montres tes notes du trimestre ? », dit le père au fils. « Oui, les voilà », dit le fils, et c'est à ses notes qu'il pense, et l'étreinte sexuelle des deux parents n'est pas là, pas du tout à ce moment, mais, pas loin ailleurs, elle n'est pas absente.

La hantise sourde de cette étreinte commence tôt. Aujourd'hui, parents ou enseignants informent



Audrey Bonnet et, dans le rôle de la mère, Dominique Reymond.

l'enfant sur la procréation. La maman raconte de son mieux, prenant appui sur les itinéraires de « graines », sans nécessairement dire « je », ou « votre père ». Mais le garçon, 5 ans, coupe la maman : « Papa enlève son slip ? » Et sa sœur, 6 ans, : « Vous faites cela la nuit parce que ça fait moins mal ? »

Visites, la pièce de Jon Fosse, n'a pas que cette étreinte fantôme pour propos, elle ne l'a même presque pas, mais elle l'a. Or cette cho-

se-là est taboue. Jamais le théâtre, le film ni même le roman ne s'y risquent. « *Les images du vide que je conçois peuvent dire quelque chose sur notre société* », dit Fosse.

ART INTÉRIEUR

Comme dans toute pièce de lui, les paroles sont brèves, nettes, les acteurs sobres, retenus. Un art intérieur. Sévère, s'il n'était sensible. La représentation publique en requiert une décence, un tact, on

voudrait dire : une vertu. Autant de qualités qui sont carrément absentes, voire bafouées, dans la mise en scène de Marie-Louise Bischofberger, qui impose à ses comédiens des minauderies, des indécentes, un surjeu marqué, au point qu'une excellente actrice comme Dominique Reymond - la mère - est méconnaissable. Une incroyable vulgarité fait sombrer cette pièce superbe, c'est à n'en pas croire ses yeux. Seul Hugues Quester (l'ami de la mère) échappe de peu au naufrage, par son art étrange de jouer ni vrai ni faux, frugal comme chez Strasberg à l'Actor's Studio, suspect comme chez Fellini dans *Huit et demi*. Afin d'émerger de ce cloaque, redisons-nous un vers de ce même Mallarmé, lui aussi pris au vol, sans suite : « *Ame au si clair foyer tremblante de m'asseoir...* »

Michel Cournot

VISITES de Jon Fosse. Mise en scène de Marie-Louise Bischofberger. Avec Dominique Reymond, Hugues Quester, Audrey Bonnet, Jérémy Lippmann. FESTIVAL D'AVIGNON. Salle Benoît-XII. 19 heures. Durée 1 h 30. Tél. : 04-90-14-14-14. De 19 € à 23 €. Jusqu'au 26 juillet (relâche le 24).

L'œuvre de Brecht présentée à Avignon

La vitalité intempestive de Galilée

AVIGNON

de notre envoyée spéciale

Le chorégraphe François Verret ayant dû reporter sa création de *L'Homme sans qualités*, d'après Robert Musil, produite par le Théâtre national de Bretagne à Rennes, le metteur en scène Jean-François Sivadier a pris le relais, avec *La Vie de Galilée*, de Bertolt Brecht, une autre production du TNB, inscrite au tout dernier moment au programme du Festival. Voici donc « *les temps nouveaux* », qui s'annoncent dans la cour du lycée Saint-Joseph, où il est déconseillé de vouloir retrouver une quelconque orthodoxie brechtienne. Jean-François Sivadier a le théâtre heureux. Il aime la vitalité de jeu, l'insolence de ton, le plaisir immédiat. Et il s'entend très bien à les faire passer auprès du public, qu'il appelle à participer.

Dans le cas de *La Vie de Galilée*, la méthode a du bon : elle allège la pièce, plombée par une démonstration idéologique sur la place de l'intellectuel ou de l'artiste dans la société. En parlant de Galilée et de son combat contre l'Inquisition, Bertolt Brecht parlait de lui face au régime communiste. Il ne faut pas chercher une vérité historique ou scientifique dans cette pièce, qui occupe une place particulière dans le répertoire : elle attire les metteurs en scène comme un aimant parce qu'elle est redoutablement construite. C'est une machine de guerre, donc une machine de théâtre. Jean-François Sivadier la démonte comme il le ferait d'un puzzle - à l'image du décor, un plancher de bois déstructuré -, où l'on trouverait, pêle-mêle, les éléments d'une carte du monde d'aujourd'hui dans lequel un homme se débattrait pour trouver sa place.

Cet homme, Galilée 2002, s'enflamme et se protège dans le même mouvement. Il ne veut pas renoncer à faire entendre sa différence, tout en se demandant jusqu'à quel point il doit et peut le payer, financièrement et moralement. Pas question pour lui de se « laisser griller sur un feu de bois comme un jambon ». Pas question non plus de ne pas attaquer Silvio Berlusconi ni la pensée mondialiste dominante, ce qu'il fait directement, au bonheur du public qui applaudit ces ajouts contemporains au texte de Brecht. Ce Galilée, qui tient à la fois de José Bové et du militant de 1968 devenu débatteur, a la chance d'être joué par un comédien qui peut tout faire passer : Nicolas Bouchaud. Sa vitalité intempestive entraîne la représentation et, l'air de rien, amène le spectateur à s'interroger sur sa propre place dans « *les temps nouveaux* ».

Brigitte Salino

LA VIE DE GALILÉE, de Brecht. Mise en scène : Jean-François Sivadier. Traduction : Eloi Recoing. Avec Nicolas Bouchaud, Dominique Brillault, Stephen Butel, Aurélie Du Boys, Eric Guérin, Christophe Ratandra, Christian Tirole, Nadia Vonderheyden. FESTIVAL D'AVIGNON, cour du lycée Saint-Joseph, à 22 heures. Tél. : 04-90-14-14-14. Jusqu'au 24 juillet. Durée : 3 h 15. Tournée du 2 octobre au 29 mars 2003 (dont le Théâtre de Gennevilliers du 10 janvier au 8 février). Le texte de la pièce est édité à L'Arche (139 p., 9 €).

Révissez vos Classiques

RÉVISEZ CET ÉTÉ AVEC FRANCE INTER, LA FNAC ET UNIVERSAL LES CHEFS-D'ŒUVRE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE.

Le Monde UNIVERSAL

Beethoven symphonies N°5 et 6 karajan

POM POM POM POM... Trois points brefs, un long trait, voilà comment l'on dit génie dans le morse de l'imaginaire. Tout le monde connaît le grandiose "pom pom pom pom" de la cinquième symphonie que les exégètes, et tous ceux qui se sont improvisés tels, ont commenté avec une rare prolixité. Ce n'est qu'un début, parce qu'après vient le second mouvement et l'on imagine sans peine à son écoute le trouble et l'extase des auditeurs, comme le vertige ressenti par Goethe ou Berlioz, depuis ce 22 décembre 1808, face au destin de la musique occidentale. Ici, comme le soir de la première, la Sixième fait suite à la Cinquième. Bucolique et florale, elle est cette sorte de plateau qu'on atteint après une longue escalade et où l'on peut goûter à quelque repos rêveur. Comme l'avait si bien saisi Clouzot dans sa série de films, Karajan mérite ici ce piédestal du haut duquel il préside au grand rite des symphonies de Beethoven.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Frédéric Logéon, "CARREFOUR DE LODEON"

France Inter macys

ROCK • Plus de 165 000 personnes sont venues assister aux concerts du onzième festival de Carhaix, qui a su préserver la convivialité et la bonne humeur de ses débuts

« The Cure » habite les Vieilles Charrues de ses tourbillons psychédéliques

CARHAIX (Finistère)
de notre envoyé spécial

En 2001, une free party avait voulu faire concurrence au rassemblement des Vieilles Charrues. Cette année, les environs de Carhaix ont été quadrillés par les gendarmes ; par les agriculteurs, qui promettaient aux garnements du lisier et des plumes ; et par ceux qui ne tolèrent pas qu'on parasite leur festival. « On se donne énormément de mal pour organiser l'événement, expliquait l'un des bénévoles, on ne laissera pas une rave s'installer. Nous avons des antennes partout. » De fait, délogés à chaque tentative de campement, les amateurs de teknival ont dû se contenter de danser devant leur autoradio. Pendant que, du 19 au 21 juillet, la 11^e édition des Vieilles Charrues rassemblait plus de 165 000 personnes, confirmant son statut de plus populaire festival « rock » de France.

Dès l'origine, le but de l'événement était de faire revivre un *kreiz Breizh* (centre-Bretagne) en panne culturelle et économique. Sous la houlette de Christian Troadec, devenu maire de Carhaix aux dernières élections municipales, l'association des Vieilles Charrues a façonné un festival dont le succès national a encouragé des projets à forte teneur identitaire comme la création d'une école diwan ou celle d'un lieu de mémoire centre-Bretagne.

La renégociation des tarifs payés par le festival à la Sacem avait retardé le renouvellement de sa licence d'entrepreneur de spectacles. Tout est rentré dans l'ordre à temps pour perpétuer une manifestation vouée à la convivialité et à l'éclectisme. L'enjeu des Vieilles Charrues a rarement été le défi artistique. Cette année encore, il s'agissait de préserver un consensus qui permet à la population du Grand Ouest et au-delà de se déplacer à Carhaix en famille ou en groupe d'innombra-



Le Breton Miossec, aux chansons puissantes et cruelles.

bles copains. Il n'est pas sûr que les habitués lisent en détail le programme des réjouissances avant d'aller planter leur tente dans les campings alentour et de partager des verres devant les multiples *chistroù Breizh* (cidres de Bretagne), *breserezhioù* (brasseries) ou *tavarn win* (bar à vins), qui permettent de se désaltérer et de cultiver son bilinguisme.

IGUANE ÉLECTRIQUE

On retrouve souvent les artistes des Vieilles Charrues sur le circuit des rassemblements musicaux de l'été. A l'instar d'Iggy Pop, certains

ont même fait un mode de vie de cette saison estivale. Moins fatigués et plus lucratifs que les habituels concerts de tournée, les festivals sont une aubaine pour celui qui reste une des attractions les plus impressionnantes du grand cirque rock. Après les Eurockéennes et Solidays l'an dernier, l'Iguane a donné le concert le plus sauvagement électrique des Vieilles Charrues, avant d'aller hurler à Vienne, *I Wanna Be Your Dog*.

A Carhaix, la marée humaine et sa légendaire bonne humeur donnent des ailes aux artistes sur les

Les joyeux « laboureurs » bénévoles

D'après Yann Rivoal, directeur des Vieilles Charrues, ils sont « les garants de l'ambiance du festival ». 5 200 bénévoles participent cette année à un événement qui, dès ses origines, s'est appuyé sur cette ressource humaine. Recrutés surtout dans le milieu associatif, ceux qu'on appelle ici « les laboureurs » répondent à deux exigences : sourire et donner au minimum deux fois quatre heures de leur temps pour la période la plus intense d'organisation du festival. Si 300 salariés sont employés durant cette période pour les aspects les plus techniques, le gros du travail est abattu par 900 équipes de volontaires. En échange, le festival propose une petite rétribution qui contribue à la vie associative régionale, un accès gratuit aux concerts, un camping avec animations. Une grande fête venant célébrer, en novembre, l'implication des « laboureurs ».

deux scènes qui se font face d'un bout à l'autre de la prairie de Kerampuil. Les Rita Mitsouko, Dionysos, Cheb Mami, Asian Dub Foundation, De Palmas et même Louis Chédid (accompagné au final par son fils Matthieu, dit M) ont donné l'impression d'être portés par ce vertige de la foule. Souvent tenté par le chaos, le Breton Miossec a cette fois maîtrisé jusqu'au bout l'intensité de ses chansons cruelles devant un public qui appréciait sur grand écran ses photogéniques rouflaquettes. Avant que Dominique A impose sa présence, la précision de son groupe et des chansons d'une puissante fragilité, rétives à tout racolage.

Seule véritable exclusivité du festival, le concert de Cure a risqué un parti pris courageux. Nounours gothique, maquillé d'éternels rimel et rouge à lèvres baveux, le chanteur du groupe, Robert Smith, l'expliquait peu avant de monter sur scène : « En festival, nous faisons l'erreur de vouloir plaire à tout le monde. Aujourd'hui, nous ne jouons plus que pour nous et nos fans. Je suis trop vieux pour jouer de la pop. »

Evacuant les mélodies primesautières qui ont souvent fait le succès de leurs singles, les icônes de la new wave britannique se sont concentrées sur leur répertoire le plus sombre. Pas de tubes, mais un maelström de tourbillons psychédéliques et de gémissements existentiels avançant au rythme d'une procession. Servies par des éclairages oniriques, ces deux heures de show laissent la foule groggy devant autant de noirceur hypnotique. Alors qu'on parlait il y a peu de séparation, les Anglais annoncent un nouvel album pour l'année prochaine, dans lequel on devrait trouver, en bonus, un album solo de Robert Smith.

Stéphane Davet

JAZZ • Le 7^e Errobiko Festibala, mené par Beñat Achiary, confirme sa vitalité et son originalité

Le pays basque prête l'oreille aux « Chants de femmes, chants de feu »

ITXASSOU (Pyrénées-Atlantiques)
de notre envoyé spécial

Errobiko Festibala, le 7^e festival de l'association Ezcandrai à Itxassou et Baigorri (Pyrénées-Atlantiques) perdurera plus longtemps, et de façon plus philosophique que les roses. Pourquoi ? Parce qu'il programme le jazz le plus téméraire (Linda Sharrock, Claude Tchamitchian, Barthélémy, le Quintet de Saxophones des banlieues de Pau) sans sombrer dans l'ordinaire des festivals de jazz : leçon d'Uzeste en Gironde parfaitement assimilée. Et détournée par le cours de la Nive (la rivière Errobi). Vu que le paysage est un acteur naturel, Errobiko Festibala le met au programme. Fleuves, arbres, forêts, sources, vents, plus ces sept chênes d'Elizaldia sous lesquels se déroulent les entretiens matinaux.

Débats, contes et balades musicales pour les enfants, rencontres au château de Soubeleta, actions poétiques de Mixel Etxecopar (flûtes), atelier de danse africaine (Chrysogone Diangouaya), banquets champêtres, cours de djembé (Hyacinthe Massamba), parties de pelote, le tout à l'adresse d'un public sérieux qui sait déjà chanter et danser, tout cela fait une équation intéressante.

Pourquoi ? Parce qu'aux commandes il y a un garçon aux cheveux argentés, au corps de rugby et de plotari, une des voix du monde connue un peu partout (en Asie, au nord de l'Europe, à Helsinki comme en Afrique), Beñat Achiary - chanteur, percussionniste, créateur. Il débambule en sandales avec bienveillance. Il ignore la haine et la vitesse. Il rit et s'émerveille de tout. Il lance ses enfants dans l'aventure (Voix nouvelles, quatre filles d'aujourd'hui, accompagnées par Irigoyen à l'accordéon et Vincent Pommereau au sax). Il active

cette idée qui va finir par devenir digne d'un festival est une action. D'où ce pari sur la durée de son festival.

Dans les cinq prochaines années, une centaine de festivals de jazz pourraient disparaître. Vont survivre : les grosses locomotives récréatives et idéologiques ; et les foyers d'action durable, Uzeste, Luz, Assier, Mhère, Parthenay, Le Mans, plein d'autres un peu partout, avec leurs réseaux, leurs acteurs et leurs chantages.

INTRÉPIDITÉ

La force d'Errobiko Festibala, c'est son intrépidité. Il pleut ? Il pleut. Tout le monde se transporte. Les techniciens font des miracles. On quitte le superbe plateau d'Ursu-mu pour le trinquet d'Athary, en pleine montagne. Batteur (Beñat Amorena), chanteur (Achiary), électro-acousticien (Pierre Visler). Il vente ? Il vente. Il neige ? Il neige. Croisement de cordes entre Tchamitchian (un des meilleurs contrebassistes de l'heure) et Gagik Mouradian (kamantchi arménien).

Les Basques seraient-ils trop basques ? Kan Ha Dis Kan (Bretagne), Armonia Navarra (Pamplona), Linda Sharrock (considérable voix africaine-américaine dans *Chants de femme, chants de feu*), Claude Barthélémy (il vient ici roder son futur Orchestre national de Jazz) pourraient rééquilibrer les préjugés.

Qui n'a pas vu l'Africa Congo avec les Monanas, reconstitution d'un groupe éparpillé par la guerre, plaider au milieu de la nuit, pour l'universalité de Errobiko Festibala, refusera de le croire, et pourtant c'est ainsi.

Francis Marmande

7^e Errobiko Festibala de Beñat Achiary à Itxassou : *La Fête et le feu*, du 18 au 21 juillet.

MUSIQUE • L'Afrique au Festival de Thau

Fête et acte de résistance autour de l'étang

MÈZE

de notre envoyé spécial

Lors du second tour de la présidentielle, Jean-Marie Le Pen a confirmé son implantation dans l'Hérault. Dans plusieurs communes de l'étang de Thau, il a franchi la barre des 30 %. A Mèze, on est encore sous le choc de son score record : plus de 38 %. Dans un tel contexte, un festival qui depuis plusieurs années amène sur les rives de l'étang des sons d'ailleurs, des messages de sensibilisation aux relations Nord-Sud, fait figure d'acte de résistance. Dédié aux musiques du monde, le Festival de Thau n'a jamais cessé de proclamer son attachement aux valeurs d'échange, de découverte, de dialogue entre les cultures, déclare sa directrice, Monique Teyssier, qui se félicite d'avoir pu, pour la première fois, fédérer trois autres communes.

Ouverte le 15 juillet à Loupian, après deux escales à Bouzigues et Marseillan, la 12^e édition s'est achevée ce week-end à Mèze, son port d'attache, où tout se passe le soir. Tout, c'est-à-dire une atmosphère bon enfant, avec des gens qui festoient, inventent des formes inédites de danse, des gosses en pagaille, et puis bien sûr des musiciens, des chanteurs, soucieux de donner le meilleur de ce qu'ils ont à donner.

RACINES DU PÉROU

Avant la soirée finale le dimanche 21 juillet (No Bluff Sound, Massilia Sound System et La Ruda Salska), samedi soir le festival a mis le cap sur l'Afrique, évoquée par la péruvienne Tania Libertad, qui a rappelé la présence de racines musicales africaines sur la côte pacifique du Pérou.

Costume blanc impeccable et chaussures vernies, les Cool Crooners viennent du Zimbabwe pour faire œuvre de pédagogie. Ils donnent une leçon de bonheur immédiat.

Récemment sortis de leur retraite, ces papy danseurs et chanteurs ont commencé leur carrière dans les années 1950. Avec des voix de gospel et dans la tradition du chant choral zoulou, ils interprètent un jazz solaire mêlé de *mbaqanga*, le style musical sud-africain popularisé par feu Mahlathini et les Mahotella Queens. Claquements de doigts, swing jubilatoire, toniques chorégraphiques et bonne humeur à tout crin. Une mise en bouche idéale.

Ceux qui leur succèdent n'ont pas leur âge, mais ce sont tout de même des vétérans d'un style musical du temps jadis, la rumba congolaise, nourrie de rythmes cubains et surgie dans les années 1950 sur les rives du fleuve Congo. Les chanteurs et guitaristes formant le noyau de Kékélé veulent porter très haut les couleurs de cette musique qui les accompagne depuis leurs folles années, celles des indépendances. C'était avant que les synthés ne viennent mettre leur grain de sel dans l'histoire, avant que le tempo ne s'accélére, que l'on ne parle de *soukous* et autres *ndombolo*. Les rythmes cubains et la salsa doivent beaucoup à l'Afrique. Africando clôt la soirée en rappelant cette évidence sans ambiguïté, notamment à travers ses chanteurs originaires du continent africain, dont le Guinéen Sekouba Bambino, actuellement l'une des voix les plus magnétiques de l'Afrique mandingue.

Patrick Labesse

FESTIVAL DE THAU, Mèze, le 20 juillet. Tania Libertad également en concert le 25 juillet à Lisbonne, le 27 à Boeuchout, le 31 à Milan, le 4 août à Capvern, le 10 à Saint-Nazaire, le 13 à Barcelonnette. Africando les 24 et 25 juillet à Paris, le 28 juillet à Vic Fezensac. Kékélé en octobre à Marseille.

Les New-Yorkais disent « non » aux esquisses pour le World Trade Center

NEW YORK

de notre correspondant

La ville de New York s'est livrée samedi 20 juillet à un exercice sans précédent de démocratie directe. Plus de 4 000 personnes se sont relayées toute la journée dans un gigantesque brouhaha autour de centaines de tables et d'ordinateurs mis à leur disposition au centre de conférences Jacob Javits. Elles étaient conviées à donner leur opinion sur les six projets de reconstruction du World Trade Center présentés au public la semaine dernière. Plusieurs centaines de médiateurs animaient la réunion tandis que des psychologues se tenaient prêts à reconforter les participants. Familles de victimes des attentats, survivants, pompiers, policiers, membres d'associations diverses, habitants du sud de Manhattan débattaient entre eux par groupes d'une douzaine de personnes. Ils envoyaient ensuite sous forme électronique leurs votes et leurs commentaires.

La manifestation baptisée « Listening to the city » (« à l'écoute de la ville ») était organisée par l'Alliance civique pour la reconstruction du centre de New York (Civic Alliance to Rebuild Downtown New York). Un organisme épaulé par la municipalité qui regroupe plusieurs dizaines d'associations, dont certaines représentant la diversité ethnique et culturelle de la ville.

Le rejet des projets qualifiés tour à tour de « laborieux », « sans imagination », voire « indélicats », a été unanime. Certains participants se sont dits « choqués » par les études envisageant des constructions là où se trouvaient les tours jumelles et où sont mortes 2 823 personnes. « Je suis venue pour m'assurer que le mémorial respecte la mémoire de mon mari et que rien ne sera construit là où se trouvaient les tours », expliquait Tessie Molina-Forsythe, 50 ans, de Basking Ridge dans le New Jersey. Au contraire, Amiad Finkelthal, de Manhattan, veut voir « les tours reconstruites exactement comme elles étaient, là où elles étaient, avec leurs 110 étages. Ne laissons pas une bande de voyous venus d'Afghanistan décider de l'aspect de notre cité ». D'autres demandent un parc plus grand ou la création de davantage d'emplois.

Une majorité s'est exprimée pour limiter les surfaces de bureaux mais pour reconstruire des gratte-ciel en préservant les emplacements des tours jumelles. Architectes, politiques et urbanistes ont déjà dit leur déception, jugeant les projets présentés banals, répondant aux seuls intérêts économiques et ne redonnant pas au sud de Manhattan le souffle dont la ville a besoin.

Les responsables ont reçu le message. Ils affirmaient déjà la semaine dernière que les

six maquettes proposées pouvaient être totalement amendées. Dimanche 21 juillet, Joseph J. Seymour, le directeur de la Port Authority de New York et du New Jersey, propriétaire des 6,4 hectares du site du World Trade Center, est allé plus loin. Il s'est déclaré disposé à modifier le cahier des charges. Ce dernier prévoit qu'environ 3,5 millions de mètres carrés seront consacrés aux bureaux, 200 000 aux commerces, 200 000 pour un hôtel, qu'il y aura un mémorial et un réseau de transport rénové avec de nouvelles lignes de métro. Les surfaces de bureaux correspondent à celles détruites il y a dix mois.

« Le promoteur Larry Silverstein, bailleur du site, est contraint de reconstruire ce qui existait auparavant. Mais nous savons tous que cela n'est pas faisable pour de multiples raisons. Il y aura une négociation, le temps n'est pas encore venu pour cela », a expliqué M. Seymour. Le président du comité de développement du sud de Manhattan, Louis R. Tomson s'est dit prêt à retarder de trois mois la date limite fixée à l'origine à septembre pour sélectionner trois des six projets. « Nous ne voulons pas simplement informer le public, nous avons besoin de l'impliquer », a-t-il déclaré.

Eric Leser

En Inde aujourd'hui, certaines traditions ancestrales persistent...

Maya

Un film de Digvijay SINGH

SORTIE LE 24 JUILLET

AD VITAM

Stéphane Hessel, un engagé sans relâche

Le diplomate, âgé de 84 ans, a convié dix amis à dialoguer avec lui sur les débuts du troisième millénaire

LA LISTE des institutions, associations, comités, conseils, hauts ou moins hauts, dont Stéphane Hessel est ou a été membre, quand il ne les préside pas, à titre actif ou honorifique, suffirait à remplir l'espace d'un article. Chez un homme de 84 ans, on pourrait y voir le signe d'un activisme un peu désespéré ou d'une insatiable soif d'honneurs.

Rien de tel avec Stéphane Hessel. S'il continue à parcourir la planète, s'il accumule les charges, renonçant à certaines pour tout de suite en assumer d'autres, c'est d'abord par sens de l'amitié. Il y a toujours, partout, en Afrique ou en Slovénie, sur les bords de l'Oder ou de la Seine, quelqu'un pour lui demander son aide. Pour en appeler à son inlassable engagement en faveur des meilleures causes, même si ce sont parfois des causes perdues. Stéphane Hessel ne sait pas alors refuser. Il pratique l'exact opposé du penchant que sa mère reprochait à son père : « la paresse du cœur ». Stéphane Hessel a rapporté lui-même l'expression dans ses Mémoires, parus en 1997 sous le titre *Danse avec le siècle* (Seuil).

Son existence est placée aussi sous le signe du romanesque, grâce au charmant « vieil auteur débutant » (74 ans) que sera à jamais Henri-Pierre Roché, auteur d'un bref roman autobiographique, *Jules et Jim*, paru en 1953, dont François Truffaut allait faire un inoubliable film. Le petit Stéphane a trois ans quand sa mère, Helen, revoit Henri-Pierre Roché, un ami de son mari, Franz Hessel, dont elle tombe amoureuse. Et voilà le jeune enfant pris « dans une situation triangulaire somme toute assez banale mais que sa transposition romanesque puis cinématographique allait hisser au rang de mythe ». La fin exceptée, le livre et le film sont le récit exact de la vie à trois de Franz Hessel (Jules), Henri-Pierre Roché (Jim) et Helen (Kathe). Mais rien n'agace plus Stéphane Hessel que de s'entendre dire : « C'est vous la petite fille de Jules et Jim ? »

C'est tout le XX^e siècle que Stéphane Hessel a traversé de ses longues enjambées, depuis sa naissance à Berlin, en 1917, l'École normale supérieure à Paris, la Résistance, les camps de la mort, le service diplomatique français après la deuxième guerre mondiale, jusqu'au collège des médiateurs, censé négocier - avec un ministère de l'intérieur dirigé alors par Jean-Louis Debré - le sort des sans-papiers. A l'époque, et de manière prémonitrice, Stéphane Hessel, amer d'avoir été « joué sans vergogne » par le gouvernement, menant un semblant de négociations alors qu'il préparait l'expulsion des sans-papiers,

BIOGRAPHIE

► 1917

Naissance à Berlin

► 1944

Déportation à Buchenwald et Dora

► 1946

Débuts à l'ONU

► 2002

Publication de « Dix pas dans le nouveau siècle »

expliquait qu'il ne refusait pas un contrôle rigoureux des flux d'immigration, mais des lois qui fabriquent des clandestins. Il se méfiait aussi du « déferlement pétitionnaire », qui jette l'une contre l'autre une France qui a peur et une France qui « a le cœur sur la main mais ne connaît pas la complexité du problème ».

EXPÉRIENCE PRATIQUE

Cinq ans après ses Mémoires, Stéphane Hessel revient avec un nouveau livre, *Dix pas dans le nouveau siècle* (Seuil, 270 p., 20 €). Mais ces pas-là, il ne les fait pas tout seul. Il a convié dix amis - plus jeunes, se plaît-il à souligner - à dialoguer avec lui sur les débuts du troisième millénaire. Ensemble, ils reviennent sur les sujets qui lui tiennent à cœur, le développement, l'avenir de l'Afrique, la lutte contre la pauvreté. Il rentre de Brazzaville, d'une réunion d'Agri-Sud, une association d'aide à la petite agriculture africaine dont il vient de céder la présidence à Robert Lion. C'est une expérience pratique destinée à montrer aux Africains qu'ils peuvent s'organiser eux-mêmes, en dehors des institutions internationales et de leurs innombrables rapports.

Stéphane Hessel les connaît bien, ces rapports. Dans sa longue carrière, il a été ame-

né en rédiger quelques-uns. Comme il convient, la plupart d'entre eux sont restés lettre morte. Au moins dans l'immédiat. Mais il a eu la satisfaction de voir certaines recommandations faites en 1990 à son ami Michel Rocard et enterrées par François Mitterrand reprises dix ans plus tard par le gouvernement de Lionel Jospin. La création, par exemple, du Haut Conseil pour la coopération internationale, présidé par Jean-Louis Bianco, dont il a lui-même été membre.

« Mon indéfectible optimisme - qu'on me reproche », ajoute-t-il, disparaît encore quand il évoque ses débuts à l'ONU, en 1946-1948. Il était chef de cabinet du secrétaire général adjoint Henri Laugier et secrétaire de la Commission des droits de l'homme, où le représentant de la France était René Cassin. Il a participé à la rédaction de la Charte universelle des droits de l'homme et, plus d'un demi-siècle après, il assiste à la naissance de la Cour pénale internationale, avec l'émerveillement d'un grand enfant qui voit un rêve devenir réalité. « On a besoin d'une vision au-delà de ce qui est immédiatement praticable, dit-il. C'est un travail de Sisyphe, comme tout travail historique. »

Et le voilà poussant un autre rocher. Avec Michel Rocard, l'homme politique dont il se sent sans doute le plus proche depuis Men-

dès France, il va participer au lancement d'un collège éthique, politique et scientifique mondial. La réunion constitutive devrait avoir lieu cet automne à Bled, en Slovénie, parce que le président Kucan s'est intéressé au projet. Ce collège de « sages », qui regroupera des personnalités internationales ayant abandonné les responsabilités actives, des savants, des intellectuels, réfléchira aux grands défis des prochaines décennies, écologiques, économiques, culturels. Il sondera les peuples (grâce à l'institut Gallup) et s'en fera leur porte-parole.

Si les réunions ne commencent pas à l'heure, Stéphane Hessel pourra toujours, comme il le fit un jour à un colloque de l'Office franco-allemand de la jeunesse, sur l'Alexanderplatz de Berlin, défigurée par la guerre et le socialisme réel, meubler l'attente en récitant des poèmes d'Apollinaire et de Hölderlin, mêlant dans la même ferveur deux langues qu'il sert admirablement. « Je me donne ainsi à bon marché l'impression d'avoir un message à transmettre », écrit-il, pensant aux jeunes Français et Allemands. Le grand sourire qui illumine son visage quand traverse cette pensée écarte tout soupçon de fausse modestie.

Daniel Vernet



FRANCESCO GATTONI

LES GENS DU MONDE

■ C'est un Danois, **Lars Ulrik Mortensen**, qui prendra, en 2003, la tête de l'Orchestre baroque de l'Union européenne, en remplacement de l'Anglais **Roy Goodman**, qui a occupé ce poste pendant quinze ans, a annoncé vendredi 19 juillet, dans un communiqué, le bureau de la Commission de l'Union européenne à Copenhague. Ulrik Mortensen est actuellement directeur artistique de l'Orchestre baroque Concerto Copenhagen. L'Orchestre baroque européen, fondé en 1985, compte 25 musiciens de 14 pays européens. Il est financé, entre autres, par la Commission européenne. Il a choisi d'entamer cette année sa tournée par le Danemark, qui assure la présidence de l'Union et devait donner un concert le 23 juillet, à Garnisons Kirken, à Copenhague.

■ A Munich, c'est bien le Letton **Mariss Jansons** qui va succéder à l'Américain **Lorin Maazel** à la tête de l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise au début de 2003, annonce le journal *Welt am Sonntag*. Selon la porte-parole de la radio bavaroise, il ne resterait plus qu'à clarifier quelques points mineurs de droit dans la rédaction du contrat, après que l'arrivée du Letton, annoncée le 12 janvier, eut été remise en cause. Lorin Maazel, 72 ans, un des chefs les plus réputés au monde, se consacrera désormais à l'Orchestre philharmonique de New York, où il a signé en janvier 2002 un contrat de quatre ans, et à la composition, notamment, d'opéras. Mariss Jansons, né à Riga il y a 58 ans, avait déjà succédé en 1997 à Lorin Maazel à la tête de l'Orchestre symphonique de Pittsburgh (Etats-Unis).

■ Le pianiste **Eddie Palmieri**, l'un des ambassadeurs majeurs du « latin jazz », avec **Ray Barretto** et **Tito Puente** (dont il fut le musicien), fait un retour aux sources avec son nouvel album, *La Perfecta II* (Concord). Eddie Palmieri renoue ainsi avec l'esprit de *La Perfecta*, le groupe dont il fut le leader dans les années 1960, réputé notamment pour ses arrangements de trombones. Avec de nouveaux musiciens, Eddie Palmieri réinterprète des compositions de l'ensemble qu'il n'avait pas jouées depuis plusieurs décennies : *El Molestoso*, *Tu Tu Ta Ta*, *Ay que Rico*.

■ Lundi 22 juillet, France 2 a commencé la diffusion de *Band of Brothers*. Cette série, produite par **Steven Spielberg**, **Tom Hanks** et la chaîne américaine HBO, sera diffusée tous les lundis à 20 h 55 pendant cinq semaines. Elle retrace l'épopée de la compagnie E, dite « Easy Company », unité d'élite d'infanterie parachutiste de la 101^e division Airborne, une des deux premières divisions aéroportées pendant la seconde guerre mondiale.

TÉLÉVISION

Rêve mécanique

C'est l'Amérique des paumés, des laissés-pour-compte du billet vert et des rêves hollywoodiens. Mais à ceux-là, en guise de viatique pour l'*American Way of Life*, il reste au moins leurs voitures, ces Chevrolet, Buick et autres Pontiac récupérées de la casse, rafistolées et bichonnées. Prêtes à se mesurer au cours d'un *Demolition Derby*, course où ces déesses aux ailes cassées s'affrontent jusqu'au moment où ne survivra qu'une seule d'entre elles. Bon connaisseur de l'Amérique et de ses marges, Jean-Claude Guilloson a bâti son documentaire, *Born to Run* (en hommage au titre de la chanson de Bruce Springsteen, *Born in USA*), à partir de plusieurs « joueurs » de *Demolition Derby*, et du témoignage de Vince, choisissant délibérément le parti de la subjectivité.

Ce film figurant dans la série « Sur la route » a nécessité deux ans de tournage, tant il était difficile de pénétrer dans cette communauté aux rites quasi tribaux, souvent machistes, que méprise l'Américain moyen et qu'ignorent les médias. Jean-Claude Guilloson montre comment ces rejetons de Fante et de Steinbeck, de Cash et de Springsteen, échangent leur ennui et leur désespoir pour quelques instants de castagne mécanique et une poignée de dollars, dans une atmosphère d'huile surchauffée, de rock et d'annonces tonitruantes. Mais, comme leurs voitures, ces enfants « cabossés » de l'Amérique ont encore le cœur qui cogne et qui vibre. - Y.-M. L.

« Born to Run », mardi 23 juillet, France 5, 16 h 35.

RADIO

MARDI 23 JUILLET

► La Danse des mots

12 h 10, RFI
C'est une préoccupation de saison. Yvan Amar s'amuse aujourd'hui avec *Une pièce et bikini : les mots des maillots de bain*.

► Le Vif du sujet

15 h 00, France-Culture
Alexandre Héraud et Yves Aumont entrent dans « le Vif du

sujet » de la pêche bretonne dans la tourmente des règlements européens avec un reportage au Guilvinec. Premier quartier maritime de France avec ses quatre ports, Le Guilvinec est au cœur de la tourmente européenne. L'économie de la région, entièrement consacrée à la pêche, est menacée : emplois en mer et dans les filières, chantiers de construction, aires de carénage, mareyeurs, lycée professionnel...

MARDI 23 JUILLET

► Patrons sous Vichy

9 h 45, France 5
A travers archives et entretiens avec des témoins, ce documentaire réalisé par Marc Mopty rappelle la nature et l'importance de la collaboration économique des entreprises françaises au profit de l'Allemagne, entre 1940 et 1944.

► Le Dossier 51

19 h 00, Cinéfaz
Un haut fonctionnaire français est nommé à un poste-clé dans un organisme international d'échanges commerciaux. Un service secret étranger réunit sur lui des informations, afin de pouvoir le manipuler. Dominique Aupahl devient ainsi le « dossier 51 ». Adapté du livre de Gilles Perrault, ce film d'espionnage de Michel Delville distille une angoisse qui ne tient pas seulement au suspense de l'intrigue, qui met en jeu des services secrets et leurs victimes, mais à la condition de l'homme moderne, dont la liberté et l'identité ne sont qu'illusoire face à une bureaucratie protéiforme.

► Les Grandes Batailles du passé

21 h 00, Histoire
La chaîne Histoire consacre

sa première partie de soirée aux « Grandes Batailles du passé ». Quatrième volet de la série, le documentaire de ce soir, réalisé par Henri de Turenne et Daniel Costelle, restitue les enjeux de la bataille Grunwald-Tannenberg, le 15 juillet 1410, devenue une date historique pour les Polonais.

► Vendanges, une histoire mondiale du vin

20 h 15, Planète
Festivités, rites, coutumes... De l'Antiquité à nos jours, le vin a toujours tenu un rôle essentiel dans de nombreuses sociétés. En treize épisodes à la fois drôles et documentés, Michael Gill explore l'aventure du plus vieux breuvage élaboré par les hommes. Le troisième volet, diffusé ce soir, évoque les coutumes et les jeux liés à cette boisson chez les Grecs, ainsi que ses habitudes de consommation chez les Romains. Le documentaire fourmille d'étonnantes anecdotes, permettant de redécouvrir un alcool a priori si familier.

► Zone interdite : Fêtes, alcool, cannabis : ce que risquent les jeunes

20 h 50, M6
En cette période estivale, dont on dit qu'elle est propice à tous les excès, M6 rediffuse une série de quatre reportages sur les dangers qui menacent

les jeunes. Sur un ton un rien moraliste, l'émission de Bernard de la Villardière se propose de tancer fumeurs de cannabis, adeptes de rave-parties sauvages, alcooliques ou simples « fêtards ». Le titre suffit à comprendre que ces reportages ne feront pas avancer la question, sauf à considérer les moins de 25 ans comme des « machines » à boire, fumer et se piquer.

► Music Planet : La Villette Jazz Festival 1999

23 h 00, Arte
Arte rediffuse les concerts donnés à l'occasion du Festival de jazz de La Villette en 1999. Deux orchestres - l'un emmené par le saxophoniste Steve Coleman, l'autre par le multi-instrumentiste Sam Rivers - sont réunis sur la même scène pour une rencontre entre deux générations du jazz.

► Les Dossiers de l'histoire : Les grandes erreurs de l'histoire L'Iran, récit d'une révolution

1 h 05, France 3
Le 16 janvier 1979, le chah d'Iran quittait Téhéran. Religieux, organisations d'extrême gauche et bourgeois, tous acclament Khomeiny, qui établit la république islamique. Mais rapidement les opposants démocrates et civils du gouvernement sont évincés, quand ils ne sont pas forcés à l'exil ou passés par les armes. L'ambassade des Etats-Unis est occupée et des otages américains seront détenus pendant plus de 400 jours. Enfin, l'Iran s'engage dans une guerre contre l'Irak qui durera huit ans. Le film de Patrick Jeady et Marc Kravetz retrace la genèse de cette révolution.

Chaque jeudi avec

Le Monde
DATÉ VENDREDI

retrouvez

LE MONDE DES LIVRES

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 22 JUILLET

TF1

16.15 Pacific Blue Le Phoenix. Série 17.05 Melrose Place Peter cherche la petite Beth. Série 17.55 Sous le soleil Le défi de l'amour. Série 18.55 Qui veut gagner des millions ? 19.55 Météo, Journal, Météo.



20.55 LES CORDIER, JUGE ET FLIC Le Petit Juge. Série. Avec Pierre Mondy, Bruno Madini, Charlotte Valandrey, Christian Rauth, Sophie Renoir. 5212358 Un reporter, ami de la fille des Cordier, est victime d'un accident mortel. Percuté intentionnellement par un véhicule, il était sur le point de faire une révélation sur un pont de la presse...

22.40 ÇA VAUT LE DÉTOUR Magazine présenté par Laurent Mariotte. 2801396

0.00 Affaires non classées Les yeux de l'amour. Série 6557859.

1.40 Fi magazine **2.25** Très chasse, très pêche **3.15** Reportages L'or des terroirs **3.40** Histoires naturelles **4.10** Nul ne revient sur ses pas Feuilletton **4.35** Musique (25 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.40 Eaux profondes ■■ Michel Deville (France, 1981, 95 min) **Cinéféz**
14.30 Hôtel des Amériques ■■ André Téchiné (France, 1981, 95 min) **CineCinemas 3**
16.05 La Ville des pirates ■■ Raoul Ruiz (France, 1983, 110 min) **CineCinemas 3**
17.50 La Meilleure Façon de marcher ■■ Claude Miller (France, 1975, 85 min) **CineCinemas 2**
18.10 Tenu de soirée ■■ Bertrand Blier (France, 1986, 80 min) **TPS Star**
19.05 Les Anges marqués ■■ Fred Zinnemann (EU - Suï, 1948, N., v.o., 100 min) **CineClassics**
19.20 Nuit d'été en ville ■■ Michel Deville (France, 1990, 85 min) **Cinéféz**
20.45 Le Couple témoin ■■ William Klein (France - Suisse, 1975, 100 min) **Canal Jimmy**
21.00 Scandale à Milan ■■ Vincent Sherman (France - Italie, 1955, N., 85 min) **Cinétoile**
22.50 Les Guichets du Louvre ■■ Michel Mitrani (France, 1974, 95 min). **Histoire**
23.25 In the Good Old Summertime ■■ Robert Z. Leonard et Buster Keaton (Etats-Unis, 1949, v.o., 100 min). **TCM**
0.10 Les Grandes Manœuvres ■■ René Clair (France, 1955, 105 min) **Cinétoile**

FRANCE 2

15.15 Les Monos Série. Jeux de lois **16.50** VTT Championnat de France **17.40** Album du Tour de France **18.05** JAG Frères d'armes. Série **19.00** Tous au club **19.50** Un gars, une fille Série **20.00** et 0.40 Journal, Météo.



20.55 FRÈRES D'ARMES Currahee 9035822. Jour J 4552629. Série. Avec David Schwimmer, Damian Lewis, Jason O'Mara, Donnie Wahlberg, Neal McDonough. Dans Currahee, en 1942, une compagnie de soldats rattachée aux troupes aéroportées, s'entraîne en Géorgie, aux Etats-Unis, dans le but d'être parachutée en Normandie.

23.10 URGENCES Dent pour dent **157716**. De grandes espérances **5397006**. Série. Avec Anthony Edwards, Noah Wyle, Eriq La Salle, Julianna Margulies, Laura Innes.

1.05 Musiques au cœur de l'été Aïda aux arènes de Vérone. Opéra de Giuseppe Verdi 55258633 **3.40** Mezzo Renaud Capuçon **4.05** 24 heures d'info **4.25** Descendentes **4.50** Thalanda de la longue route du docteur Leagal (10 min).

FRANCE 3

16.55 Côté vacances A Nice **18.25** Questions pour un champion **18.55** Le 19-20 de l'information, Météo **20.10** Tout le sport **20.15** Le Journal du Tour **20.30** C'est mon choix... ce soir.



20.55 L'ÂGE INGRAT Film. Gilles Grangier. Avec Jean Gabin, Fernandel, Franck Fernandel, Marie Dubois, Paulette Goddard. *Comédie sentimentale* (Fr., 1964, N.). 5236938 *Deux familles, en 1942, une compagnie s'aiment, se querellent, un prétexte pour mettre en scène le duo, alors bien usé, Fernandel - Gabin.* **22.30** Météo **22.35** Soir 3.

22.55 VIE PRIVÉE, VIE PUBLIQUE Y a-t-il encore des amours défendues ? Magazine présenté par Mireille Dumas. 3857193 **0.55** La Case de l'oncle Doc Autopsie d'un fait divers : l'affaire Simone Weber 9203101.

1.45 Capitaine Flam La surprise **2.15** Soir 3 **2.40** Le Journal du Tour **2.50** La Case de l'oncle Doc L'Hôtel-Dieu de Beaune **3.45** Thalassa Voyages autour de la mer (85 min).

CANAL+

16.55 Oui, mais... Film. Y. Lavandier. *Drame* (Fr., 2000) **0** ► En clair jusqu'à 20.45 **18.35** Allô la Terre, ici les Martin Série **19.00** Le Cours Florent **19.30** Journal **19.45** Le Zapping **19.55** Best of « Les Guignols de l'Info » ; « Burger Quiz ».



20.45 LA SÉANCE BOX OFFICE - AU NOM D'ANNA Film. Edward Norton. Avec Ben Stiller, Edward Norton, Jenna Elfman, Anne Bancroft. *Comédie* (EU, 2000) **0**. 310358 *Deux amis, l'un prêtre, l'autre rabbin, retrouvent l'amie d'enfance dont ils étaient amoureux. une comédie au postulat facile et aux péripéties fabriquées.*

22.50 JUAN BAUTISTA, UNE HISTOIRE DE CAMARGUE Documentaire. Marianne Lamour (2002) **0**. 4555716 **23.50** Spin City Le maire retourne à l'école (v.o.) . Série **0.10** South Park Série (v.o.) **0**.

0.30 Le Choix d'une vie Film. Tony Goldwyn. *Drame* (EU, 1999, v.o., DD) **0** **2.15** Un flic ■■ Film. J.-P. Melville. *Policier* (Fr., 1972) **0** **4.00** Le Pacte de la haine Téléfilm. Martin Bell (EU, 1999, 90 min) **0**.

FRANCE 5 / ARTE

15.35 Décopassion **16.35** Trésors royaux **17.30** 100 % Question **18.05** Les Gardiens de la planète Des larmes de crocodiles **19.00** Nature L'Odysée d'un papillon **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Esclaves blanches.



20.45 LES ASSASSINS SONT PARMIL NOUS ■■ Film. Wolfgang Staudte. Avec Hildegard Knef, Ernst Wilhelm Borchert, Arno Paulsen, Erna Sellmer. *Drame* (Allemagne, 1946, N., v.o.). 443025 *Une femme de retour de camp de concentration et un homme hanté par les horreurs de la guerre cohabitent dans Berlin en ruines.*

22.05 GRAND FORMAT - FREEDOM HIGHWAY Chants de résistance et de liberté Documentaire. Philip King (Ir. - GB - All., 2000). 6769532

23.40 Court-circuit (le magazine) **0.25** Berlin Alexanderplatz Téléfilm. R. W. Fassbinder. Avec Günter Lamprecht (All., 1980) 1792101 **1.25** Qui aime à raison Téléfilm. M. Geschonck. Avec Iris Berben (All., 2002, 90 min).

M6

16.55 C'est l'after **17.50** Le Clown Le petit génie. Série **18.50** Sydney Fox L'affaire de la couronne. Série **19.45** et **20.40** Caméra café Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Monde cruel. Série.



20.50 VANILLE FRAISE Film. Gérard Oury. Avec Sabine Azéma, Isaac de Bankolé, Pierre Arditi, Jacques Perrin, Riccardo Cucciollo. *Comédie* (Fr. - It., 1989) **0**. 563483 *En mission secrète, une espionne est suivie par son mari qui pense qu'elle le trompe. Une variation burlesque et vaudevillesque sur l'affaire du Rainbow-Warrior. Pas léger.*

22.40 PANIQUE SUR LE VOL 285 Téléfilm. Charles Correll. Avec Anthony Michael Hall, Hudson Leick, James Lancaster, Perry King, Barbara Stock (EU, 1996) **0**. 2609532

0.25 Concert de l'Open du Cœur 7814491 **1.55** M6 Music **2.55** C'est l'after **3.40** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (320 min) 31909255.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Décibels.
22.00 Journal.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. Concert d'Oslo. Œuvres de Bruckner.
22.00 Sur un autre ton. En direct. Festival de Radio France et Montpellier...
0.00 Festival de Radio France et Montpellier. Laurent Bardainne, saxophone ténor et Philippe Gleizes, batterie.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Stravinsky, Prokofiev. 20.40 François-Antoine Habeneck, fondateur de la Société des concerts du Conservatoire. Œuvres de Beethoven, Viotti, Rossini, Berlioz, Cherubini, etc.
22.45 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Brahms, Hindemith, Reger.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

MARDI 23 JUILLET

TF1

13.00 Journal, Météo **13.50** Les Feux de l'amour Feuilletton **14.40** La Dernière Rivale Téléfilm. Dennis Berry. Avec Roy Scheider, Alyssa Milano (EU, 2001) [1/2] **16.15** Pacific Blue Prise de risques. Série **17.05** Melrose Place Complice malgré lui. Série **17.55** Sous le soleil A la folie. Série **18.55** Qui veut gagner des millions ? **19.55** Météo, Journal, Météo.



20.55 HIBERNATUS ■ Film. Edouard Molinaro. Avec Louis de Funès, Claude Gensac, Olivier de Funès, Bernard Alane, Eilette Demay. *Comédie* (France, 1969). 564965 *La vie d'un industriel est bouleversée par la découverte et la réanimation du corps congelé du grand-père de sa femme. A voir pour la démesure burlesque de la fin.*

22.30 LE BOUNTY ■ Film. Roger Donaldson. Avec Mel Gibson, Anthony Hopkins, Laurence Olivier, Liam Neeson, Daniel Day-Lewis. Aventures (EU, 1984). 9070656 *Adaptation honorable mais sans génie du célèbre récit d'aventures.*

0.50 Très chasse.

1.50 Reportages Les retraités de Slab City **2.15** Très chasse **3.05** Histoires naturelles **3.55** Nul ne revient sur ses pas Feuilletton **4.25** Histoires naturelles **4.55** Musique (5 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

18.25 Mille milliards de dollars ■■ Henri Verneuil (France, 1981, 130 min) **CineCinemas 3**
19.00 Le Dossier 51 ■■ Michel Deville (France, 1978, 105 min) **Cinéféz**
19.10 Deux ■■ Claude Zidi (France, 1988, 95 min) **CineCinemas 2**
19.30 Docteur X ■■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1932, v.o., 75 min) **CineClassics**
20.45 Rambo ■■ Ted Kotcheff (Etats-Unis, 1983, v.m., 95 min) **CineCinemas 2**
20.45 Retour à Howards End ■■ James Ivory (GB, 1992, v.m., 135 min) **CineCinemas 1**
20.45 Tout feu, tout flamme ■■ Jean-Paul Rappeneau (France, 1981, 105 min) **CineCinemas 3**
21.00 Je sais où je vais ■■ M. Powell et Emeric Pressburger (GB, 1945, N., v.o., 90 min) **Cinétoile**
22.20 Hôtel des Amériques ■■ André Téchiné (France, 1981, 85 min) **CineCinemas 2**
22.50 Meurtre à l'italienne ■■ Pietro Germi (Italie, 1959, N., 110 min) **Paris Première**
22.50 Qu'est-ce que j'ai fait pour mériter ça ? ■■ P. Almodóvar (Esp., 1984, v.o., 100 min) **Canal Jimmy**
22.55 Cyrano de Bergerac ■■ Jean-Paul Rappeneau (France, 1989, 140 min) **Cinéstar 1**
22.55 Bobby Deerfield ■■ Sydney Pollack (Etats-Unis, 1977, 120 min) **TCM**
23.55 Le Paltoquet ■■ Michel Deville (France, 1986, 90 min) **Cinéféz**

FRANCE 2

13.45 Cyclisme Tour de France : (15^e étape) : Vaison-la-Romaine - Les-Deux-Alpes **17.35** Vélo club Magazine **18.10** JAG Nom de code : Cimetterre. Série **19.00** Tous au club Magazine **19.45** Histoires formidables par Stéphane Peyron Magazine **19.50** Un gars, une fille Série **19.55** Objectif Terre **20.00** Journal **20.38** Image du Tour **20.40** Talents de vie **20.45** Météo.



20.55 LA FEMME DU COSMONAUTE Film. Jacques Monnet. Avec Victoria Abril, Gérard Lanvin, Rossy De Palma, Gérard Hernandez, Bernard Verley. *Comédie* (France, 1997) **0**. 5107472 *Les plates dissensions conjugales d'un astronaute en mission et de sa femme restée à terre.*

22.40 T'AIMÉ Film. Patrick Sébastien. Avec Samuel Dupuy, Marie Denarnaud, Patrick Sébastien, Jean-François Balmer, Myriam Boyer. *Drame* (Fr., 1999) **0**. 1671032 *Un simple d'esprit tombe amoureux de la fille d'un homme d'affaires. La première réalisation cinématographique du présentateur télé et aussi une comédie simpliste.*

0.35 ADN, menace immédiate Série **1.20** Chanter la vie Best of **2.10** Les Vitraux de Cracovie **2.25** Les 2'amours **2.55** Pyramide **3.25** 24 heures d'info **3.45** L'Enquêteur Rien que de bons amis. Conny, femme flic. Série (10 min).

FRANCE 3

13.25 C'est mon choix Magazine **14.25** Drôles de dames Dans la danse. Série **15.20** Le Choix d'une vie Téléfilm. Jerry London. Avec Susan Dey, Paul Le Mat (Etats-Unis, 1982) **16.55** Côté vacances A Nice **18.25** Questions pour un champion **18.55** Le 19-20 de l'information, Météo **20.10** Tout le sport **20.15** Le Journal du Tour **20.30** C'est mon choix...



20.55 LA CARTE AUX TRÉSORS Le Cantal : les monts du Cantal [4/10]. Jeu présenté par Sylvain Augier. Invité : Olivier Magne. 7587878

23.05 Météo **23.10** Soir 3.

23.30 ONPP VU DE LA PLAGE Spéciale comiques. Magazine présenté par Ariane Massenet, Alexis Trégaret, Stéphane Blakowski. 6555491

1.05 Les Dossiers de l'Histoire Les grandes erreurs de l'Histoire : l'Iran, récit d'une révolution 1257231.

2.00 Capitaine Flam La découverte du trésor **2.30** Soir 3 **2.55** Le Journal du Tour **3.05** Vie privée, Vie publique Y a-t-il encore des amours défendues ? Magazine (120 min).

CANAL+

14.00 La Grande Course **14.30** A la Clairefontaine [3/3]. Le but final **16.00** Surprises **16.20** Chez les heureux du monde. ■■ Film. Terence Davies. Avec Gillian Anderson, Eric Stolz. *Drame* (GB, 2000) **0** ► En clair jusqu'à 20.45 **18.35** Allô la Terre, ici les Martin Les cochons de l'espace. Série **19.00** Le Cours Florent **19.25** Journal **19.45** Le Zapping **19.50** Best of « Les Guignols de l'Info » ; « Burger Quiz ».



20.45 UN ANGE Film. Miguel Courtois. Avec Richard Berry, Elsa Zylberstein, Pascal Gregory, Bernard Le Coq, Vincent Martinez. *Policier* (France, 2001) **0**. 192762 *La femme d'un trafiquant de drogue rencontre un policier dissident. Un polar travaillé entre l'hommage à un genre défunt et des tics maniéristes.*

22.45 GANGSTA COP Film. Michael Rymer. Avec Omar Epps, LL Cool J, Nia Long, Stanley Tucci. *Policier* (EU, 2000) **0**. 570526 *Un policier infiltré un gang de trafiquants de drogue.*

2.30 Virilité Film. Ronan Girre. Avec Bruno Putzulu, Estelle Skornik. *Comédie* (Fr., 2001) **0** **3.50** Quand tu liras cette lettre ■■ Film. J.-Pierre Melville. Avec Juliette Gréco, Philippe Lemaire. *Drame* (Fr. - It., 1953, 90 min) **0**.

FRANCE 5 / ARTE

13.45 Le Journal de la santé **14.05** Les Etoiles du cinéma Ben Affleck **14.35** Célébrations Les Txukarramaes **15.35** Audrey Hepburn Documentaire **16.35** Sur la route USA, la fureur des voitures **17.30** 100 % Question Jeu **18.05** La Mygale géante Documentaire **19.00** Archimède Magazine **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Les Patinettes du Congo.



20.45 THEMA - LES NOUVEAUX TERRITOIRES DU TOURISME CHAMBRES D'HÔTES DANS LE SAHEL Documentaire. Christian Lalier (France, 2001). 109308052

21.45 Thema - Majorque, île cobaye Documentaire. Frédéric Brunnquell 621859 **22.15** Thema - Safari polaire Documentaire. Josh Freed (2000) 3134743.

23.00 MUSIC PLANET 2NITE - UNE NUIT AU LA VILLETTE JAZZ FESTIVAL 1999 Steve Coleman Council of Balance et Sam Rivers RivBea All Star Orchestra. 72827

23.55 Cinémaniac Attention... humour ! 1892472 ; 0.20 Jeux de billes et jeux d'emprunts 70521.

0.45 Berlin Alexanderplatz Téléfilm. Rainer Werner Fassbinder. Avec Günter Lamprecht (All., 1980) 8423502 **1.45** Why Are You Creative ? Abel Ferrara. Documentaire **1.50** Le Mystère de Vanikoro Documentaire (65 min).

M6

13.35 Au rythme du destin Film. Tim Boxell. Avec Lauren Graham. *Comédie sentimentale* (EU, 2000) **0** **15.15** Les Anges du bonheur Série **16.10** M6 Music **16.55** C'est l'after **17.50** Le Clown Série **18.50** Sydney Fox La corde sensible. Série **19.45** et **20.40** Caméra café Série **19.50** Tour de France à la voile **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Comme le temps passe. Série.



20.50 ZONE INTERDITE Fêtes, alcool, cannabis : ce que risquent les jeunes. Magazine présenté par Bernard de la Villardière. Au sommaire : Laissez-nous « raver » ; Des ados en quête d'ivresse ; Génération cannabis ; Espagne : la fièvre du samedi soir. 39039410

22.55 TRAQUE SUR AUTOROUTE Téléfilm. Kaspar Heidelberg. Avec Liane Foresteri, Tim Bergmann, Mariella Ahrens, Daniel Fehlow, Christian Kahrmann (Allemagne, 1998) **0**. 597323 *Alors qu'elle se rend au mariage de sa sœur, une jeune femme est prise en chasse par un dangereux psychopathe.*

0.30 Météo **0.33** Tour de France à la voile **0.35** Capital Fortunes sans frontière. Magazine. Invité : MC Solaar 6386540 **2.10** C'est l'after Magazine **2.55** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (365 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 In vivo.
20.30 Fiction. Jacques Prévert.
20.00 Journal.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain. Guy Darol.

FRANCE-MUSIQUES

18.07 Sur tous les tons. En direct.
20.00 Festival de Radio France et Montpellier. La Donna del Lago. Opéra de Rossini. Par les Chœurs et l'Orchestre national de Montpellier
Languedoc-Roussillon, dir. Riccardo Frizza.
22.00 Sur un autre ton. En direct.
0.00 Festival de Radio France et Montpellier.

RADIO CLASSIQUE

18.30 Classique affaires soir.
20.00 Les Rendez-Vous du soir. Renaissance italienne : Canzoni & Villanesche de Naples, par l'Ensemble Douce Mémoire, dir. D. Raison-Dadre ; Œuvres de Scarlatti, Albinoni, Vivaldi. 20.40 Concert. Œuvres de Rousset, Chostakovitch.
22.00 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Bach, Haydn, Mozart, Beethoven.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

Bretagne au pays des châtaigniers



Au cœur du pays des Vénètes, Questembert – commune du sud du Morbihan, située à 16 kilomètres de Muzillac – est une ville d'histoire. Son nom signifie en breton « pays des châtaignes ». L'incursion dans cette région boisée s'effectue par le sentier du pont des Cornis (déformation du mot « corneille »).

Cette promenade assez courte, d'environ 5 kilomètres, s'amorce devant la chapelle du hameau de Lesnoyal. Dans son enclos de pierres, une croix bannière et un if vénérable voisinent. Le village a conservé son architecture traditionnelle avec, notamment, de curieux escaliers extérieurs. Après la dernière ferme, le circuit quitte la route, à droite, pour descendre un chemin, une allée de grands châtaigniers. Entre talus plantés et sous-bois, le chemin, balisé en jaune, débouche sur un ruisseau. Deux belles dalles plates permettent le passage. Longeant ensuite un grillage, en plein bois de Larré, le chemin quitte le couvert des feuillus pour un paysage entre lande et pinède.

Au milieu des prairies, les saules marquent le passage du ruisseau. Une digue coupe la vallée,

voilà la propriété du moulin de Lancay. Un étroit chemin, privé, permet de mieux voir la bâtisse. Edifié en 1781, le moulin s'est arrêté de tourner voilà une dizaine d'années.

Le chemin principal emprunte la digue qui règne sur tout un système hydraulique : bief, ruisseau forcé dévalant vers le moulin, cours d'eau secondaire... Il ne manque plus que la roue

PRATIQUE

● **Renseignements** : office du tourisme de Questembert, tél. : 02-97-26-56-00 ; office du tourisme de Rochefort-en-Terre, tél. : 02-97-43-33-57.

● **Visites** : les Halles du XVII^e siècle, restaurées en 1997, et les maisons anciennes à pans de bois de Questembert méritent le détour. De même que Rochefort-en-Terre, petite cité très fleurie aux belles demeures en granit des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles.

● **Fête** : le dernier samedi du mois d'août, Questembert accueille sous ses Halles musiciens, jongleurs et producteurs du terroir pour les Festives Halles.

pour que le moulin reprenne vie. Toute la machinerie a été conservée, un patrimoine rare, témoin de deux cents ans de techniques de meunerie, qu'une association de sauvegarde espère bien faire revivre. La balade se poursuit à droite, en reprenant l'ancienne route de Molac sur quelques centaines de mètres, jusqu'à l'entreprise Plasti-Graf. Le circuit, à droite, reprend

ensuite les petites routes campagnardes, à flanc de coteaux. Au village de Tenulhon, on prend à gauche, à l'assaut de la colline, au milieu des champs, sur un chemin d'exploitation.

Quand on retrouve une route asphaltée, reprendre à droite. A quelques centaines de mètres, le clocher de Lesnoyal annonce la fin de la promenade.

Catherine Lozac'h
(Bretagne Magazine)

PARIS - LA ROCHELLE de nos envoyés spéciaux

Samedi 20 juillet. 14 h 45. Gare Montparnasse. Départ du TGV 8339. Sacs à dos, bermudas et Chocos BN : l'air est davantage aux *Vacances de M. Hulot* qu'à *La Madone des sleepings*. Emmanuel Carrère, dans *Le Monde* du même jour, nous a pourtant promis de participer au sulfureux voyage d'une blonde aux hanches épanouies qui est supposée respecter à la lettre le parcours érotique dessiné par l'écrivain, son ami. La voiture 1 de la rame 1 est à moitié vide. Un homme lit *San Antonio*, un autre *L'Equipe*. Pas de blonde. Pas de femme seule. Pas plus que dans la voiture 2. Dans la voiture 3, une femme d'un certain âge lit la nouvelle d'Emmanuel Carrère. Stoïque.

Pendant ce temps, dans l'autre rame, une chatte siamoise, enfermée dans sa cage et répondant au doux nom de Popeye, paraît indifférente à ses maîtres, qui ne cessent de lui parler : « Il va être sage le Popeye, Papa et Maman sont là. »

15 h 30, voiture 6, seconde classe. Qui dira l'influence pernicieuse des mots fléchés sur le comportement érotique des hommes et des femmes du XXI^e siècle ? Pour dix personnes qui s'écritent, crayon à la main, à trouver la bonne définition, une seule lit la nouvelle d'Emmanuel Carrère.

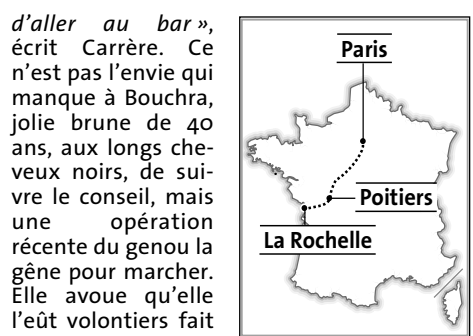
15 h 45, trois quarts d'heure avant le rendez-vous fixé au bar par l'auteur aux lecteurs curieux. Le paysage est plat, l'atmosphère engourdie. La sieste triomphe.

16 h 03. Retour voiture 3. La respectable dame, large pantalon bleu nuit, chemisier bleu pâle, termine la nouvelle. « Très drôle. D'un point de vue érotique, je n'ai pas tellement été émue... Je me suis même un peu endormie. » Lectrice fidèle du *Monde*, elle n'a pas été du tout choquée.

16 h 15, le train entre en gare de Poitiers. « Tu ne crois pas que le moment est venu



Le train entre en gare de Poitiers : « Il est temps d'aller au bar ».



d'aller au bar », écrit Carrère. Ce n'est pas l'envie qui manque à Bouchra, jolie brune de 40 ans, aux longs cheveux noirs, de suivre le conseil, mais une opération récente du genou la gêne pour marcher. Elle avoue qu'elle l'eût volontiers fait « par curiosité et esprit coquin ». « Je ne trouve pas ce texte pornographique. Il est plutôt érotique, très plaisant. » Pour preuve : elle compte envoyer la nouvelle « au dernier homme avec qui [elle] fait l'amour ». Aurait-elle apprécié que son ami lui écrive une lettre de ce genre ? « Why not ? Ça reste soft. Avec, aussi, une certaine tendresse. » Un bémol : « L'auteur s'est un peu pris au sérieux en écrivant la scène de masturbation dans les toilettes. C'est typiquement un fantasme de mec ! »

16 h 30. Quelques personnes au bar, mais aucune ne porte *Le Monde* en étendard. Apparaît la silhouette d'Emmanuel Carrère.

Lunettes de soleil, cheveux très courts, chemise en lin bleu sur pantalon blanc. Il est monté à Poitiers.

Seul devant son café, Julien, 34 ans, regarde autour de lui sans oser fixer les deux seules femmes présentes. Il ne sait pas s'il faut croire « à cette histoire de blonde », mais reconnaît que « c'est un beau cadeau à faire à une femme qu'on aime ». Avec son téléphone portable, il invite un copain, qui voyage dans l'autre rame, à aller au bar « voir ce qui se passe et s'il y a des gens avec *Le Monde* sous le bras... Tu comprendras, c'est assez comique... Je t'expliquerai ». Effectivement, le copain arrive au deuxième bar. Il regarde. Personne. Le barman, trop rapidement mis dans la confiance, s'attend à voir entrer une femme « avec des jarretelles ».

16 h 50. Emmanuel Carrère, revenu au bar, commande un thé glacé. « Je suis déçu, vexé, désolé. Ma copine n'a pas pu venir. Elle me l'a dit hier, alors que j'étais à l'île de Ré. J'étais triste comme tout. J'avais si bien arrangé mon truc. J'ai quand même décidé de prendre le train. Je suis allé voir la place qu'elle aurait dû occuper, en voiture 7. Une dame assez âgée l'occupait avec sa petite-fille. C'était vraiment un truc de "control freak" complet et, comme tous ces trucs, ça plante à la dernière minute. » Il n'avait « même pas envisagé l'hypothèse » que des lecteurs puissent penser que son amie ne serait pas dans le train.

Une dernière lectrice n'est pas de cet avis. « Croire que l'histoire est vraie, c'est enlever une part de rêve au lecteur. Leur histoire à eux, ça les regarde, je m'en fous. Ce que je retiens, c'est le plaisir de lecture que la nouvelle m'a procuré. »

17 h 45. La Rochelle. L'aventure est restée littérature.

Emilie Grangeray
et José-Alain Fralon

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Charbon ou hydroélectricité ?

DANS UN RAPPORT remis au Conseil économique et social et consacré au problème des économies d'énergie, M. Gabriel Taix, de l'EDF, souligne que le charbon reste la ressource de base. La mise en valeur des ressources hydrauliques est de plus en plus coûteuse, et de ce côté les possibilités sont limitées. Dans les dix prochaines années, la consommation d'énergie électrique aura absorbé toute la production hydroélectrique res-

tant à équiper ; soit au maximum 20 milliards de kilowattheures, auxquels pourrait s'ajouter le projet d'usine marémotrice de la baie du Mont-Saint-Michel. Mais sur ce point les possibilités d'exécution et la rentabilité sont encore imprévisibles. Dans le domaine des ressources classiques, il subsiste une autre possibilité : l'existence dans la métropole et outre-mer de gisements de combustibles minéraux liquides. Pour synchro-

niser notre développement économique avec celui du monde, il est désirable que dans les vingt prochaines années notre production énergétique s'accroisse de 50 % sans augmentation de nos importations. Il nous manque pour atteindre le résultat visé l'équivalent de 25 à 30 millions de tonnes de charbon. Il faut les obtenir par la prospection minière et par des économies d'utilisation.

(23 juillet 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



Real Audio, en direct à 18 h 30 et en différé. Page d'accueil.

■ **Carnets de voyages.** Découvrez en animations flash les carnets de voyages de Peter Beard et François Saint Rémy tirés du *Monde 2* (juillet-août). lemonde.fr/ete2002

■ **Investir dans la pierre.** Consultez nos annonces sur lemonde.fr/immobilier

CONTACTS

REDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris
Cedex 05. Tél. : 01-42-17-20-00 ;
télécopieur : 01-42-17-21-21 ;
télécopieur : 202 806 F

ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>
Par courrier : bulletin p. 22
Changement d'adresse et suspension :
0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
Site nouvelles technologies :
<http://interactif.lemonde.fr>

Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi :
<http://emploi.lemonde.fr>

Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

Marché de l'immobilier :
<http://immo.lemonde.fr>

TELEMATIQUE
3615 lemonde

DOCUMENTATION
Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

COLLECTION
Le Monde sur CD-ROM :
01-44-09-43-21

Le Monde sur microfilms :
03-88-71-42-30

LE MONDE 2
Abonnements : 01-44-97-54-54
En vente : « Carnets de voyage ».

■ Tirage du *Monde* daté dimanche 21-lundi 22 juillet 2002 : 619 401 exemplaires. 1 - 3



Le Monde² LIRE ET VOIR

LES PLUS BEAUX CARNETS DE VOYAGE INTIMES, EXOTIQUES, IMAGINAIRES, ARTISTIQUES...
LE MONT-SAINT-MICHEL FAIT PEAU NEUVE MATIN BRUN LE TEXTE INTÉGRAL ARAFAT LA FIN DU PARCOURS ? ET TOUTE L'ACTUALITÉ DU MOIS.

MAGAZINE MENSUEL 3 €